

**AMENDEMENT DU DOCUMENT
D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019**
Rapport financier semestriel au 30 juin 2020



1 CHIFFRES CLÈS – INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	3
2 CAPITAL ET ACTIONNARIAT	4
2.1 Informations sur le capital et données boursières	4
2.2 Actionnariat de Veolia Environnement	8
2.3 Politique de distribution des dividendes	9
3 EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIÈRE ET DES RÉSULTATS.....	10
3.1 Faits marquants de la période.....	10
3.2 Informations comptables et financières	15
3.3 Opérations avec les parties liées.....	28
3.4 Evènements postérieurs à la clôture.....	28
3.5 Facteurs de risques	28
3.6 Perspectives	28
3.7 Annexes.....	29
3.8 Evènements récents depuis le dépôt du document d'enregistrement universel	30
4 ÉTATS FINANCIERS.....	31
4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés – 30 juin 2020	31
4.1.6 Notes annexes aux comptes consolidés.....	40
4.1.7 Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle	74
5 FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE	75
6 RESPONSABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE.....	77
6.1 Plan de vigilance	77
7 GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....	78
7.1 Composition du conseil d'administration	78
7.2 Politique de rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2020	79
8 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	80
8.1 Procédures judiciaires et arbitrages	80
8.2 Documents accessibles au public.....	83
8.3 Contrôleurs légaux des comptes.....	83
8.4 Personne responsable de l'amendement du document d'enregistrement universel	84
8.5 Tables de concordance	85



Cet amendement au document d'enregistrement universel 2019 a été déposé le 3 août 2020 auprès de l'Autorité des marchés financiers, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) n°2017/1129, sans approbation préalable conformément à l'article 9 dudit règlement.

Le document d'enregistrement universel peut être utilisé aux fins d'une offre au public de titres financiers ou de l'admission de titres financiers à la négociation sur un marché réglementé s'il est complété par une note relative d'opération et le cas échéant, un résumé et tous les amendements apportés au document d'enregistrement universel. L'ensemble alors formé est approuvé par l'Autorité des marchés financiers conformément au règlement (UE) n°2017/1129.

Le présent amendement actualise et doit être lu conjointement avec le document d'enregistrement universel 2019 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 17 mars 2020 sous le numéro D.20-0136.

Un tableau de correspondance est fourni dans le présent amendement [rubrique 8.5], afin de permettre de retrouver facilement les informations incorporées par référence et celles mises à jour ou modifiées.

1

CHIFFRES CLES – INFORMATIONS FINANCIERES SELECTIONNEES

<i>(en millions d'euros)</i>	30/06/2020	31/12/2019	30/06/2019	31/12/2018 retaité ⁽⁵⁾
Chiffre d'affaires	12 412,0	27 188,7	13 323,9	25 951,3
EBITDA	1 599,0	4 021,8	2 001,9	3 842,9
EBIT courant	437,5	1 730,4	857,3	1 643,7
Résultat Net Courant part du Groupe	7,4	759,8	352,4	672,0
Capacité d'autofinancement	1 326,4	3 255,0	1 660,2	3 122,9
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence ⁽¹⁾	292,5	1 464,8	796,4	1 459,3
Résultat Net part du Groupe	-137,6	624,9	331,4	440,6
Dividendes versés ⁽²⁾	-277,1	509,1	-509,1	-462,6
Dividende par action versé au cours de l'exercice (en euros)	0,50	1,00	0,92	0,92
Total actif	42 162,4	41 018,8	38 928,6	39 294,2
Endettement financier net	-11 850	-10 680	-12 478	-11 564
Investissements industriels (y-compris nouveaux actifs financiers opérationnels) ⁽³⁾	-961,5	-2 364	-1 005	-2 268
Free Cash Flow Net ⁽⁴⁾	-515	868	-473	536

(1) Le résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence n'inclut pas les plus ou moins-values de cessions financières comptabilisées en résultat financier.

(2) Dividendes versés par la société mère.

(3) Investissements industriels (hors activités non poursuivies).

(4) Le free cash-flow net correspond au free cash-flow des activités poursuivies i.e. somme de l'EBITDA, des dividendes reçus, de la capacité d'autofinancement financière, de la variation du besoin en fonds de roulement opérationnel moins les investissements industriels nets, les frais financiers courants cash, les impôts cash, les charges de restructuration et les dépenses de renouvellement.

(5) Les données sur les exercices 2018 concernent l'application de la norme IFRS 16 et la réintégration des comptes de la Lituanie historiquement présentés en 'Résultat des activités non poursuivies' (Document de référence 2018 de la Société)

2

CAPITAL ET ACTIONNARIAT

(CHAPITRE 2 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

2.1 Informations sur le capital et données boursières

2.1.1 CAPITAL SOCIAL

Au 30 juin 2020, le capital social de Veolia Environnement était de 2 836 332 695 euros divisé en 567 266 539 actions entièrement libérées, toutes de même catégorie, de 5 euros de valeur nominale chacune.

À la date du dépôt du présent amendement du document d'enregistrement universel 2019, le capital social de la Société demeure inchangé.

2.1.2 MARCHE DES TITRES DE LA SOCIETE

Les actions de la Société sont admises aux négociations sur le marché réglementé d'Euronext Paris (compartiment A) depuis le 20 juillet 2000, sous le code ISIN FR 0000124141-VIE, le code Reuters VIE. PA et le code Bloomberg VIE. FP. Le titre Veolia Environnement est éligible au service de règlement différé (SRD).

Les actions de la Société font partie du CAC 40, principal indice publié par NYSE Euronext Paris, depuis le 8 août 2001.

Le tableau ci-dessous décrit les cours de bourse et les volumes de transactions en nombre de titres Veolia Environnement sur les dix-huit derniers mois sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Euronext Paris

Année (mois)	Cours (en euros)		Transaction en nombre de titres
	Plus haut	Plus bas	
2020			
Juin	22,180	19,735	43 762 392
Mai	20,100	17,820	36 686 927
Avril	20,640	17,500	44 855 741
Mars	28,680	16,015	95 375 115
Février	29,090	25,590	50 566 702
Janvier	26,990	23,230	36 961 422
2019			
Décembre	24,100	22,570	28 759 394
Novembre	23,670	22,540	29 501 985
Octobre	23,610	22,050	34 267 802
Septembre	23,280	21,190	43 719 824
Août	22,960	21,300	37 657 025
Juillet	23,220	21,400	36 350 913
Juin	21,780	20,560	33 726 521
Mai	21,630	19,745	41 271 947
Avril	21,350	19,910	34 214 733
Mars	20,350	19,200	32 500 981
Février	20,080	18,225	40 168 917
Janvier	18,440	17,500	34 217 888

Source : Bloomberg.

À la suite du retrait de Veolia Environnement de la cote du New York Stock Exchange (NYSE) de ses American Depositary Receipts (ADRs) la dernière cotation des ADRs au NYSE est intervenue le 22 décembre 2014. Depuis cette date, les ADRs sont négociés sur le marché hors cote américain (US Over-The-Counter market) sous le code VEOEY. Le programme d'ADR est géré par Deutsche Bank en tant que programme de niveau 1 (*sponsored level 1 facility*).

2.1.3 TITRES NON REPRESENTATIFS DU CAPITAL

Programme EMTN

Un programme d'Euro Medium Term Notes (EMTN) a été mis en place en juin 2001 pour un montant maximal de 4 milliards d'euros.

Ce montant maximal a été porté à 16 milliards d'euros le 13 juillet 2009.

Les principales émissions qui constituent l'encours de ce programme au 30 juin 2020 sont les suivantes :

Date de l'émission	Devise	Montant nominal de l'émission (en devises) (en millions)	Tirages complémentaires/ rachats partiels	Montant nominal de l'encours au 30 juin 2020 (en devises) (en millions)	Taux facial	Échéance
25 novembre 2003	EUR	700		700	6,125 %	25 novembre 2033
12 décembre 2005	EUR	600				
Juin 2013	EUR		-109			
Décembre 2013	EUR		-60	431	4,375 %	11 décembre 2020
24 mai 2007	EUR	1 000				
Décembre 2013	EUR		-150			
Avril 2015	EUR		-205	645	5,125 %	24 mai 2022
29 octobre 2007	GBP	500				
7 janvier 2008	GBP		150	650	6,125 %	29 octobre 2037
6 juillet 2010	EUR	834				
Avril 2015	EUR		-196	638	4,247 %	6 janvier 2021
30 mars 2012	EUR	750		750	4,625 %	30 mars 2027
9 avril 2015	EUR	500		500	1,59 %	10 janvier 2028
4 octobre 2016	EUR	600		600	0,314 %	4 octobre 2023
4 octobre 2016	EUR	500		500	0,927 %	4 janvier 2029
30 mars 2017	EUR	650		650	0,672 %	30 mars 2022
30 mars 2017	EUR	650		650	1,496 %	30 novembre 2026
21 novembre 2017	EUR	500		500	0 %	23 novembre 2020
5 décembre 2018	EUR	750		750	1,94 %	7 janvier 2030
14 janvier 2019	EUR	750		750	0,892%	14 janvier 2024
15 janvier 2020	EUR	500		500	0,664%	15 janvier 2031
15 avril 2020	EUR	700		700	1,25%	15 avril 2028
15 juin 2020	EUR	500		500	0,80%	15 janvier 2032

Au 30 juin 2020, l'encours du nominal du programme EMTN s'élevait à 8 907 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Émission d'obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles et/ou existantes

Veolia Environnement a procédé au rachat anticipé des obligations à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles et/ou existantes émises le 8 mars 2016 à échéance 15 mars 2021 pour un nominal d'environ 700 millions d'euros. Le 13 septembre 2019, un premier rachat à hauteur de 93 % du nominal au prix unitaire de 30,31 euros a été réalisé dans le cadre d'une offre de rachat suivi d'un second rachat complémentaire de 7 % par exercice d'un clean-up call, au pair soit au prix unitaire de 29,99 euros, le 13 novembre 2019.

Veolia Environnement a émis le 12 septembre 2019, dans le cadre d'un placement privé sans droit préférentiel de souscription, des obligations à option de conversion et/ou d'échanges en actions nouvelles et/ou existantes à échéance 1er janvier 2025 pour un montant nominal d'environ 700 millions d'euros. Ces obligations ne porteront pas intérêt et ont été émises à un prix de 103,25 % du pair. La valeur nominale d'exercice unitaire de ces obligations est de 30,41 euros, soit une prime de 35 % par rapport au cours de référence de l'action le jour de l'émission.

Au 30 juin 2020, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à environ 700 millions d'euros venant à échéance à plus d'un an.

Émission publique sur le marché américain

Le 23 décembre 2019, Veolia Environnement a procédé au rachat partiel à hauteur de 100 millions de dollars de l'obligation de 400 millions de dollars de coupon 6,75 % et de maturité juin 2038, émise en 2008 sur le marché américain.

Au 30 juin 2020, l'encours du nominal de cet emprunt s'élevait à 300 millions de dollars américains, soit 268 millions d'euros équivalents, venant à échéance à plus d'un an.

Programme d'émission d'obligations sur le marché domestique chinois (Panda Bonds)

Veolia Environnement a enregistré le 10 décembre 2019 auprès de la *National Association of Financial Market Institutional Investors* (NAFMII) deux programmes d'émission d'obligations sur le marché domestique chinois pour une durée de deux ans et pour un montant maximal de 10 milliards de renminbi, venant remplacer le programme signé en août 2016 et arrivé à échéance en août 2018.

Dans le cadre de ce nouveau programme, Veolia Environnement a émis le 17 décembre 2019, à l'occasion d'un placement privé auprès d'investisseurs chinois et internationaux, deux emprunts obligataires d'un montant total de 1,5 milliard de renminbi à échéance 17 décembre 2020, portant un coupon de 3,7 %.

Le 24 juin 2020, Veolia Environnement a poursuivi son programme d'émission par le biais de deux emprunts obligataires d'un montant total de 1,5 milliard de renminbi à échéance le 24 juin 2023, portant un coupon de 3.85%

Au 30 juin 2020, l'encours du nominal de ces emprunts s'élevait à 3 milliards de renminbi, soit 378 millions d'euros équivalents, dont 189 venant à échéance à moins d'un an.

Billets de trésorerie

Veolia Environnement dispose d'un programme de financement à court terme sous forme de titres négociables à court terme (*Negotiable European Commercial Paper* - NEU CP) plafonné à 5 milliards d'euros, dont la documentation financière a été mise à jour auprès de la Banque de France le 7 mai 2020.

Au 30 juin 2020, l'encours des titres négociables à court terme émis par la Société s'élevait à 4 592 millions d'euros.

Le 18 mai 2020, Veolia Environnement a établi un programme de titres de *commercial paper* (titres de créances négociables) plafonné à 600 millions de Livres Sterling auprès de la Bank of England dans le cadre du programme d'aide financière aux entreprises impactées par la Covid 19 (*Covid Corporate Financing Facility*).

Au 30 juin 2020, la ligne n'est pas utilisée.

2.2 Actionnariat de Veolia Environnement

2.2.1 ACTIONNARIAT AU 30 JUIN 2020

Le tableau ci-dessous présente le nombre d'actions et les pourcentages de capital et de droits de vote correspondants détenus par les principaux actionnaires connus de Veolia Environnement au 30 juin 2020.

Depuis le 3 avril 2016 a été mis en place un droit de vote double pour les actionnaires détenant leur action au nominatif depuis 2 ans au moins en application de la loi Florange du 29 mars 2014.

À la connaissance de la Société, il n'existe pas d'actionnaire autre que ceux mentionnés dans le tableau ci-dessous détenant directement ou indirectement environ 4 % ou plus du capital ou des droits de vote de la Société à la date du dépôt du présent amendement du document d'enregistrement universel 2019.

Actionnaires au 30 juin 2020	Nombre d'actions	Pourcentage du capital	Nombre de droits de vote théorique	Nombre de droits de vote exerçables	Pourcentage des droits de vote exerçables*
Caisse des dépôts ⁽¹⁾	33 837 962**	5,97	59 874 081	59 874 081	10,15
Blackrock ⁽²⁾	29 034 157	5,12	29 034 157	29 034 157	4,92
Franklin Resources ⁽³⁾	10 584 682	1,87	10 584 682	10 584 682	1,79
Veolia Environnement ⁽⁴⁾	12 729 998***	2,24	12 729 998**	0*	0*
Public et autres investisseurs	481 079 740	84,80	490 513 437	490 513 437	83,14
Total	567 266 539	100,00	602 736 355	590 006 357	100,00

* Pourcentage des droits de vote par rapport aux droits de vote effectifs (les titres auto-détenus par Veolia Environnement étant privés de droit de vote).

** Dont 26 036 119 actions détenues au nominatif depuis plus de deux ans

*** Au 30 juin 2020, Veolia Environnement auto-détient 12 729 998 actions.

(1) Sur la base du relevé des actionnaires nominatifs au 30 juin 2020 établi par la Société Générale (établissement teneur de compte) et sur la base de l'étude de l'actionnariat de la Société au 30 juin 2020. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de 10 % du capital et/ou des droits de vote, à la baisse, de la Caisse des dépôts et consignations date du 30 janvier 2020 (cf. Décision et Information AMF n°220C0413 du 30 janvier 2020).

(2) Sur la base de la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de Blackrock en date du 31 juillet 2020 (Décision et Information AMF n°220C2823 du 31 juillet 2020). Entre le 16 mars 2020 et le 31 juillet 2020, Blackrock a effectué plusieurs déclarations de franchissement de seuil légal de 5 % du capital et/ou des droits de vote à la hausse ou à la baisse (cf. Décision et Informations AMF n°220C0966, n°220C0989, n°220C1005, n°220C1071, n°220C1241, n°220C1276, n°220C1341, n°220C1354, n°220C1427, n°220C1597, n°220C1624, n°220C1685, n°220C1730, n°220C2823).

(3) Sur la base de la déclaration de franchissement de seuil statutaire de Franklin Resources notifiée le 27 juillet 2020 à la Société. À la connaissance de la Société, la dernière déclaration de franchissement de seuil légal de 5 % du capital et/ou des droits de vote, à la baisse, de Franklin Resources date du 25 février 2020 (cf. Décision et Information AMF n°220C0739).

(4) Actions auto-détenues et privées de droit de vote. Cette information figure dans la déclaration mensuelle des opérations réalisées par Veolia Environnement sur ses propres titres auprès de l'Autorité des marchés financiers le 3 juillet 2020.

À la connaissance de la Société et à la date de dépôt du présent amendement du document d'enregistrement universel, il n'existe aucun engagement liant un ou plusieurs actionnaires de la Société et aucun pacte d'actionnaires ou aucune convention auxquels la Société est partie susceptible d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre ni pacte ou convention de cette nature auxquels seraient parties des filiales significatives non cotées de la Société. Aucun tiers n'exerce de contrôle sur Veolia Environnement et, à la connaissance de la Société, il n'existe aucun accord dont la mise en œuvre pourrait, entraîner un changement ou une prise de contrôle de la Société.

2.3 Politique de distribution des dividendes

2.3.1 DIVIDENDES VERSES AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	Dividende 2015	Dividende 2016	Dividende 2017	Dividende 2018	Dividende 2019 ⁽¹⁾
Dividende brut par action	0,73	0,80	0,84	0,92	0,50
Dividende net par action	0,73 ^(*)	0,80 ^(*)	0,84 ^(*)	0,92 ^(*)	0,50 ^(*)
MONTANT GLOBAL DU DIVIDENDE DISTRIBUÉ^(**)	401 183 799	439 772 185	462 685 249	509 096 391	277 172 439

(*) Le dividende est éligible à l'abattement de 40 %.

(**) Montants réglés par la Société.

(1) Approbation par l'assemblée générale mixte du 22 avril 2020 (4^{ème} résolution) de la fixation du dividende au titre de l'exercice 2019 à 0,50 euro au lieu de 1 euro, telle que proposée par le conseil d'administration du 1er avril 2020 en raison de l'épidémie de la Covid-19 et ce, afin de préserver dans un esprit de solidarité partagée les intérêts de l'ensemble des parties prenantes.

3

EXAMEN DE LA SITUATION FINANCIERE ET DES RESULTATS

(CHAPITRE 3 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

3.1 Faits marquants de la période

3.1.1 CONTEXTE GENERAL ET CRISE SANITAIRE – COVID 19

La crise sanitaire à laquelle le monde fait face depuis plusieurs mois a conduit le Groupe à se mobiliser afin d'assurer la continuité de ses services tout en protégeant la santé de ses salariés, ses deux priorités absolues :

- mise en place de plans de continuité d'activités, déclinés par pays, qui visent en priorité à produire et livrer de l'eau potable et assurer l'assainissement des eaux usées ;
- maintien des activités du traitement des déchets, en particulier la collecte des déchets et les installations de traitement des déchets ;
- maintien des activités de gestion énergétique, sur ses réseaux de chaleur et pour les sites industriels et tertiaires qui continuent de fonctionner.

Au quotidien, l'engagement, le courage et la mobilisation exemplaires des équipes, permettent ainsi chaque jour sur le terrain de fournir les services essentiels aux populations.

Jusqu'à mi-mars, les activités du Groupe en dehors de l'Asie n'ont pas été affectées par la crise sanitaire.

A compter de cette date, la mise en place des mesures de confinement par les Etats, consécutives à l'extension de l'épidémie, s'est traduite par un impact plus ou moins sensible sur les activités de Veolia : après un point bas atteint au début du deuxième trimestre, la reprise progressive des activités s'est confirmée en juin avec un fort rebond dans la plupart des activités et géographies où le Groupe opère.

Dans ce contexte, le Groupe a annoncé le 1^{er} avril 2020 suspendre ses objectifs financiers 2020 tout en lançant un plan visant à réduire autant que possible l'effet négatif de la crise sanitaire sur ses résultats en 2020 :

- la mise en œuvre d'un nouveau plan d'économies de coûts (*Recover and Adapt*) de 200 millions d'euros porté à 250 millions d'euros à l'occasion de la publication des comptes de juin 2020. Plusieurs axes de travail autour de la réduction des dépenses discrétionnaires non engagées sont en cours comme (i) la réduction des frais généraux, (ii) les achats intégrant la sous-traitance (iii) les coûts de maintenance en optimisant et en décalant ce qui peut l'être (iv) les efforts sur les charges de personnel par le recours au chômage partiel et la diminution de l'intérim par exemple ; Ce nouveau plan d'économies vient en complément du programme d'efficacité annuel de 250 millions d'euros ;
- le programme d'investissements de 2020 réduit de 500 millions d'euros, soumis à une sélectivité accrue, tout en préparant le Groupe au rebond post-crise ; ainsi le programme d'investissement passerait de 2,5 milliards d'euros à 2,0 milliards d'euros représentant une baisse de 20% : décalage ou annulation des investissements de maintenance lorsque cela est possible tout en privilégiant dans la mesure du possible le maintien des investissements discrétionnaires ;
- enfin le développement de nouvelles offres commerciales telles que la désinfection, le traitement des déchets médicaux, les offres digitales ou la qualité de l'air.

En complément de ce plan, le Groupe participe également aux plans de relance et se prépare à toutes éventualités (incluant une deuxième vague localisée à certaines géographies si ce scénario se concrétise). Depuis mi-mai, deux priorités supplémentaires ont été fixées: la première étant de permettre d'accueillir le maximum de salarié sur leur lieu de travail de façon compatible avec les règles sanitaires et la seconde étant de retrouver un niveau d'activité normal pour les secteurs ayant été arrêtés ou ayant fonctionnés de façon réduite comme les travaux, la maintenance industrielle et tertiaire ou la maintenance assainissement.

La quasi-totalité des usines du Groupe ou des activités du Groupe ont fonctionné au plus fort de la crise sanitaire avec des variations de volumes qui diffèrent selon les métiers :

- les services essentiels municipaux tels que l'eau potable, l'eau usée, la collecte et le traitement des déchets municipaux et le chauffage urbain ainsi que les services énergétiques dans les hôpitaux ont été peu impactés avec une baisse de leurs volumes habituels ;
- les activités de déchets dangereux sont modérément impactées avec notamment en Europe un taux d'utilisation élevé de nos incinérateurs ;
- en revanche, l'activité de déchets industriels et commerciaux en fort repli en avril du fait de la fermeture obligatoire de très nombreuses entreprises et centres d'activités tertiaires comme les centres commerciaux a connu un rebond dès la fin des périodes de dé-confinement décidée par les différents États. Les services sur sites industriels et aux bâtiments sont également pénalisés quand ces sites sont fermés ;
- enfin, les activités de travaux en France, à l'arrêt sur mars et avril, et ralenties hors de France selon un degré variable en fonction des géographies, ont repris progressivement leur niveau d'activité et atteint leur niveau normal d'activité en juin.

Ainsi au cours du deuxième trimestre, le chiffre d'affaires du Groupe a été réduit globalement de -11% versus le deuxième trimestre 2019 avec une forte baisse en France (-16,1%) et dans les Activités Mondiales (-20,8%) et une meilleure résistance en Europe hors France (-6,7%) et dans le Reste du Monde (-5,7%), nos activités dans les déchets industriels et commerciaux ainsi que les travaux ayant été très impactées. L'activité du mois de Juin 2020 a vu un fort rebond de nos activités avec un chiffre d'affaires représentant environ 97% du chiffre d'affaires du mois de Juin 2019.

Au global, du premier semestre, l'activité est marquée par les impacts de la crise sanitaire sur les opérations du Groupe, notamment en Chine dès janvier, puis en Europe et dans les autres géographies comme l'Amérique latine à partir de la seconde moitié de mars, graduellement et en fonction des évolutions locales de la pandémie. La performance sur le premier semestre confirme le caractère résilient de nos activités avec un impact plus prononcé sur les activités déchets industriels et Travaux et une reprise forte depuis fin mai / début juin.

Dans ce contexte, le premier semestre 2020 est marqué par :

- un chiffre d'affaires à 12 412 millions d'euros en variation de -6,1% à change constant et de -5,6 % à change et périmètre constants avec un second trimestre en évolution de -11% à change constant versus -1,3% au premier trimestre ;
- un EBITDA de 1 599 millions d'euros en variation de -19,2% à change constant et de -17,3% à périmètre et change constants avec un second trimestre en évolution de -33,9% à change constant versus -5,3% au premier trimestre ;
- les mesures d'adaptation à la crise sanitaire (*Recover and Adapt*) contribuent à hauteur d'un montant de 120 millions d'économies à fin juin 2020 ;
- un EBIT courant de 438 millions d'euros, en variation de -48,0% à change constant et de -43,1% à périmètre et change constant avec un second trimestre en évolution de -86,9% à change constant versus -18,0% au premier trimestre ;
- un résultat net courant part du Groupe de 7 millions d'euros en variation de -97,7% à change constant ; retraité des variations de plus-values financières, le résultat est en variation de -98,3% en courant et de -91,1% à change et périmètre constants avec le second trimestre en évolution de -178,2% à change constant versus -36,3% au premier trimestre ;
- un Free Cash Flow net résilient face à la crise de -515 millions d'euros (versus -473 millions d'euros au 30 juin 2019). La baisse de l'EBITDA ayant été compensée par des investissements industriels nets en baisse de 96 millions d'euros (réduction de 500 millions d'euros d'investissements industriels attendus sur l'exercice 2020 vs 2019) et par une variation du besoin en fonds de roulement opérationnel plus favorable à -683 millions d'euros contre -908 millions d'euros au premier semestre 2019.
- un endettement financier net de 11 850 millions d'euros contre 12 478 millions d'euros au 30 juin 2019.

Point sur la liquidité du Groupe

Face à une crise sans précédent, Veolia a immédiatement placé le suivi de la liquidité comme une priorité. Cela se traduit par un suivi quotidien de l'évolution du cash et des prévisions hebdomadaires par Business Unit sur un horizon de cinq semaines, un suivi du fonctionnement des back offices Finance (facturation, recouvrement, paiements, fournisseurs), et un point quotidien sur la situation des marchés financiers au niveau Groupe.

Le Groupe mène ainsi une politique de financement prudente et résiliente, le cash centralisé est placé essentiellement dans des actifs monétaires liquides (OPCVM monétaires ou dépôts bancaires liquides).

La situation de liquidité du Groupe au 30 juin 2020 est solide à 12,1 milliards d'euros et se compose principalement des éléments suivants :

- 6,7 milliards d'euros de cash centralisé (dont 4,6 milliards d'euros de Billets de Trésorerie de maturité résiduelle moyenne de 4,1 mois en cours de refinancement) ;
- 1,2 milliards d'euros de cash mobilisable dans les filiales ;
- lignes de crédit et lignes bilatérales non tirées et disponibles pour 4,2 milliards d'euros.

3.1.2 ÉVOLUTIONS AU SEIN DU GROUPE

Acquisitions significatives

Le Groupe poursuit sa politique de développement afin de soutenir le retour à une forte croissance post-crise.

Alcoa (Etats-Unis)

Annoncé le 20 décembre 2019, le Groupe a procédé sur le premier trimestre 2020 au travers de sa filiale Veolia North America au rachat du site de traitement des déchets dangereux d'Alcoa USA Corporation pour un montant de 231 millions d'euros⁽¹⁾.

Nagpur (Inde)

Le Groupe par l'intermédiaire de sa société Veolia India a procédé sur le second semestre 2020 au rachat des sociétés Orange City Water et Orange City Hydraulic Works à Nagpur (2 millions d'habitants) en Inde pour un montant de 113 millions d'euros⁽¹⁾ et développe ainsi son activité de distributeur d'eau potable dans le sous-continent indien.

Cessions significatives

Le Groupe n'a procédé à aucune cession significative sur le premier semestre 2020.

3.1.3 FINANCEMENT DU GROUPE

Au 1er semestre 2020, le Groupe a mené une gestion active de sa dette en bénéficiant de conditions de marché satisfaisantes : les opérations de refinancement menées ont permis la stabilité de la maturité de la dette brute.

Evolution des emprunts obligataires

Le 8 janvier 2020, Veolia a placé 500 millions d'euros d'obligation à échéance janvier 2031. Cette obligation, émise au pair, porte un coupon de 0,664 %. Le taux de souscription proche de 5 a permis d'améliorer substantiellement le niveau d'émission et d'obtenir un pricing final meilleur que le marché secondaire.

Le 8 avril 2020 et le 8 juin 2020, dans un contexte de forte volatilité des marchés financiers et notamment du marché du crédit, Veolia a profité d'une fenêtre de marché favorable pour placer respectivement 700 millions d'euros d'obligation à échéance avril 2028, émise au pair et portant un coupon de 1,25% ; et 500 millions d'euros d'obligation à échéance janvier 2032, émise au pair et portant sur un coupon de 0,80%.

Ces trois émissions obligataires, destinées à servir les besoins de financement généraux du Groupe, ont permis d'anticiper le refinancement de l'ensemble des tombées obligataires prévues en 2020 et 2021, pour un montant de 1,6 milliard d'euros.

Enfin, le 22 juin 2020, Veolia Environnement a émis avec succès deux emprunts obligataires pour un montant cumulé de 1,5 milliard de renminbi (188 millions d'euros équivalents) sur le marché domestique chinois (« Panda Bond »). Ces obligations ont été émises dans le cadre d'un placement privé et porte un coupon de 3,85 %, pour une maturité de 3 ans. Le placement a été réalisé auprès d'investisseurs chinois et internationaux. Le produit de ces émissions est utilisé pour financer les projets du Groupe en Chine continentale. Les conditions obtenues témoignent de la perception très favorable de la signature de Veolia, ainsi que de la confiance des investisseurs dans le développement du Groupe en Chine.

Confirmation de la perspective de crédit

Le 18 mai 2020, Moody's a confirmé la notation de crédit de Veolia Environnement, P-2/Baa1 à perspective stable. De son côté, S&P a confirmé le 10 juin 2020, la notation A-2 / BBB avec une perspective stable.

Paiement du dividende

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 avril 2020 a approuvé au titre de l'exercice 2019 le paiement d'un dividende à 0,50 euro par action, le conseil d'administration ayant décidé le 1er avril 2020 - compte tenu des circonstances exceptionnelles liées à la COVID 19 et afin de préserver dans un esprit de solidarité partagée les intérêts de l'ensemble des parties prenantes - de diviser de moitié le dividende au titre de l'exercice 2019 initialement proposé à 1,00 euro. Le montant du dividende s'élève ainsi à 277 millions d'euros et a été mis en paiement à compter du 14 mai 2020.

(1) Acquisition de titres et dettes des entités entrantes

3.1.4 PLAN D'EPARGNE GROUPE ET D'ACTION DE PERFORMANCE

Compte tenu des circonstances exceptionnelles, le conseil d'administration - sur la proposition de son comité de rémunération - a décidé au titre de la politique de rémunération 2021 de procéder, pour l'ensemble de ses bénéficiaires, à la révision des conditions du plan d'attribution d'actions de performance 2018 mis en place le 2 mai 2018 (échéance 2021) et se rapportant aux exercices 2018, 2019 et 2020.

Ce plan prévoyait, comme condition de performance, une progression moyenne du résultat net courant part du Groupe par action de 10% par an (pour l'acquisition de la totalité de l'enveloppe des actions de performance attribuées) constatée à l'échéance du plan prévue en 2021 sur la base des comptes 2017 et au regard des résultats des exercices 2018, 2019 et 2020. Si cette hausse moyenne est inférieure à 5%, aucune action de performance ne serait acquise. Entre 5 et 10%, il est fait application d'une règle de proportionnalité.

Le conseil d'administration a décidé de modifier cet objectif de performance en le maintenant pour les seuls exercices 2018 et 2019 de la période de référence et en réduisant le nombre initial d'actions de performance attribuée d'un tiers afin de prendre en compte « la neutralisation » de l'exercice 2020. La date d'échéance du Plan reste sans changement (2 mai 2021).

Par ailleurs, dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale mixte des actionnaires, le conseil d'administration a décidé le 10 mars 2020 sur proposition de son comité des rémunérations d'attribuer à environ 450 bénéficiaires incluant des cadres dirigeants, des collaborateurs à haut potentiel et des contributeurs clé du Groupe, des actions de performance (jusqu'à 0.5% du capital). L'acquisition définitive de ces actions est soumise à une condition de présence et de performance, détaillée dans la section 7.4.3 page 446 du Document d'enregistrement universel 2019.

Enfin, à l'occasion de l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement, la Société a réaffirmé sa volonté d'associer les collaborateurs au développement et à la performance du Groupe en lançant une nouvelle opération d'actionnariat des salariés sur l'exercice 2020.

3.1.5 ÉVOLUTION DE LA GOUVERNANCE

Assemblée générale mixte de Veolia Environnement le 22 avril 2020

Dans le cadre du renouvellement annuel du conseil, le conseil d'administration lors de sa séance du 10 mars 2020, a pris acte que le mandat de quatre administrateurs (M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, Mme Nathalie Rachou et M. Guillaume Texier) venait à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 22 avril 2020.

Sur recommandation du comité des nominations, le conseil d'administration a décidé le 10 mars 2020 de proposer à l'Assemblée générale mixte du 22 avril 2020 le renouvellement de ces quatre administrateurs pour une durée de quatre ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire annuelle de 2024 qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Veolia Environnement, réunie le 22 avril 2020 au siège administratif de la société sous la présidence de M. Antoine Frérot, président-directeur général de la Société et hors la présence physique des actionnaires en raison des mesures sanitaires imposées dans le cadre de l'épidémie de la COVID 19 et en application des mesures d'urgence adoptées par le gouvernement français. Elle a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises.

L'Assemblée Générale Mixte a en particulier renouvelé les mandats d'administrateur de Mesdames Isabelle Courville et Nathalie Rachou et de Messieurs Jacques Aschenbroich et Guillaume Texier pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Elle a, par ailleurs :

- approuvé les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice 2019 ;
- fixé le dividende en numéraire au titre de l'exercice 2019 à 0,50 euro par action et décidé que ce dividende serait détaché de l'action le 12 mai 2020 et mis en paiement à compter du 14 mai 2020 ;
- approuvé la rémunération versée ou attribuée au cours de l'exercice 2019 à M. Antoine Frérot en raison de son mandat de président-directeur général ;
- approuvé les informations relatives à la rémunération 2019 des mandataires sociaux (hors dirigeant mandataire social) ;
- approuvé la politique de rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2020 ;
- approuvé la politique de rémunération des mandataires sociaux (hors dirigeant mandataire social) au titre de l'exercice 2020 ;
- renouvelé l'ensemble des délégations financières consenties au conseil d'administration ;
- autorisé le conseil d'administration à procéder à des attributions d'actions de performance au profit des membres du personnel salarié du Groupe et des mandataires sociaux de la Société ;
- approuvé l'harmonisation des statuts de la Société avec les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

À l'issue de cette Assemblée Générale Mixte, la composition du conseil d'administration de Veolia Environnement reste sans changement et se compose de treize administrateurs dont deux administrateurs représentant les salariés et cinq administratrices (45,45 %)⁽¹⁾ :

- M. Antoine Frérot, président-directeur général ;
- M. Louis Schweitzer, vice-président ;
- Mme Maryse Aulagnon, administratrice référente ;
- M. Jacques Aschenbroich ;
- Caisse des dépôts et consignations, représentée par M. Olivier Mareuse ;
- Mme Isabelle Courville ;
- Mme Clara Gaymard ;
- Mme Marion Guillou ;
- Mme Nathalie Rachou ;
- M. Paolo Scaroni ;
- M. Guillaume Texier ;
- M. Pavel Páša, administrateur représentant les salariés ;
- M. Franck Le Roux, administrateur représentant les salariés ;

Les quatre comités du conseil d'administration restent également sans changement et sont composés comme suit :

- **comité des comptes et de l'audit** : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.
- **comité des nominations** : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon et Mme Isabelle Courville.
- **comité des rémunérations** : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer.
- **comité recherche, innovation et développement durable** : M. Jacques Aschenbroich (Président), Mme Isabelle Courville, Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

(1) Hors administrateurs représentant les salariés en application de l'article L. 225-27-1 du Code de commerce.

3.2 Informations comptables et financières

3.2.1 CHIFFRES CLES

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020	Variations 2019 / 2020		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Chiffre d'affaires	13 324	12 412	-6,8%	-6,1%	-5,6%
EBITDA	2 002	1 599	-20,1%	-19,2%	-17,3%
Marge d'EBITDA	15,0%	12,9%			
EBIT Courant ⁽¹⁾	857	438	-49,0%	-48,0%	-43,1%
Résultat net courant – part du Groupe	352	7	-97,9%	-97,7%	-91,1%
Résultat net courant – part du Groupe, hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôt	334	6	-98,3%	-98,0%	-85,9%
Resultat Net part du Groupe	331	-138	-141,5%		
Investissements industriels nets	-969	-873			
Free cash-flow net ⁽²⁾	-473	-515			
Endettement financier net	-12 478	-11 850			

(1) Y compris la quote-part de résultat net courant des co-entreprises dans le prolongement des activités du Groupe et entreprises associées.

(2) Les définitions des indicateurs sont données dans la section 3.10.3 du document d'enregistrement universel 2019.

Les principaux impacts de change sont les suivants :

Impacts de change au 30 juin 2020 (vs 30 juin 2019 publié)	%	(M€)
Chiffre d'affaires	-0,8%	-106
EBITDA	-0,9%	-19
EBIT Courant	-0,9%	-8
Résultat net courant – part du Groupe	-0,2%	-1
Endettement financier net	1,5%	157

Chiffre d'affaires consolidé du Groupe

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 12 412,0 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 13 323,9 millions d'euros au 30 juin 2019, soit une évolution de -6,1% à change constant et -5,6% en organique.

L'évolution du chiffre d'affaires par trimestre est la suivante par segments opérationnels sur le second semestre 2020:

(variation à change constant)	1 ^{er} trimestre 2020	2 ^{ème} trimestre 2020	1 ^{er} semestre 2020
France	-3,1%	-16,1%	-9,7%
Europe, hors France	1,1%	-6,7%	-2,5%
Reste du monde	-1,8%	-5,7%	-3,7%
Activités mondiales	-3,6%	-20,8%	-12,5%
Groupe	-1,3%	-11,0%	-6,1%

Le second trimestre 2020 est marqué :

- en France par une activité résiliente dans l'Eau avec un impact limité de la crise sur les volumes qui restent stable sur le semestre, des prix en hausse continue de +1,5%, mais compensés par la baisse de l'activité travaux. Dans les déchets les volumes de collecte industrielle en forte baisse sur mars et avril se rétablissent depuis mai pour être proche des niveaux de juin 2019 grâce au traitement de déchets stockés lors de la période du confinement ;
- en Europe hors France, par une baisse des volumes de déchets industriels en Allemagne, aux Pays Bas et au Royaume Uni. Une activité Energie en baisse en Europe du sud, Scandinavie et Belgique. L'Europe centrale et Orientale résiste particulièrement à la crise (volumes en légère baisse sur l'eau municipale et l'énergie) ;
- dans le Reste du Monde par un impact modéré de la crise sanitaire : L'Amérique du Nord voit son chiffre d'affaires baisser de -3,9% à périmètre et change constant, celui de l'Amérique latine diminue de -0,5% à change constant, celui du Pacifique de -2,6% à change constant tandis que l'Asie voit son chiffre d'affaires progresser de +2,4% à change constant ;
- dans les Activités Mondiales par une baisse liée à l'arrêt des travaux en France et à la baisse des volumes dans les déchets dangereux. Après avoir touché un point bas à fin avril, l'activité déchets dangereux enregistre à fin juin une reprise quasi normale de son volume d'activité (90%).

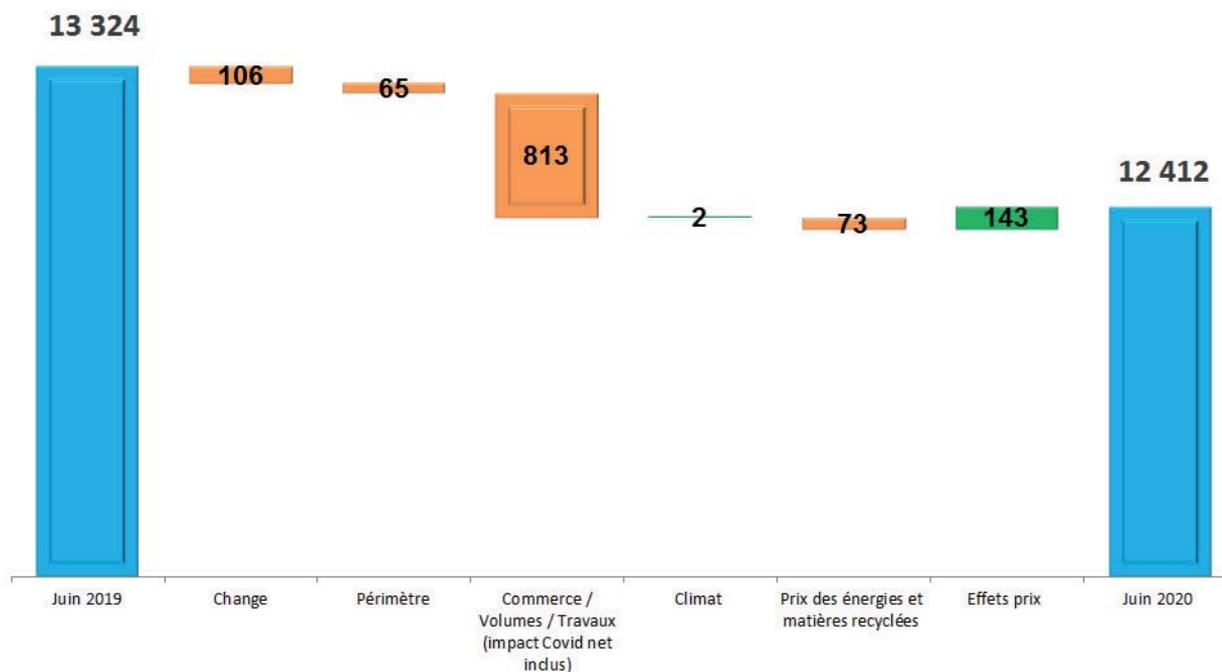
Au global du semestre, l'évolution du chiffre d'affaires, par rapport au 30 juin 2019, se détaille comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2019		Variations 2019 / 2020		
	publié	30 juin 2020	en courant	à change constant	à périmètre et change constants
France	2 759,2	2 490,6	-9,7%	-9,7%	-9,7%
Europe, hors France	4 789,3	4 623,7	-3,5%	-2,5%	-2,8%
Reste du monde	3 495,9	3 308,0	-5,4%	-3,7%	-1,1%
Activités mondiales	2 275,7	1 988,5	-12,6%	-12,5%	-13,1%
Autres	3,7	1,2	-68,0%	-	-
Groupe	13 323,9	12 412,0	-6,8%	-6,1%	-5,6%

- chiffre d'affaires en baisse en **France** de -9,7% à périmètre constant par rapport au 30 juin 2019: à périmètre constant, l'Eau est en retrait de -6,4% et les Déchets de -13,4% :
 - le chiffre d'affaires de l'Eau est en baisse de -6,4% par rapport au 30 juin 2019, sous l'effet d'un fort ralentissement de l'activité travaux (-3,7%, quasi arrêt sur la période de confinement jusqu'au redémarrage en juin), la baisse d'activité générée par la crise sanitaire partiellement compensée par une indexation tarifaire en hausse (+1,5% en 2020),
 - l'activité Déchets est en diminution de -13,4% à périmètre constant au 30 juin 2020 par rapport au 30 juin 2019 avec une évolution défavorable des matières recyclées (dont effet prix -19 millions d'euros, effet volume -16 millions d'euros sur le papier carton), une baisse des volumes en lien avec la crise sanitaire dans la collecte de déchets industriels (-18%), la collecte municipale (-6%) et les tonnages traités en enfouissement (-16%) que compensent partiellement la hausse des tonnages traités en incinération (+4%) et les hausses tarifaires pratiquées sur le premier trimestre.
- L'Europe hors France** est en baisse de -2,5% à change constant par rapport au 30 juin 2019, et affiche une évolution disparate selon les régions :
 - dans la zone Royaume-Uni / Irlande, le chiffre d'affaires de 1 072,2 millions d'euros est en baisse de -5,8% à change constant, suite à une baisse des volumes traités en centre d'enfouissement (-8%) compensé par un taux de disponibilité élevé des incinérateurs (95,7%), une évolution défavorable des contrats de collecte municipale (fin de multiples contrats) et le ralentissement de l'activité commerciale au second trimestre,

- en Europe Centrale et Orientale, le chiffre d'affaires s'établit à 1 677,3 millions d'euros et croît de +0,7% à change constant par rapport au 30 juin 2019 et de +1% (hors impact défavorable du climat de -5,8 millions d'euros). Cette hausse est portée principalement :
 - dans l'Energie par la hausse des tarifs,
 - par une progression de l'activité travaux (+0,7%) en Roumanie (conditions climatiques favorables) et en République tchèque (travaux de maintenance sur l'usine de traitement des eaux usées de Prague),
 - dans l'Eau : par des hausses de tarifs en République tchèque (indexation annuelle), et en Bulgarie, partiellement absorbées par des volumes en baisse en particulier en République Tchèque suite au ralentissement du tourisme à Prague.
- en Europe du Nord, le chiffre d'affaires de 1 303,8 millions d'euros est en retrait de -4,9% à change constant par rapport au 30 juin 2019. La baisse est principalement portée :
 - par une baisse de l'activité industrielle en Suède (fermeture des sites Volvo conséquence de la crise sanitaire liée à la COVID 19) et aux Pays-Bas (baisse des volumes plastique) ainsi qu'à une baisse du niveau d'activité dans le recyclage sur l'ensemble de la zone,
 - en Allemagne (principal pays contributeur au chiffre d'affaires : 915 millions d'euros sur le premier semestre) par une baisse du chiffre d'affaires de -1,9%. Dans l'activité Déchets après une baisse sur la fin du premier trimestre liée au confinement on observe une reprise de la progression des volumes sur la fin du second trimestre ainsi qu'une hausse des tarifs qui ne parvient pas à compenser la forte dégradation des prix de vente des papiers.
- Retrait dans le **Reste du Monde** de -3,7% à change constant par rapport au 30 juin 2019 et -1,1% à périmètre et change constant :
 - le chiffre d'affaires de la zone Asie est en nette progression de +4,7% à change constant, notamment grâce à la poursuite de la forte croissance de la zone Chine, Hong-Kong et Taiwan, dont le chiffre d'affaires est de 568 millions d'euros, porté :
 - à Hong-Kong (+51% à change constant) par l'intégration des activités de Southa (activité de services énergétiques aux bâtiments +30,4 millions d'euros) et la construction de l'extension du site de stockage de Greenvalley,
 - en Chine (-1,6% à change constant par rapport à 2019) avec d'une part la progression de l'activité dans l'énergie (effet des acquisitions de 2019 de Yibin et Kedong Heating, de l'extension de réseau et l'augmentation des tarifs du réseau de chaleur de Harbin) et dans la propreté (activité plastique de Huafei), et d'autre part la baisse des activités de services aux industriels,
 - à noter au Japon (+8,8% à change constant), une progression de l'Eau municipale grâce à la croissance organique des activités O&M et une bonne performance de l'EPC industrielle : projets Lithium (+13 millions d'euros) & Hiroshima.
 - le chiffre d'affaires en Amérique du Nord s'établit à 882 millions d'euros avec une baisse de -1,6% à périmètre et change constant (impact périmètre lié à la cession des réseaux de chaleur aux Etats-Unis de 184 millions d'euros au 30 juin 2019), baisse marquée par des volumes en retrait dans les déchets au Canada et une baisse de l'activité dans l'eau industrielle que compense une progression de l'activité déchets dangereux,
 - le chiffre d'affaires de la zone Pacifique recule de -0,5% à change constant au 30 juin 2020 malgré une hausse des services aux industriels, de l'activité déchets dangereux et des gains de contrats en Nouvelle-Zélande qui peinent à compenser la baisse de l'activité travaux dans l'Eau en Australie,
 - progression du chiffre d'affaires en Amérique latine (+5,8% à change constant), portée principalement par les hausses tarifaires en Argentine (liées à l'inflation), le démarrage de nouveaux contrats au Pérou et les impacts périmètre (Stericycle au Chili, Gadere en Equateur et Entorno en Colombie - impact de +3 millions d'euros),
 - l'Afrique/Moyen-Orient recule de -1% à change constant : la baisse des volumes et des travaux au Maroc (-7,1% à change constant) est compensée par l'impact de l'activité en Afrique du Sud acquise en 2019.
- **Activités mondiales** : le chiffre d'affaires est en diminution de -12,5% à change constant par rapport au 30 juin 2019 :
 - l'activité Déchets dangereux en Europe affiche une certaine résilience depuis la fin de la période de confinement mais enregistre une diminution de -12,8% à change constant à fin juin avec une activité des incinérateurs solide et des volumes variables selon les secteurs (le secteur pharmaceutique, l'agroalimentaire, et les produits chimiques moins impactés par la crise sanitaire) et des effets commerciaux positifs qui compensent une baisse des volumes dans les centres de stockage et la dépollution fortement impactés par l'arrêt des chantiers du BTP,
 - l'activité de Veolia Water Technologies recule de -1,2% à change constant par rapport à l'année 2019 suite au ralentissement de l'activité lié à la crise sanitaire que compense la montée en puissance des contrats de construction d'usine de dessalement gagnés en 2019 (All Dur II, Um Al Quwain et Rabigh 3). Le chiffre d'affaires de la Sade recule de -18,3% à change constant en raison du quasi arrêt des chantiers de construction en France entre le 17 mars et le 11 Mai. Sur le mois de juin le taux d'activité de la Sade se rétablit à 100%.

L'évolution du chiffre d'affaires entre 2019 et 2020 peut s'analyser comme suit **par principaux effets** :



L'effet change de -106 millions d'euros (-0,8% du chiffre d'affaires) reflète principalement la variation du dollar américain (+24,5 millions d'euros), du peso argentin (-38,1 millions d'euros), du dollar australien (-23,7 millions d'euros), du zloty polonais (-16,6 millions d'euros), de la couronne tchèque (-13,3 millions d'euros) du forint hongrois (-12,4 millions d'euros) et du real brésilien (-15,5 millions d'euros).

L'effet périmètre de -65 millions d'euros s'explique par :

- des opérations réalisées en 2019 : cession des réseaux de chaleur aux Etats-Unis (-184,3 millions d'euros), acquisition de Southa à Hong Kong (+30,4 millions d'euros), actifs de traitement de boues en Allemagne (+10,7 millions d'euros), et des activités déchets dangereux de Stericycle au Chili (+10,9 millions d'euros) ;
- des opérations réalisées en 2020 dont l'acquisition de Torrepet en Espagne pour un montant de 11,6 millions d'euros, des actifs d'Alcoa (déchets dangereux) aux Etats-Unis +6,4 millions d'euros.

L'impact du **prix des énergies et des matières recyclées** s'élève à -73 millions d'euros avec notamment une baisse des prix des matières recyclées (-0,7%, soit -98 millions d'euros dont -63 millions d'euros liés à la baisse des prix papier cartons recyclés) et une augmentation du prix des énergies (principalement en Europe centrale et orientale).

L'effet Commerce (Volumes et travaux) s'élève à -813 millions d'euros et inclut notamment l'effet COVID pour l'ensemble du semestre.

Les **effets prix** favorables (+143 millions d'euros) sont liés principalement à des indexations tarifaires positives dans l'eau en France (+1,5%), en Europe centrale et orientale ainsi que dans les déchets dont la France, le Royaume-Uni, l'Europe du Nord et l'Amérique latine.

Chiffres d'affaires par métier

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020	Variations 2019 / 2020		
			en courant	à change constant	à périmètre et change constants
Eau	5 342,1	5 095,8	-4,6%	-4,4%	-5,0%
<i>Dont Eau exploitation</i>	4 009,7	3 896,4	-2,8%	-2,7%	-3,3%
<i>Dont Technologie et Construction</i>	1 332,4	1 199,4	-10,0%	-9,6%	-10,2%
Déchets	5 036,7	4 667,8	-7,3%	-6,2%	-7,4%
Énergie	2 945,1	2 648,4	-10,1%	-8,7%	-3,4%
Groupe	13 323,9	12 412,0	-6,8%	-6,1%	-5,6%

Eau

Le chiffre d'affaires de l'Eau exploitation est en diminution de -2,7% à change constant par rapport au 30 juin 2019. Cette évolution s'explique par :

- en France : un chiffre d'affaires en baisse de -6,4% lié principalement aux arrêts des chantiers de construction (-3,7%), des volumes stables et des indexations tarifaires en hausse (+1,5%) ;
- en Europe Centrale et Orientale : des volumes en baisse de -2,4% (République tchèque : baisse du tourisme à Prague) compensés par un impact favorable des indexations de prix +2,6% (République tchèque et Bulgarie) ;

Le chiffre d'affaires Technologie et Construction est en baisse de -9,6% à change constant par rapport au 30 juin 2019. Cette diminution s'explique par :

- un chiffre d'affaires de VWT à 665 millions d'euros en baisse de -1,2% à change constant lié aux projets de dessalement remportés en 2019 se concrétisant au premier trimestre 2020 :
 - un impact COVID 19 limité,
 - une activité Technologie & Services plus résiliente.
- un chiffre d'affaires de la Sade à 534 millions d'euros en baisse de -18,3% à change constant, conséquence de l'arrêt de l'activité Travaux en France pendant la période de confinement.

Déchets

Le chiffre d'affaires de l'activité Déchets est en diminution de -6,2% à change constant par rapport au 30 juin 2019 :

- un effet commerce et volumes de -8,4% fortement impacté par les effets de la crise sanitaire sur le second trimestre principalement en France, en Europe du Nord et en Asie (notamment sur l'activité déchets industriels et commerciaux) ;
- un effet prix positif de +2,2% notamment en France, au Royaume-Uni, en Europe du Nord, en Amérique latine et dans le Pacifique partiellement compensé par la baisse des prix des papiers et cartons recyclés (-1,9%).

Énergie

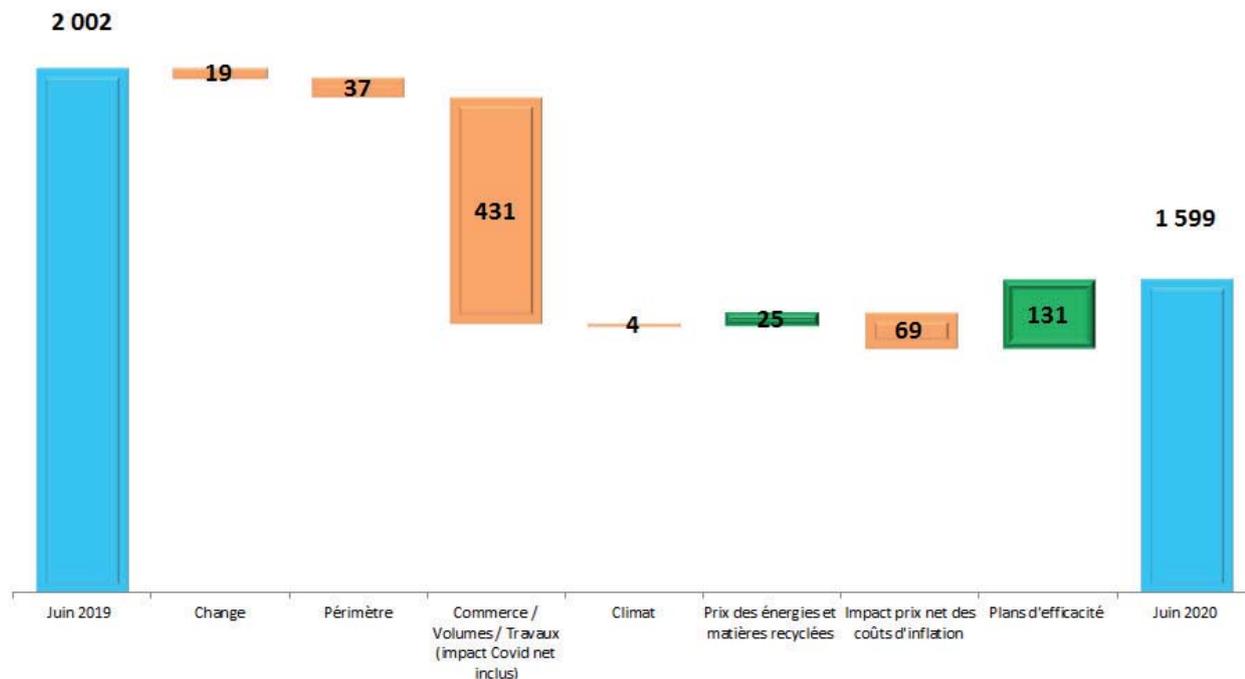
Le chiffre d'affaires de l'activité Énergie est en diminution de -8,7% à change constant par rapport au 30 juin 2019 (-3,4% à périmètre et change constants). Cette évolution s'explique essentiellement par :

- un impact périmètre de -156 millions d'euros principalement lié à la cession des activités de réseaux de chaleur aux Etats-Unis en 2019 ;
- un effet climat négatif de -3 millions d'euros (-0,1%) notamment en Europe Centrale et Orientale ;
- un effet prix des énergies positif de +1,0% avec une hausse des tarifs de chauffe et d'électricité en Europe Centrale et Orientale ;
- une baisse des volumes (-3,3%) principalement en Europe Centrale, en France, en Espagne et en Italie.

EBITDA

Au 30 juin 2020, l'EBITDA consolidé du Groupe s'élève à 1 599,0 millions d'euros, soit une baisse de -19,2% à change constant par rapport au 30 juin 2019. Le taux de marge est en retrait à 12,9% en juin 2020 contre 15,0% au 30 juin 2019.

Par **effet**, l'évolution de l'EBITDA entre 2019 et 2020 peut s'analyser comme suit :



L'**impact change** sur l'EBITDA est négatif et s'élève à -19 millions d'euros. Il reflète principalement les variations du dollar américain (+2,1 million d'euros), du peso argentin (-3,4 millions d'euros), du dollar australien (-2,7 millions d'euros), du peso colombien (-2,3 millions d'euros), du forint hongrois (-1,8 millions d'euros) et du yen japonais (+0,9 millions d'euros).

L'**effet périmètre** de -37 millions d'euros concerne principalement les opérations réalisées en 2019, notamment la cession des activités de réseaux de chaleur aux Etats-Unis (-45,4 millions d'euros), l'acquisition des activités de Stericycle au Chili (+2 millions d'euros) et des réseaux de chaleur en Chine Yibin (+1,3 million d'euros) et Kedong (+1 million d'euros), ainsi que les développements réalisés en 2020 dont l'intégration des actifs de Torrepet en Espagne (+2,2 millions d'euros).

Les effets **commerce et volumes** sont défavorables à hauteur de -431 millions d'euros et comprennent les impacts COVID partiellement compensés par un programme de mesures d'adaptation mis en place (Plan 'Recover & adapt') dont la concrétisation a permis de réaliser des gains supplémentaires sur les coûts opérationnels.

L'impact **climat énergie** de -4 millions d'euros (-6 millions d'euros au 30 juin 2019) s'explique notamment par des effets défavorables en Europe Centrale et Orientale et en Asie.

Les **prix des énergies et des matières recyclées** ont un impact positif sur l'EBITDA et sont en très nette amélioration par rapport à 2019 : +25 millions d'euros (contre -14 millions d'euros au 30 juin 2019) dont +47 millions d'euros dans l'énergie et -22 millions d'euros dans les recyclats, avec une hausse importante du prix des énergies vendues en Europe Centrale et Orientale (+43 millions d'euros principalement en Pologne en lien avec des tarifs de chauffe en hausse) partiellement compensée par une baisse de -15 millions d'euros en Italie issue de la baisse du prix du gaz (-20%) et de l'électricité (-18%) en lien avec la crise sanitaire.

L'impact des **effets prix nets de l'inflation** est de -69 millions d'euros.

La **contribution des plans d'économies de coûts** s'élève à +131 millions d'euros qui s'intègrent dans un plan d'économies annuel de 250 millions d'euros sur l'exercice 2020. Il porte principalement sur l'efficacité opérationnelle (à hauteur de 56%), et les achats (33%), et concerne l'ensemble des géographies : la France (26%), l'Europe hors France (34%), le Reste du monde (27%), les Activités mondiales (11%) et le Siège (2%).

EBIT Courant

L'EBIT Courant consolidé du Groupe au 30 juin 2020 s'établit à 437,5 millions d'euros, en diminution de -48,0% à change constant par rapport au 30 juin 2019.

Les éléments de passage de l'EBITDA à l'EBIT Courant au 30 juin 2020 versus 30 juin 2019 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
EBITDA	2 001,9	1 599,0
Charges de renouvellement (*)	-138,9	-132,3
Amortissements (**)	-1 073,3	-1 053,7
Provisions, juste valeur et autres :	11,3	-15,6
Quote-part du résultat net courant des co-entreprises et entreprises associées	56,3	40,1
EBIT Courant	857,3	437,5

(*) dont dépenses de renouvellement de 102,5 millions d'euros et 29,8 millions de provision pour engagement contractuel

(**) y compris remboursement des actifs financiers opérationnels (AFO) à hauteur de -66 millions d'euros au 30 juin 2020 contre -76 millions d'euros au 30 juin 2019.

La diminution de l'EBIT Courant à change constant est le reflet :

- d'une baisse de l'EBITDA ;
- d'un niveau de charges d'amortissement en légère baisse versus juin 2019 ;
- d'une augmentation des provisions opérationnelles ;
- d'une diminution de la contribution des entités mises en équivalence notamment en Chine (-9 millions d'euros) dans nos concessions d'eau du fait de la crise sanitaire avec un impact volume essentiellement sur le premier trimestre.

L'effet change sur l'EBIT Courant est négatif de -7,9 millions d'euros et reflète principalement la variation du peso argentin (-1,5 millions d'euros), du zloty polonais (-2,2 millions d'euros), de la couronne tchèque (-1,8 millions d'euros), du forint hongrois (-1,1 millions d'euros) ainsi que du peso colombien (-1,1 millions d'euros).

Coûts commerciaux, généraux et administratifs

Les coûts commerciaux, généraux et administratifs impactant l'EBIT Courant diminuent de 4% (données courantes) passant de 1 392,6 millions au 30 juin 2019 à 1 336,7 millions d'euros au 30 juin 2020. Le ratio coûts commerciaux, généraux et administratifs sur chiffre d'affaires est en légère augmentation et progresse de 10,5% au 30 juin 2019 à 10,8% au 30 juin 2020 lié une baisse importante du chiffre d'affaires (-6,8% en courant).

Résultat financier

Le **coût de l'endettement financier net** est en baisse et s'établit à -215,6 millions d'euros au 30 juin 2020 contre -222,5 millions d'euros au 30 juin 2019, et s'explique par les éléments suivants :

- une baisse du coût global de la dette liée aux conditions de financement plus favorables des émissions obligataires libellées en euro en 2019 et en 2020,
- une dégradation de la rémunération des placements, combiné à un volume de billets de trésorerie moyen sur le premier trimestre 2020 plus important qu'au premier semestre 2019.

Le taux de financement s'établit ainsi à 4,36% au 30 juin 2020 contre 4,30% au 30 juin 2019.

Les autres revenus et charges financiers courants s'élèvent à -84,2 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -90,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

Ils incluent principalement les intérêts sur passifs du domaine concédé (IFRIC 12) pour -39,8 millions d'euros, les intérêts sur droits d'usage (IFRS 16) pour -17,7 millions d'euros et les effets de désactualisation des provisions pour -11,1 millions d'euros.

Les plus-values sur cessions financières comptabilisées au 30 juin 2020 s'élèvent à +0,2 millions d'euros contre +18,3 millions d'euros au 30 juin 2019.

Charge d'impôt courante

La charge d'impôt courante s'élève à -63,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -121,0 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le taux d'impôt courant au 30 juin 2020 est en progression à 64,9% (contre 23,9% au 30 juin 2019).

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
Résultat avant impôt - Eléments courants (a)	562,5	137,9
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises et entreprises associées (b)	56,3	40,1
Résultat avant impôt retraité - Eléments courants : (c)=(a)-(b)	506,2	97,8
Charge d'impôt retraitée (d)	-121,0	-63,4
Taux d'impôt retraité sur les éléments du compte de résultat (d)/(c)	23,9%	64,9%

L'évolution du taux d'impôt courant s'explique par le mix géographique et des résultats avant impôts négatifs dans des géographies sans reconnaissance d'impôts différés actifs.

Résultat net courant

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 7,4 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 352,4 millions d'euros au 30 juin 2019. Hors plus ou moins-values de cessions financières nettes d'impôts et minoritaires, le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à 5,6 millions d'euros contre 333,7 millions d'euros au 30 juin 2019, baisse imputable à l'impact négatif de la pandémie Covid 19 sur les comptes du Groupe au 30 juin 2020.

Résultat net

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère s'établit à -138 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 331 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le résultat net par action attribuable aux propriétaires de la société mère ressort à -0,25 euro (non dilué) et -0,25 euro (dilué) au 30 juin 2020, contre 0,60 euro (non dilué) et 0,57 euro (dilué) au 30 juin 2019.

Résultat net courant / Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 66,3 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 88,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est de -138 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 331 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le résultat net courant attribuable aux propriétaires de la société mère est de 7 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 352 millions d'euros au 30 juin 2019.

Le résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère par action au 30 juin 2020 ressort à -0,25 euro en non dilué et -0,25 euro en dilué, contre 0,60 euro en non dilué et 0,57 euro en dilué au 30 juin 2019. Le résultat net courant par action attribuable aux propriétaires de la société mère au 30 juin 2020 ressort à 0,01 euro en non dilué et 0,01 euro en dilué, contre 0,64 euro en non dilué et 0,61 euro en dilué au 30 juin 2019.

Au 30 juin 2020, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 554 541 074. Les instruments (principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 12 septembre 2019) sont exclus du calcul du résultat net dilué par action car ils sont anti-dilutifs.

Au 30 juin 2020, la formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante :

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	Total
EBIT	437,5	-145,1	292,5
Coût de l'endettement financier net	-215,6	-	-215,6
Autres revenus et charges financiers	-84,0	-	-84,0
Résultat avant impôts	138,0	-145,1	-7,1
Charge d'impôts sur les sociétés	-63,4	8,3	-55,2
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	-	-9,0	-9,0
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-67,0	0,8	-66,3
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	7,4	-145,0	-137,6

Au 30 juin 2019, la formation du résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère est la suivante :

(en millions d'euros)	Courant	Non courant	Total
EBIT	857,3	-60,9	796,4
Coût de l'endettement financier net	-222,5	-	-222,5
Autres revenus et charges financiers	-72,3	32,7	-39,6
Résultat avant impôts	562,5	-28,2	534,3
Charge d'impôts sur les sociétés	-121,0	22,2	-98,8
Résultat net des autres sociétés mises en équivalence	-	-	-
Résultat net des activités non poursuivies	-	-15,9	-15,9
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-89,0	0,9	-88,1
Résultat net attribuable aux propriétaires de la société mère	352,4	-21,0	331,4

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
EBIT Courant	857,3	437,5
Pertes de valeur sur goodwill et goodwills négatifs	-	-44,2
Dotations nettes aux provisions non courantes	15,4	21,4
Charges de restructuration	-20,9	-23,4
Perte de valeur BFR non courantes	-0,2	-
Frais de personnel – paiements en actions	-8,8	-2,2
Provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres	-44,9	-92,7
Coûts d'acquisition de titres avec ou sans prise de contrôle	-1,6	-4,0
Total des éléments non courants	-60,9	-145,1
Résultat opérationnel après QPRN des entités mises en équivalence	796,4	292,5

Les pertes de valeur sur goodwill concernent principalement des dépréciations non courantes en Amérique latine pour -44,3 millions d'euros

Les charges de restructuration au 30 juin 2020 concernent principalement Veolia Water Technologies pour -11 millions euros et France RVD à hauteur de - 4 millions d'euros; l'impact des restructurations dans l'Eau France est de -1,1 million d'euros au niveau du résultat opérationnel, les coûts encourus étant compensés partiellement par des reprises de provision équivalentes.

Les provisions et pertes de valeurs nettes non courantes sur actifs corporels, incorporels, AFOs et autres charges non courantes concernent principalement :

- des coûts spécifiques dédiés à la situation sanitaires actuelle au-delà des coûts habituels d'équipements et protection individuel de nos salariés, non seulement par l'ampleur des consommations mais également du coût unitaire de ces équipements comprenant des frais de logistique considérables pendant la période avril et mai (-33 millions d'euros) ;
- des dépréciations non courantes sur actifs incorporels (notamment Afrique/Moyen Orient, Amérique latine) à hauteur de -53 millions d'euros.

3.2.2 AUTRES ELEMENTS DU COMPTE DE RESULTAT

3.2.2.1 Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence et des activités non poursuivies

Le résultat des activités non poursuivies est constitué principalement des impacts résiduels en 2020 du résultat des activités abandonnées d'EPC. Voir note 4.2.1 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.2.3 EVOLUTION DU FREE CASH-FLOW NET ET DE L'ENDETTEMENT FINANCIER

Le Free cash-flow net s'élève à -514,9 millions d'euros au 30 juin 2020 contre -472,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

L'évolution du free cash-flow net par rapport au 30 juin 2019 reflète :

- une diminution de l'EBITDA
- une diminution des investissements industriels nets en baisse de -10% par rapport au 30 juin 2019 comprenant :
 - des investissements de maintenance nets à hauteur de 408 millions d'euros (soit 3,3% du chiffre d'affaires)
 - des investissements de croissance sur le portefeuille existant de 337 millions d'euros (contre 316 millions au 30 juin 2019)
 - des investissements discrétionnaires qui s'élèvent à 128 millions d'euros versus 159 millions d'euros au juin 2019.
- une variation du Besoin en fond de roulement opérationnel qui s'élève à -683,3 millions d'euros en amélioration de 225 millions d'euros au juin 2019.

L'Endettement financier net s'établit à 11 849,9 millions d'euros, contre 12 477,6 millions d'euros au 30 juin 2019.

Outre l'évolution du free cash-flow net, l'endettement financier net comprend 370 millions d'investissements financiers nets (y compris frais d'acquisition et endettement entrant).

Le tableau ci-après récapitule la variation de l'Endettement Financier Net et du free cash-flow net :

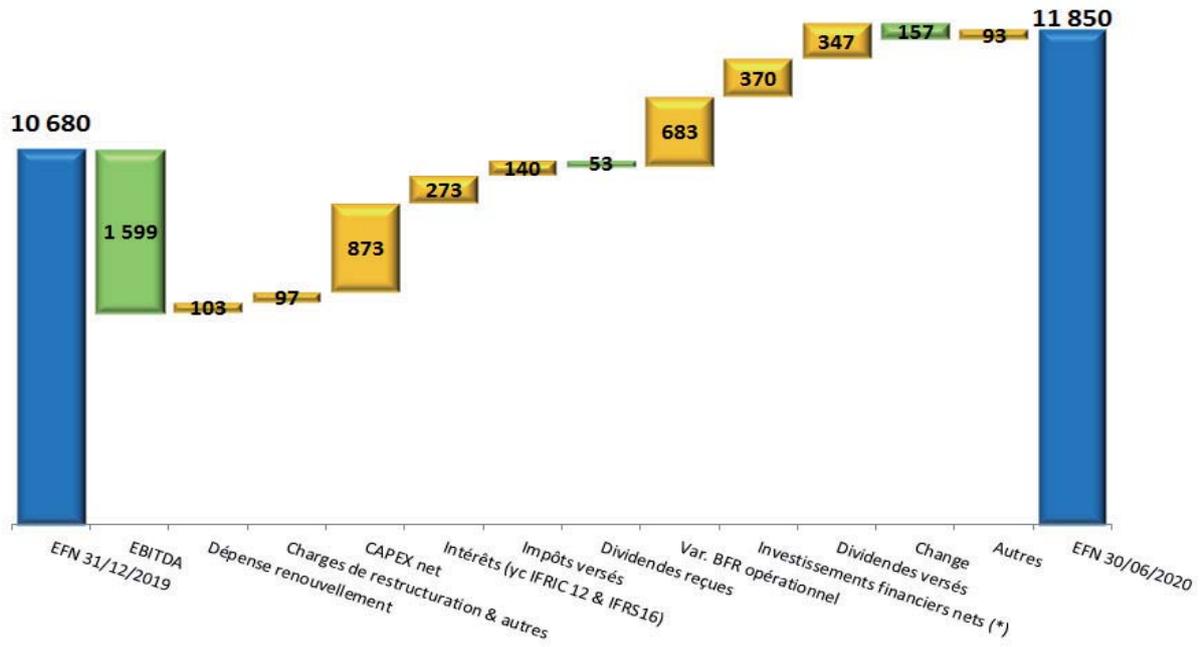
<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
EBITDA	2 002	1 599
Investissements industriels nets de cession	-969	-873
Variation BFR opérationnel	-908	-683
Dividendes reçus des entités mises en équivalence et des co-entreprises	61	53
Charges de renouvellement	-139	-103
Autres charges non courantes et charges de restructuration	-73	-97
Intérêts sur passifs du domaine concédé (I12)	-40	-40
Intérêts sur droit d'usage (IFRS 16)	-23	-18
Éléments financiers (intérêts versés courants et capacité d'autofinancement financière)	-242	-213
Impôts payés	-142	-140
Free cash-flow net, avant versement du dividende, investissements financiers et cessions financières	-473	-515
Dividendes versés	-620	-347
Investissements financiers nets	116	-370
Variation des créances et autres actifs financiers	-45	-68
Emissions / remboursement de titres super subordonnés	0	0
Augmentation de capital	0	-6
Free cash-flow	-1 022	-1 306
Effets de change et autres variations	31	136
Variation	-991	-1 170
Endettement Financier Net à l'ouverture	-11 487	-10 680
Endettement Financier Net à la clôture	-12 478	-11 850

Le Free cash-flow net avant versement de dividendes et investissements financiers nets s'établit à -514,9 millions d'euros au 30 juin 2020 (versus -472,6 millions d'euros au 30 juin 2019).

L'évolution du Free cash-flow net par rapport au 30 juin 2019 reflète essentiellement une détérioration de l'EBITDA, compensée par une variation plus favorable du besoin en fonds de roulement opérationnel et des investissements nets en diminution de 10% par rapport au premier semestre 2019.

L'Endettement financier net est par ailleurs impacté par un effet de change favorable de 157 millions d'euros au 30 juin 2020 par rapport au 31 décembre 2019, principalement porté des écarts favorables sur le zloty polonais (36 millions d'euros), la livre sterling (32 millions

d'euros), le dollar australien (27 millions d'euros), le real Brésilien (22 millions d'euros), le renminbi chinois (16 millions d'euros), la couronne tchèque (12 millions d'euros) qui compensent la détérioration du dollar américain (-18 millions d'euros).



(*) Investissements financiers de -368 millions d'euros nets des cessions financières de -2 millions d'euros

3.2.4 INVESTISSEMENTS INDUSTRIELS ET FINANCIERS

3.2.4.1 Investissements industriels

Le volume total des investissements industriels bruts, y compris nouveaux actifs financiers opérationnels, réalisés par le Groupe s'est élevé à -962 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -1 005 millions d'euros au 30 juin 2019.

Les investissements industriels par **segment**, hors activités non poursuivies, varient de la façon suivante :

30 juin 2020 (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
France	194	19	213	-18	195
Europe, hors France	332	32	364	-32	332
Reste du monde	211	71	282	-16	266
Activités mondiales	84	6	90	-23	67
Autres	13	0	13	0	13
Groupe	834	128	962	-89	873

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 497 millions d'euros (y compris IFRS16), et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 336 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux actifs financiers opérationnels à hauteur de -60 millions d'euros.

30 juin 2019 publié (en millions d'euros)	Maintenance et défense du portefeuille ⁽¹⁾	Croissance discrétionnaire	Total investissements industriels bruts ⁽²⁾	Cessions industrielles	Total investissements industriels nets
France	225	4	229	-22	207
Europe, hors France	279	51	330	-23	307
Reste du monde	233	97	330	+20	350
Activités mondiales	95	7	102	-11	91
Autres	14	0	14	0	14
Groupe	846	159	1 005	-36	969

(1) Dont investissements de maintenance à hauteur de 530 millions d'euros (y compris IFRS16), et investissements de défense du portefeuille à hauteur de 316 millions d'euros.

(2) Dont nouveaux AFO à hauteur de -71 millions d'euros.

3.2.4.2 Investissements et cessions financiers

Les investissements financiers s'élèvent à -368 millions d'euros au 30 juin 2020 (y compris frais d'acquisition et endettement entrant) et incluent notamment les impacts des acquisitions de Alcoa aux Etats-Unis (231 millions d'euros), l'acquisition des minoritaires de Nagpur en Inde (113 millions d'euros), ainsi que l'acquisition des titres de la société Torrepet, spécialisée dans l'activité de recyclage de plastique en Espagne (26 millions d'euros). En juin 2019, les investissements financiers s'élevaient -264 millions d'euros et incluaient les impacts de l'acquisition de Levice en Slovaquie (71 millions d'euros), Renascimento au Portugal (38 millions d'euros) et l'acquisition de 66% des titres de la société Huafei – spécialisée dans l'activité de recyclage de plastique en Chine (22 millions d'euros).

Les cessions financières s'élèvent à -2 millions d'euros au 30 juin 2020 (y compris frais de cession) et comprennent notamment la cession des activités médicales de Foshan en Chine pour 14 millions. Au 30 juin 2019, les cessions financières (381 millions d'euros) comprenaient la cession de Transdev Groupe pour 334 millions d'euros et la cession de la participation dans les activités centre d'enfouissement technique de Foshan en Chine (26 millions d'euros).

3.2.5 BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT OPERATIONNEL

La variation du **Besoin en Fonds de Roulement Opérationnel** (hors activités non poursuivies) s'élève à -683 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -908 millions d'euros au 30 juin 2019.

La variation du Besoin en Fonds de Roulement Opérationnel par rapport à décembre 2019 s'explique principalement par l'effet de saisonnalité.

Se référer à la Note 6.3 des états financiers consolidés au 30 juin 2020.

3.2.6 FINANCEMENT EXTERNE

3.2.6.1 Structure de l'endettement financier net

L'endettement financier net après couverture au 30 juin 2020 est à taux fixe à hauteur de 100%.

La maturité moyenne de l'endettement financier net s'établit à 7,5 ans au 30 juin 2020 contre 7,2 ans au 30 juin 2019 et 6,9 ans au 31 décembre 2019.

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2019 publié	Au 30 juin 2020
Dettes financières non courantes	8.1.1	11 722	11 995
Dettes financières courantes	8.1.1	4 753	7 580
Trésorerie passive	8.1.3	333	188
Sous-total dettes financières		16 808	19 763
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8.1.3	-3 836	-7 029
Imputation de la juste valeur des dérivés de couverture	8.3.1	-29	-59
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement	8.1.2	-467	-825
Endettement financier net		12 478	11 850

3.2.6.2 Position de liquidité du Groupe

Le détail des liquidités dont le Groupe dispose au 30 juin 2020 est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Veolia Environnement :		
Crédit syndiqué non tiré	3 000,0	3 000,0
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	1 000,0	1 000,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	100,0	100,0
Ligne de lettres de crédit	86,8	93,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	5 092,6	6 664,9
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	1 218,4	1 189,1
Total des liquidités	10 497,8	12 047,0
Dettes courantes et trésorerie passive		
Dettes courantes	5 909,5	7 580,0
Trésorerie passive	302,2	187,5
Total des dettes courantes et trésorerie passive	6 211,7	7 767,5
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive	4 286,1	4 279,5

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net.

3.2.6.3 Covenants bancaires

Se référer à la Note 8.1.1.2 des états financiers consolidés au 30 juin 2020.

3.3 Opérations avec les parties liées

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées » (se référer à la Note 13 des états financiers consolidés au 30 juin 2020).

3.4 Evènements postérieurs à la clôture

Néant

3.5 Facteurs de risques

Les principaux facteurs de risques auxquels le Groupe pourrait être confronté sont détaillés dans le chapitre 5 du document d'enregistrement universel 2019. Toutefois certains de ces risques sont exacerbés à l'aune du contexte mondial actuel. (Cf Chapitre 5 *infra*)

3.6 Perspectives⁽¹⁾

Les objectifs 2020 initialement annoncés en début d'année ont été suspendus du fait de la crise sanitaire.

Prenant en compte l'amélioration progressive de nos activités depuis la fin du confinement, notre objectif est un retour des performances opérationnelles à un niveau équivalent à 2019 au T4 2020 et de démarrer l'exercice 2021 en ayant effacé les stigmates de la crise sanitaire.

Les choix proposés dans le programme stratégique IMPACT 2023 restent valides. Du fait de la crise sanitaire, leur mise en œuvre est retardée et le déroulement du plan adapté.

(1) A change constant (base fin 2019) et en l'absence d'une seconde vague de la crise sanitaire au deuxième semestre 2020.

3.7 Annexes

3.7.1 RECONCILIATION DES INDICATEURS GAAP ET DES INDICATEURS UTILISÉS PAR LE GROUPE

Le tableau de passage de l'EBIT Courant au résultat opérationnel tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.1. De la même façon, le tableau de passage du résultat net courant au résultat net part du Groupe tel qu'il figure au compte de résultat est présenté dans la section 3.2.1.

Le tableau de passage des flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) au free cash-flow net est le suivant :

(en millions d'euros)	Notes	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		558,4	440,0
Intégration :			
Investissements industriels nets de subvention		-672,6	-604,1
Cessions d'actifs industriels		36,6	89,5
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-70,5	-59,8
Remboursement des actifs financiers opérationnels		102,2	65,7
Nouvelles dettes de location financement		-210,3	-234,4
Dividendes reçus	Note 5.2.2	61,0	53,4
Intérêts financiers nets		-292,6	-275,5
Exclusion :			
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres, et autres		15,1	10,3
Free cash-flow net		-472,7	-514,9

Le tableau de passage des investissements industriels nets de subvention (inclus dans l'Etat consolidé des flux de trésorerie) aux investissements industriels est le suivant :

(en millions d'euros)	30 juin 2019 publié	30 juin 2020
Investissements industriels nets de subvention	-672,6	-604,1
Nouvelles dettes de location financement	-210,3	-234,4
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé	-51,8	-63,2
Nouveaux actifs financiers opérationnels	-70,5	-59,8
Investissements industriels	-1 005,2	-961,5

3.7.2 DEFINITIONS

Aucune modification n'est intervenue dans la définition des indicateurs financiers utilisés par le Groupe. Se référer au paragraphe 3.10.3 du document d'enregistrement universel 2019.

3.8 Evènements récents depuis le dépôt du document d'enregistrement universel

Ces éléments sont issus des communiqués de presse publiés figurant sur site www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee/nos-communiqués :

- Le 1er avril 2020, Veolia Environnement a publié deux communiqués de presses :

Le premier sur la tenue de l'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 22 avril 2020, les modifications concernant les projets de résolutions soumises au vote et les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires de cette assemblée :

- tenue de l'assemblée générale mixte au siège administratif de la Société (30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers) hors la présence physique des actionnaires,
- concernant la 4ème résolution (Affectation du résultat de l'exercice 2019 et mise en paiement du dividende) : fixation du dividende au titre de l'exercice 2019 à 0,50 euro au lieu de 1 euro,
- concernant la 12ème résolution (Vote sur la politique de rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2020 – « Vote ex ante ») : modification du rapport sur les résolutions du conseil d'administration ainsi que celui sur le gouvernement d'entreprise décrivant les éléments de la politique de rémunération 2020 concernant la seule rémunération variable 2020 du président-directeur général.

Le second sur les principales mesures prises pour faire face à la crise du coronavirus et ses conséquences économiques :

- soutien du niveau de vie des salariés du Groupe, avec l'utilisation des systèmes d'aide à la gestion de l'emploi dans les pays où ce type de mesures est proposé, ainsi que des compléments de rémunération apportés par l'entreprise,
 - programme d'investissements de 2020, soumis à une sélectivité accrue, tout en préparant le Groupe au rebond post-crise,
 - renforcement du programme de réduction de coûts.
- Le 22 avril 2020, l'assemblée générale mixte des actionnaires de Veolia Environnement qui s'est réunie à huit clos a approuvé l'ensemble des résolutions qui lui étaient soumises avec un quorum de 65,18%.
 - Le 6 mai 2020, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur ses résultats au 31 mars 2020.
 - Le 30 juillet 2020, Veolia Environnement a publié un communiqué de presse sur ses résultats semestriels 2020.

4

ÉTATS FINANCIERS

(CHAPITRE 4 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

4.1 Comptes consolidés intermédiaires résumés – 30 juin 2020

4.1.1 ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

État de la situation financière consolidée actif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Goodwill	Note 7.1	5 128,0	5 257,0
Actifs incorporels du domaine concédé	Note 7.2.1	3 517,4	3 546,2
Autres actifs incorporels	Note 7.2.2	1 372,6	1 319,7
Actifs corporels	Note 7.3	7 679,8	7 416,3
Droits d'usage (nets)	Note 7.4	1 664,6	1 578,5
Participations dans les co-entreprises	Note 6.2	1 497,7	1 460,2
Participations dans les entreprises associées		382,5	351,3
Titres de participation non consolidés		52,4	52,1
Actifs financiers opérationnels non courants	Note 6.4	1 431,2	1 332,9
Instruments dérivés non courants – Actif		39,0	56,3
Autres actifs financiers non courants	Note 8.1.2	374,6	459,2
Impôts différés actifs	Note 11.2	952,9	968,3
Actifs non courants		24 092,7	23 798,1
Stocks et travaux en cours	Note 6.3	792,0	800,0
Créances d'exploitation	Note 6.3	9 341,7	9 112,4
Actifs financiers opérationnels courants	Note 6.4	86,0	86,3
Autres actifs financiers courants	Note 8.1.2	738,5	1 098,2
Instruments dérivés courants – Actif		91,5	133,2
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.3	5 843,3	7 028,9
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2.2	33,3	105,3
Actifs courants		16 926,3	18 364,3
TOTAL ACTIF		41 019,0	42 162,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

État de la situation financière consolidée passif

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Capital	Note 9.1.1	2 836,3	2 836,3
Primes		7 197,9	7 197,9
Réserves et résultat part du Groupe		-4 100,5	-4 741,4
Total des capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère	Note 9.1	5 933,7	5 297,8
Total des capitaux propres attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle	Note 9.2	1 144,7	1 108,9
Capitaux propres		7 078,4	6 401,6
Provisions non courantes	Note 10	1 848,7	1 837,9
Dettes financières non courantes	Note 8.1.1	9 366,8	10 640,7
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Note 8.1.1.4	1 417,9	1 354,4
Instruments dérivés non courants – Passif		52,4	61,9
Passifs du domaine concédé - part non courante	Note 6.5	1 421,7	1 478,5
Impôts différés passifs	Note 11.2	984,4	961,5
Passifs non courants		15 091,9	16 335,0
Dettes d'exploitation	Note 6.3	11 753,6	10 774,8
Passifs du domaine concédé - part courante	Note 6.5	128,3	137,6
Provisions courantes	Note 10	539,1	568,2
Dettes financières courantes	Note 8.1.1	5 443,7	7 167,9
Dettes locatives IFRS 16 courantes	Note 8.1.1.4	465,7	412,1
Instruments dérivés courants – Passif		197,8	113,7
Trésorerie passive	Note 8.1.3	302,2	187,5
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	Note 4.2	18,3	64,1
Passifs courants		18 848,7	19 425,8
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		41 019,0	42 162,4

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Chiffre d'affaires	Note 6.1	13 323,9	12 412,0
Coûts des ventes	Note 6.2	-11 134,5	-10 717,8
Coûts commerciaux	Note 6.2	-305,6	-279,3
Coûts généraux et administratifs	Note 6.2	-1 089,6	-1 059,0
Autres charges et produits opérationnels	Note 6.2	-54,1	-103,5
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	Note 6.2	740,1	252,3
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		56,3	40,1
Dont quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	37,8	27,9
Dont quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	18,5	12,2
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence		796,4	292,5
Coût de l'endettement financier	Note 8.3.1	-222,5	-215,6
Autres revenus et charges financiers	Note 8.3.2	-39,6	-84,0
Résultat avant impôts		534,3	-7,1
Impôts sur le résultat	Note 11.1	-98,9	-55,2
Quote-part de résultat net des autres entités mises en équivalence		-	-
Résultat net des activités poursuivies		435,4	-62,3
Résultat net des activités non poursuivies	Note 4.2.1	-15,9	-9,0
Résultat net		419,5	-71,3
Part des propriétaires de la société mère		331,4	-137,6
Part des participations ne donnant pas le contrôle (en euros)	Note 9.2	88,1	66,3
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		0,60	-0,25
Dilué ^(*)		0,57	-0,25
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		0,63	-0,23
Dilué ^(*)		0,60	-0,23
RESULTAT NET ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE DES ACTIVITES NON POURSUIVIES PAR ACTION	Note 9.3		
Non dilué		-0,03	-0,02
Dilué ^(*)		-0,03	-0,02

(* Les actions de performance et les obligations à option de conversion et/ou d'échange en actions nouvelles (OCEANE) sont exclues du calcul du résultat net dilué en juin 2020 car elles sont anti-dilutives

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.3 ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Résultat net	419,5	-71,3
Écarts actuariels sur engagements de retraite	-33,6	6,3
Impôts	-1,8	-1,0
<i>Montant net d'impôts</i>	-35,4	5,3
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net	-35,4	5,3
<i>Dont part des co-entreprises</i>	-	-
<i>Dont part des entreprises associées</i>	-	-
Ajustements de valeur sur instruments financiers détenus et évalués à la juste valeur par capitaux propres recyclables	4,7	-2,8
Impôts	-1,4	0,8
<i>Montant net d'impôts</i>	3,3	-2,0
Ajustements de valeur sur dérivés de couverture	-3,9	-0,1
Impôts	0,6	1,9
<i>Montant net d'impôts</i>	-3,3	1,8
Écarts de conversion :		
• sur les filiales dont les comptes sont établis en devises étrangères	34,5	-246,1
<i>Montant net d'impôts</i>	34,5	-246,1
• sur le financement net des investissements à l'étranger	-7,3	6,3
• impôts	-0,1	-
<i>Montant net d'impôts</i>	-7,4	6,3
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net	27,1	-240,0
<i>Dont part des co-entreprises ⁽¹⁾</i>	12,2	-34,4
<i>Dont part des entreprises associées</i>	2,9	-10,0
Total Autres éléments du résultat global	2,2	-234,7
RESULTAT GLOBAL TOTAL DE LA PERIODE	411,2	-306,0
dont quote-part des propriétaires de la société mère	317,3	-348,4
dont quote-part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	93,9	42,4

(1) La part des co-entreprises concerne principalement la variation des écarts de conversion des concessions chinoises (-26,1 millions d'euros au 30 juin 2020 contre +11,8 millions d'euros au 30 juin 2019).

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.4 ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Résultat net		419,5	-71,3
Résultat net des activités poursuivies		435,4	-62,3
Résultat net des activités non poursuivies		-15,9	-9,0
Amortissements, provisions et pertes de valeurs opérationnels		943,3	1 078,3
Amortissements et pertes de valeurs financiers		-0,3	13,1
Plus ou moins-values de cessions d'actifs opérationnels		-0,8	3,0
Plus ou moins-values de cessions d'actifs financiers		-59,1	-16,0
Quote-part de résultat net des co-entreprises	Note 6.2.1	-37,8	-27,9
Quote-part de résultat net des entreprises associées	Note 6.2.1	-18,5	-12,2
Dividendes reçus		-1,0	-0,9
Coût de l'endettement financier net	Note 8.3.1	222,5	215,6
Impôts	Note 11	98,8	55,2
Autres éléments		77,6	80,5
Capacité d'autofinancement		1 660,2	1 326,4
Variation du besoin en fonds de roulement opérationnel		-907,5	-683,3
Variation du besoin en fonds de roulement du domaine concédé		-51,8	-63,2
Impôts versés		-142,4	-139,9
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités poursuivies		558,4	440,0
Flux nets de trésorerie générés par l'activité des activités non poursuivies		-24,4	-24,7
Flux nets de trésorerie générés par l'activité		534,1	415,3
Investissements industriels nets de subvention		-672,6	-604,1
Cessions d'actifs industriels		36,7	89,5
Investissements financiers	Note 4.1	-194,6	-323,2
Cessions d'actifs financiers	Note 4.1	377,7	-5,7
Actifs financiers opérationnels		-	-
Nouveaux actifs financiers opérationnels		-70,5	-59,8
Remboursements d'actifs financiers opérationnels		102,2	65,7
Dividendes reçus (incluant les dividendes reçus des co-entreprises et des entreprises associées)		61,0	53,4
Créances financières non courantes décaissées		-78,6	-136,5
Créances financières non courantes remboursées		55,5	80,3
Variation des créances financières courantes		-21,9	-11,9
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités poursuivies		-405,1	-852,3
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement des activités non poursuivies		-	-0,6
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement		-405,1	-852,9
Variation des dettes financières courantes	Note 8.1.1	-291,5	1 097,8

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Remboursement des dettes locatives courantes IFRS 16		-226,2	-243,7
Autres variations des dettes locatives IFRS 16 non courantes		-39,3	-61,1
Nouveaux emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	830,5	1 996,8
Remboursements d'emprunts et autres dettes non courantes	Note 8.1.1	-30,0	-29,2
Variation des actifs liquides et des actifs financiers liés au financement		-273,8	-359,1
Augmentation de capital	Note 9.1	2,1	1,0
Réduction de capital		-	-
Transactions entre actionnaires : acquisitions partielles		-2,5	-3,8
Transactions entre actionnaires : cessions partielles		8,4	0,2
Emission de titres super subordonnés		-	-
Coupons sur les titres super subordonnés		-	-
Mouvements sur actions propres		-0,1	-6,4
Dividendes versés		-620,4	-346,4
Intérêts financiers versés		-229,8	-218,0
Intérêts sur actifs opérationnels IFRIC 12		-40,3	-39,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16 (*)		-22,8	-17,8
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités poursuivies		-974,4	1 770,5
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement des activités arrêtées		-	-2,0
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement		-974,4	1 768,5
Effets de change et divers		5,9	-27,0
Variation de la trésorerie externe des activités non poursuivies		1,0	-3,6
TRESORERIE D'OUVERTURE		4 340,8	5 541,1
TRESORERIE DE CLÔTURE		3 502,3	6 841,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 8.1.5	3 835,5	7 110,6
Trésorerie passive	Note 8.1.5	333,2	269,2
TRESORERIE DE CLÔTURE		3 502,3	6 841,4

(*) Les intérêts liés à la dette locative IFRS 16 ne sont pas inclus dans le coût de l'endettement financier mais dans les autres revenus et charges financiers (voir note 8.3.2)

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés intermédiaires résumés.

4.1.5 ÉTAT DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 1er janvier 2019 publié	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 433,0	-103,1	-62,5	5 985,4	1 158,9	7 144,3
Impacts IFRS 16	0	-	-	-	-	-102,1	0,9	-	-101,2	-6,8	-108,0
Montant au 1er janvier 2019 retraité	565 593 341	2 828,0	7 182,5	17,6	-444,1	-3 535,1	-102,2	-62,5	5 884,2	1 152,1	7 036,3
Augmentation du capital de la société mère	232 280	1,2	-1,2	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère		-	-	-	-	-509,1	-	-	-509,1	-	-509,1
Mouvements des titres d'auto-contrôle		-	-	-	-0,1	-	-	-	-0,1	-	-0,1
Paiement fondé sur des actions		-	-	-	-	8,8	-	-	8,8	-	8,8
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	2,2	2,2
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales		-	-	-	-	-	-	-	-	-111,3	-111,3
Transactions entre actionnaires		-	-	-	-	11,7	-	-	11,7	-3,7	8,0
Total des transactions entre actionnaires	232 280	1,2	-1,2	-	-0,1	-488,6	-	-	-488,7	-112,8	-601,5
Autres éléments du résultat global		-	-	-	-	-35,4	20,0	1,3	-14,1	5,8	-8,3
Résultat de l'exercice		-	-	-	-	331,4	-	-	331,4	88,1	419,5
Résultat global total de la période		-	-	-	-	296,0	20,0	1,3	317,3	93,9	411,2
Autres variations		-	-	-	-	-90,0	-	-	-90,0	39,6	-50,4
Montant au 30 juin 2019	565 825 621	2 829,2	7 181,3	17,6	-444,2	-3 817,7	-82,2	-61,2	5 622,8	1 172,8	6 795,6

(en millions d'euros)	Nombres de titres en circulation	Capital	Prime d'émission	Titres super subordonnés et OCEANE	Titres d'auto-contrôle	Réserves de consolidation et résultat	Réserves de conversion	Réserves de juste valeur	Total attribuable aux propriétaires de la société mère	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des Capitaux Propres
Montant au 31 décembre 2019	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-442,4	-3 508,4	-92,6	-57,1	5 933,7	1 144,7	7 078,4
Augmentation du capital de la société mère	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Remboursements dans le cadre des obligations OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Composante capitaux propres de l'OCEANE	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Reclassement coupons payés sur hybride / titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Coupons titres super subordonnés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes de la société mère	-	-	-	-	-	-277,1	-	-	-277,1	-	-277,1
Mouvements des titres d'autocontrôle	-	-	-	-	-6,4	-	-	-	-6,4	-	-6,4
Païement fondé sur des actions	-	-	-	-	-	2,2	-	-	2,2	-	2,2
Part des tiers dans les augmentations de capital des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1,5	1,5
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-69,3	-69,3
Transactions entre actionnaires	-	-	-	-	-	-0,2	-	-	-0,2	0,2	-
Total des transactions entre actionnaires	-	0	0	-	-6,4	-275,1	0	0	-281,5	-67,6	-349,1
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	5,4	-214,9	-1,3	-210,8	-23,9	-234,7
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-137,6	-	-	-137,6	66,3	-71,3
Résultat global total de la période	-	-	-	-	-	-132,2	-214,9	-1,3	-348,4	42,4	-306,0
Autres variations	-	-	-	-	-	-10,9	-	-	-10,9	-10,6	-21,6
Montant au 30 juin 2020	567 266 539	2 836,3	7 197,9	-	-448,8	-3 926,6	-307,5	-58,4	5 292,7	1 108,9	6 401,6

Le montant du dividende distribué par action ressort à 0,50 euro au cours de l'exercice 2020 et 0,92 euro au cours de l'exercice 2019.

Au 30 juin 2020 et au 30 juin 2019 le montant total des dividendes versés, qui s'élève respectivement à 346,4 millions d'euros et 620,4 millions d'euros dans le tableau des flux de trésorerie, se décompose de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020
Distribution de dividendes de la société mère	-509,1	-277,1
Part des tiers dans les distributions de dividendes des filiales	-111,3	-69,3
Paiement du dividende pour partie en action	-	-
MONTANT TOTAL DES DIVIDENDES VERSES	-620,4	-346,4

4.1.6 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES

Note 1	Principes et méthodes comptables	41
Note 2	Recours à des appréciations du management dans l'application des normes comptables Groupe	43
Note 3	Impact de la pandémie COVID 19	44
Note 4	Périmètre de consolidation	46
Note 5	Informations par segment opérationnel	49
Note 6	Activités opérationnelles	51
Note 7	Goodwills, actifs incorporels et corporels	55
Note 8	Financement et instruments financiers	59
Note 9	Capitaux propres et résultat net par action	65
Note 10	Provisions	67
Note 11	Impôts	68
Note 12	Actifs et passifs éventuels	69
Note 13	Opérations avec les parties liées	73
Note 14	Événements post-clôture	73
Note 15	Liste des principales sociétés intégrées dans les états financiers consolidés	73

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe au 30 juin 2020 ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration qui s'est tenu le 29 juillet 2020.

1.1 REFERENTIEL

1.1.1 Base de préparation de l'information financière

En application du règlement n° 1606/2002 du 19 juillet 2002 modifié par le règlement européen n°297/2008 du 11 mars 2008, les comptes consolidés intermédiaires résumés du groupe Veolia (« le Groupe ») au 30 juin 2020 sont préparés en conformité avec la norme IAS 34 « Information financière intermédiaire ».

S'agissant de comptes résumés, ils n'incluent donc pas toute l'information financière requise par le référentiel IFRS pour les états financiers annuels et doivent être lus en relation avec les états financiers annuels du Groupe relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019.

Les principes comptables retenus pour la préparation des comptes consolidés intermédiaires résumés sont conformes aux normes et interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ces normes et interprétations sont disponibles sur le site internet de l'Union européenne à l'adresse :

http://ec.europa.eu/finance/company-reporting/standardsinterpretations/index_fr.htm

Ces comptes semestriels sont établis suivant les mêmes principes que ceux utilisés pour la préparation des états financiers consolidés au titre de l'exercice 2019, sous réserve des éléments présentés ci-dessous et des spécificités requises par la norme IAS 34.

1.1.2 Nouvelles normes et interprétations

Les méthodes et règles comptables sont décrites de façon détaillée dans les Etats financiers consolidés au 31 décembre 2019.

Textes d'application obligatoire pour la première fois à compter du 1er janvier 2020 :

- **amendements aux normes IAS 1 et IAS 8**, relatifs à la définition de l'importance relative ;
- **amendement à la norme IFRS 3**, relatif à la définition d'une activité ("business") ;
- **amendement des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;**
- **amendements aux normes IFRS 7 et IFRS 9**, en lien avec la réforme des taux interbancaires de référence. Le Groupe considère que :
 - la réforme des indices ne modifie pas le taux de référence sur lequel sont indexés les flux de trésorerie contractuels des éléments couverts et des instruments de couverture et ne remet pas en cause l'efficacité prospective des relations de couverture concernant le montant des cash-flows issus des éléments couverts, des instruments de couverture ainsi que la chronologie de ces flux de trésorerie,
 - des incertitudes subsisteront au sujet de l'échéance et du montant des flux de trésorerie futurs des éléments couverts et des instruments de couverture, tant que les taux de référence alternatifs et la date de remplacement ne seront pas connus.

La première application de ces amendements n'entraîne pas d'impact significatif pour le Groupe.

Textes d'application obligatoire postérieurement au 30 juin 2020 et non appliqués par anticipation :

- **IFRS 17 « Contrats d'assurance » ;**
- **processus annuel d'amélioration des normes cycle 2018-2020 ;**
- **amendement à la norme IFRS 16** relatif aux allègements de loyers consentis au titre du Covid 19.
- **autres amendements relatifs aux normes suivantes :**
 - IAS 1 : classement des passifs en tant que passifs courants et non courants ;
 - IAS 16 : produits générés avant l'utilisation prévue de l'immobilisation ;
 - IFRS 3 : mise à jour de la référence au cadre conceptuel ;
 - IAS 37 : coûts à considérer pour déterminer si un contrat est déficitaire.

Sous réserve de leur adoption définitive par l'Union européenne, ces normes et amendements de normes sont d'application obligatoire aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020 ou ultérieurement. Le Groupe est actuellement en cours d'appréciation des éventuels effets induits par la première application de ces textes.

1.1.3 Saisonnalité des activités du Groupe

Les activités du Groupe sont, par nature, soumises à la fois à la saisonnalité des activités et aux conditions climatiques. Ainsi, les activités de Services à l'Energie se réalisent essentiellement au cours des premier et quatrième trimestres, correspondant aux périodes de chauffe en Europe. Dans les activités de l'Eau, la consommation d'eau à usage domestique et l'assainissement induit sont plus importants entre mai et septembre dans l'hémisphère Nord, où le Groupe réalise la majeure partie de son activité.

Par conséquent, les résultats intermédiaires du Groupe au 30 juin 2020, ainsi que le niveau de certains indicateurs tels que le BFR, reflètent l'impact de cette combinaison de facteurs et ne sont pas indicatifs de ceux pouvant être attendus pour l'ensemble de l'exercice 2020.

1.2 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES SOCIETES A L'ETRANGER

Les cours de change des monnaies des pays non-membres de la zone euro utilisés pour établir les états financiers consolidés sont principalement les suivants :

Cours de change de clôture <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	Au 30 juin 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019
Dollar américain	0,8787	0,8930	0,8902
Livre sterling	1,1154	1,0960	1,1754
Renminbi chinois	0,1280	0,1259	0,1283
Dollar australien	0,6156	0,6118	0,6252
Zloty polonais	0,2353	0,2244	0,2349
Peso argentin	0,0207	0,0127	0,0149
Peso mexicain	0,0458	0,0385	0,0471
Real brésilien	0,2298	0,1636	0,2214
Couronne tchèque	0,0393	0,0374	0,0394

Cours de change moyen <i>(une devise étrangère = xx euro)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020	Exercice 2019
Dollar américain	0,8852	0,9077	0,8932
Livre sterling	1,1444	1,1442	1,1398
Renminbi chinois	0,1303	0,1289	0,1292
Dollar australien	0,6250	0,5961	0,6210
Zloty polonais	0,2330	0,2266	0,2327
Peso argentin	0,0213	0,0141	0,0185
Peso mexicain	0,0462	0,0419	0,0464
Real brésilien	0,2302	0,1849	0,2266
Couronne tchèque	0,0389	0,0380	0,0390

Veolia peut être amené à procéder à des estimations et à retenir des hypothèses qui affectent la valeur comptable des éléments d'actifs et de passifs, des produits et des charges ainsi que les informations relatives aux éléments d'actifs et de passifs latents. Les résultats réels futurs sont susceptibles de diverger sensiblement par rapport à ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réalisées à partir de l'expérience passée et d'autres facteurs considérés comme raisonnables au vu des circonstances. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. L'impact des changements d'estimation comptable est comptabilisé au cours de la période du changement s'il n'affecte que cette période ou au cours de la période du changement et des périodes antérieures si celles-ci sont également affectées par le changement.

BREXIT

La sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne fin janvier 2020 ouvre une période de transition, de négociation et par voie de conséquences, d'incertitudes au plan macro-économique. Toutefois, l'implantation locale des activités du Groupe limite son exposition au risque de change transactionnel. S'agissant du risque de change patrimonial, la politique du Groupe étant d'adosser des financements en devise ou des dérivés de change à des investissements nets à l'étranger, le Groupe ne dispose pas de position de change significative susceptible d'entraîner une forte volatilité du résultat de change.

CORONAVIRUS

La pandémie Covid 19 a conduit Veolia à porter une attention particulière à certains de ses estimations et jugements qui sont détaillés dans la note 3.

C'est notamment le cas pour le test de dépréciation des actifs à durée de vie indéfinie (goodwills) dont la note 7 détaille la méthodologie et les principales hypothèses utilisées dans le cadre de l'élaboration des comptes du 30 juin 2020.

Au-delà des problématiques spécifiques induites par la pandémie Covid 19, nous présentons ci-après les éléments qui, usuellement, peuvent appeler des estimations et jugements de la part de la Direction :

- la classification et l'évaluation des actifs et passifs relevant de la norme IFRS 5 : les appréciations ayant conduit à l'application de la norme sont revues dans le cadre de chaque arrêté au vu de l'évolution des faits et circonstances (note 4) ;
- la valorisation des actifs incorporels et corporels (note 7) ;
- l'évaluation à la juste valeur des instruments financiers (note 8) ;
- les montants des provisions (y compris pour engagements sociaux) (note 10) ;
- la charge fiscale du Groupe : conformément à la norme IAS 34, la charge d'impôt est calculée en appliquant le taux effectif annuel d'impôt estimé au résultat avant impôt de la période, ajusté des éventuels éléments ponctuels (note 11).

Les montants définitifs pourraient être différents de ces estimations.

La crise sanitaire à laquelle le monde fait face depuis plusieurs mois a conduit le Groupe à se mobiliser afin d'assurer la continuité de ses services, par la mise en place de plans de continuité d'activités, déclinés par pays, tout en protégeant la santé de ses salariés :

- maintien de la production et de la livraison d'eau potable et assainissement des eaux usées ;
- maintien des activités du traitement des déchets, en particulier la collecte des déchets et les installations de traitement des déchets ;
- maintien des activités de gestion énergétique, sur ses réseaux de chaleur et pour les sites industriels et tertiaires qui continuent de fonctionner.

Le 1er avril 2020, le Groupe a annoncé suspendre ses objectifs financiers 2020 tout en lançant un plan visant à réduire autant que possible l'effet négatif de la crise sanitaire sur les résultats du Groupe en 2020, ainsi qu'un programme de réduction de ses investissements industriels.

Dans le cadre de l'élaboration des états financiers consolidés semestriels du 30 juin 2020, les principaux éléments directement impactés par la crise sont adressés ci-après :

TESTS DE VALEUR DES ACTIFS (DONT GOODWILLS)

En raison de la détérioration de l'environnement et de l'incertitude sur les perspectives économiques, le Groupe a approfondi, au 30 juin 2020, ses travaux de revue de valeur de ses actifs, et en particulier des goodwill.

Les goodwill et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font habituellement l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie (UGT) a pu se déprécier (sur la base des plans long terme établis en fin d'année par les entités). Ainsi, une méthodologie spécifique a été mise en œuvre pour l'arrêté semestriel et fait l'objet d'une description détaillée dans la note 7.1.

Les travaux menés au 30 juin 2020 ont conduit à reconnaître une perte de valeur d'un montant total de -96,5 millions d'euros, dont -44,2 millions d'euros sur goodwill (voir Note 7.1.2) et -52,3 millions d'euros sur d'autres actifs.

VALEUR RECOUVRABLE DES ACTIFS OPERATIONNELS (CREANCES CLIENTS, ACTIFS CONTRATS,...)

Le Groupe a une exposition limitée aux risques de défaillance de ses contreparties par la diversité et la multitude de ses clients.

Toutefois, un examen de l'impact de la pandémie Covid 19 sur le recouvrement des créances clients a été mené. Le Groupe observe des dégradations ponctuelles des situations d'impayés mais sans détérioration notable des défauts de crédit qui auraient nécessité une révision complète des matrices de provisionnement au 30 juin 2020.

Le Groupe reste attentif à toute évolution de l'environnement économique et ajustera le cas échéant lors des prochaines clôtures ses provisions clients.

La note 6.3 détaille le portefeuille clients et les dépréciations des créances clients.

RECOUVRABILITE DES IMPOTS DIFFERES ACTIFS SUR DEFICITS FISCAUX

Le Groupe a procédé à une revue approfondie de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales significatives. Voir note 11.

TRESORERIE ET LIQUIDITE NETTE

Pendant le premier semestre 2020, le Groupe a renforcé son suivi de la trésorerie (analyse quotidienne des positions, prévisions de trésorerie hebdomadaires, etc.), de ses investissements et de son besoin en fonds de roulement.

Le Groupe a également poursuivi sa politique de gestion de sa dette et a ainsi procédé en 2020 à trois émissions obligataires d'un montant total de 1,7 milliard d'euros, dans des conditions financières détaillées en note 8.1.

Ces trois émissions obligataires, destinées à servir les besoins de financement généraux du Groupe, ont permis d'anticiper le refinancement de l'ensemble des tombées obligataires prévues en 2020 et 2021, pour un montant total de 1,6 milliard d'euros.

Par ailleurs, il a procédé en juin 2020 à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant cumulé de 1,5 milliard de Renminbi (189 millions d'Euros équivalents) sur le marché domestique chinois (Panda Bond), avec une maturité de 3 ans, portant un coupon de 3,85%.

Le Groupe affiche ainsi une liquidité nette des dettes courantes et trésorerie passive de 4 279,5 milliards d'euros au 30 juin 2020. La note 8.1 détaille les éléments liés à la liquidité du Groupe.

PERSPECTIVES DE CREDIT

Le 20 mai 2020, Moody's a confirmé, la notation de crédit de Veolia Environnement, P-2/Baa1 à perspective stable. De son côté, S&P a confirmé le 10 juin 2020, la notation A-2 / BBB avec une perspective stable.

COVENANTS

Au cours du premier semestre 2020 et comme décrit en note 8.1.1.2 le Groupe n'a pas rencontré de situation de non-respect de covenants ; l'essentiel des financements n'étant pas soumis à covenant.

Compte tenu de l'incertitude majeure sur les évolutions de la pandémie à travers le monde (nouvelle vague et nouvelles mesures de confinement), le Groupe reste vigilant aux évolutions de la crise actuelle. Ses éventuelles conséquences économiques et financières pour le Groupe seront appréhendées, le cas échéant, dans le cadre des clôtures à venir.

4.1 PRINCIPALES EVOLUTIONS DU PERIMETRE

4.1.1 Acquisitions

Elemental Environmental Solutions - Déchets dangereux en Amérique du Nord

Le 31 janvier 2020, le Groupe a finalisé la reprise du site de traitement des déchets dangereux d'Alcoa USA Corporation situé à Gum Springs dans l'Arkansas (États-Unis), à travers sa filiale Veolia North America, complétant ainsi le dispositif d'exutoires de déchets dangereux du Groupe dans la zone. L'opération a été réalisée pour un montant de 231 millions d'euros⁽¹⁾.

Nagpur – Inde

Le Groupe, par l'intermédiaire de sa filiale Veolia India, a procédé sur le 1er semestre 2020, au rachat des sociétés et contrats attachés Orange City Water et Orange City Hydraulic Works à Nagpur en Inde pour un montant de 113 millions d'euros(*) et développe ainsi son activité de distributeur d'eau potable dans le sous-continent indien.

4.1.2 Cessions

Aucune cession significative n'est intervenue au cours du 1er semestre 2020.

4.2 Actifs détenus en vue de la vente, activités non poursuivies ou cédées

4.2.1 Activités non poursuivies

Dans le compte de résultat consolidé présenté en comparatif, les résultats des activités cédées ou en cours de cession, ont été reclassés ligne par ligne sur le poste « Résultat net des activités non poursuivies ».

Il s'agit de l'activité EPC (Engineering, Procurement, Construction) de VWT abandonnée dans l'ensemble des géographies, à hauteur de -9,0 millions d'euros au 30 juin 2020.

Sur le premier semestre 2019, il s'agissait de l'activité EPC et des activités du Groupe au Gabon.

4.2.2 Actifs et passifs destinés à la vente

Les actifs et passifs liés aux activités en cours de cession sont présentés séparément sur l'état de la situation financière consolidée du Groupe pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Actifs destinés à la vente	33,3	105,3
Passifs destinés à la vente	18,3	64,1

(1) Valeur d'entreprise.

Au 30 juin 2020, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente sont les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	86,7	-	-	-	86,7
Actifs courants	-	12,9	-	-	-	12,9
Trésorerie et équivalents	-	5,7	-	-	-	5,7
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	105,3	-	-	-	105,3
Passif						
Passifs non courants	-	42,3	-	-	-	42,3
Passifs courants	-	21,8	-	-	-	21,8
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	64,1	-	-	-	64,1

Ils correspondent à certains actifs et passifs de l'activité Déchets en Allemagne, ainsi qu'une filiale de l'activité Energie en Italie.

Au 31 décembre 2019, les principales catégories d'actifs et de passifs par segment opérationnel, classés en actifs et passifs destinés à la vente étaient les suivants :

(en millions d'euros)	France	Europe hors France	Reste du monde	Activités mondiales	Autres	Total
Actif						
Actifs non courants	-	25,9	-	-	-	25,9
Actifs courants	-	4,4	-	-	-	4,4
Trésorerie et équivalents	-	3,0	-	-	-	3,0
ACTIFS DESTINES A LA VENTE	-	33,3	-	-	-	33,3
Passif						
Passifs non courants	-	11,6	-	-	-	11,6
Passifs courants	-	6,7	-	-	-	6,7
PASSIFS DESTINES A LA VENTE	-	18,3	-	-	-	18,3

Pour mémoire, ils correspondaient aux actifs et passifs d'une filiale en Allemagne et ceux de sa filiale détenue à 100%, classés en actifs et passifs détenus à la vente suite à la levée de l'option d'achat par le partenaire.

4.3 Engagements hors bilan liés au périmètre de consolidation

4.3.1 Engagements donnés

Le détail des engagements hors bilan donnés est le suivant :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garantie de passif	599,3	597,3	49,5	53,8	494,0
Obligation d'achat de titres	296,0	24,5	6,1	18,4	-
Obligation de vente	0,3	0,3	0,3	-	-
Autres engagements liés au périmètre	0,5	0,5	0,1	-	0,4
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES LIES AU PERIMETRE	896,1	622,6	56,0	72,2	494,4

Garanties de passif : Elles comprennent notamment celle donnée dans le cadre de la cession de la participation dans Eaux de Berlin pour 484,0 millions d'euros.

Obligations d'achats : La baisse des obligations d'achat sur le 1er semestre 2020 s'explique principalement par la finalisation de l'investissement Elemental Environmental Solutions (reprise du site de traitement de déchets dangereux d'Alcoa USA) en janvier 2020 (voir Note 4.1 ci-dessus).

4.3.2 Engagements reçus

Les engagements reçus liés au périmètre s'élèvent à 257,9 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 293,9 millions d'euros au 31 décembre 2019.

NOTE 5 INFORMATIONS PAR SEGMENT OPERATIONNEL

Les segments opérationnels sont des composantes du Groupe qui exercent des activités et dont les résultats opérationnels sont revus par le président-directeur général du Groupe (principal décideur opérationnel) afin de mesurer les performances de chacun de ces segments et de permettre les prises de décision en matière d'allocation des ressources. Les informations présentées au principal décideur opérationnel sont extraites du reporting interne du Groupe.

Les données financières par segment opérationnel sont établies selon les mêmes règles que celles utilisées pour les états financiers consolidés.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 sur l'identification des segments opérationnels et après prise en compte des critères de regroupement, les segments présentés sont les suivants :

- **France,**
- **Europe hors France,**
- **Reste du monde,**
- **Activités mondiales,**
- **Autres,** comprenant essentiellement les différentes holdings du Groupe.

Des informations en quote-part sont également présentées pour les concessions chinoises, sous contrôle conjoint, dans le métier de l'Eau.

L'indicateur EBITDA intègre la somme de l'ensemble des produits et charges opérationnels encaissés et décaissés (à l'exclusion des charges de restructuration, des pertes de valeur non courantes, des dépenses de renouvellement et des coûts d'acquisition et frais de cession sur titres) et des remboursements d'actifs financiers opérationnels.

Les principaux indicateurs financiers des segments opérationnels se présentent comme suit :

							Co-entreprise Données en quote-part	
1er semestre 2020								
<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste monde	du	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 490,6	4 623,7	3 308,0		1 988,5	1,2	12 412,0	320,1
EBITDA	337,4	695,9	385,1		79,8	100,8	1 599,0	71,3
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	-28,6	315,9	34,9		-39,5	9,8	292,5	37,6
Investissements industriels nets de subventions	-97,2	-236,4	-217,3		-46,5	-6,7	-604,1	-22,0

							Co-entreprise Données en quote-part	
1er semestre 2019								
<i>(en millions d'euros)</i>	France	Europe hors France	Reste monde	du	Activités mondiales	Autres	Total comptes consolidés	Concessions Chinoises
Chiffre d'affaires	2 759,2	4 789,3	3 484,3		2 275,7	15,4	13 323,9	365,0
EBITDA	435,5	802,8	545,6		172,2	45,8	2 001,9	84,1
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net des entités mises en équivalence	66,2	423,4	260,5		51,3	-5,0	796,4	48,5
Investissements industriels nets de subventions	-124,0	-217,4	-269,5		-48,8	-12,9	-672,6	-39,2

Les éléments permettant de réconcilier l'indicateur EBITDA et la capacité d'autofinancement, au titre des premiers semestres 2020 et 2019, sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>		1er semestre 2019	1er semestre 2020
Capacité d'autofinancement	(A)	1 660,2	1 326,4
Dont capacité d'autofinancement financière	(B)	-17,2	0,1
Dont capacité d'autofinancement opérationnelle	(C)= (A)-(B)	1 677,4	1 326,3
Exclusion :	(D)	-	-
Dépenses de renouvellement		138,9	102,5
Charges de restructuration ⁽¹⁾		32,5	40,0
Coûts d'acquisition et frais de cession sur titres		10,1	7,4
Autres éléments		40,8	57,1
Intégration :	(E)		
Remboursement des actifs financiers opérationnels		102,2	65,7
EBITDA	(C)+(D)+(E)	2 001,9	1 599,0

(1) Les charges de restructuration du premier semestre 2020 concernent principalement le plan de transformation de VWT, à hauteur de -10,8 millions d'euros contre -11,1 millions d'euros au premier semestre 2019

6.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Eau	5 357,2	5 095,9
Déchets	5 010,5	4 667,8
Energie	2 956,2	2 648,3
Groupe	13 323,9	12 412,0

Le chiffre d'affaires par segment opérationnel est présenté en note 5.

Le Groupe s'est assuré dans les activités sujettes à rémunération variable, que les éventuels impacts de la crise sanitaire avaient été pris en compte.

6.2 Résultat opérationnel

Les éléments constitutifs du résultat opérationnel sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Chiffre d'affaires	13 323,9	12 412,0
Coûts des ventes	-11 134,5	-10 717,9
dont :	-	-
• Dépenses de renouvellement	-138,9	-102,5
Coûts commerciaux	-305,5	-279,3
Coûts généraux et administratifs	-1 089,6	-1 059,0
Autres produits et charges opérationnels	-54,1	-103,5
dont :	-	-
• Restructuration	-20,9	-23,4
• Frais de personnel – paiement en actions	-8,8	-2,2
• Autres charges, pertes de valeur et dotations aux provisions non courantes	-29,7	-29,7
• Coût d'acquisition de titres	-1,6	-4,0
Résultat opérationnel avant quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	740,1	252,3
Quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	56,3	40,2
Résultat opérationnel après quote-part de résultat net dans les entités mises en équivalence	796,4	292,5

6.2.1 Co-entreprises et entreprises associées

Toutes les sociétés comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence, qu'il s'agisse des co-entreprises ou des entreprises associées, s'inscrivent dans le prolongement de l'activité opérationnelle du Groupe et sont donc rattachées à l'un des quatre segments opérationnels.

Co-entreprises

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Quote-part de résultat net des co-entreprises	37,8	28,0
Quote-part de résultat net des entreprises associées	18,5	12,2
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence	56,3	40,2

Les co-entreprises décrites infra sont l'ensemble des co-entreprises:

<i>(en millions d'euros)</i>	Quote-part de capitaux propres		Quote-part des résultats	
	Au 31 décembre 2019 retraité	Au 30 juin 2020	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Concessions chinoises	1 335,2	1 301,6	26,3	18,2
Autres co-entreprises	162,5	161,1	11,5	9,8
TOTAL	1 497,7	1 462,7	37,8	28,0
<i>Impact au compte de résultat consolidé sur le résultat net des activités poursuivies (a)+(b)</i>				
	Quote-part de résultat net des co-entreprises (a)		37,8	28,0
	Pertes de valeurs comptabilisées en autres produits et charges opérationnels (b)		-	-

6.3 Besoin en fonds de roulement

Le BFR net intègre d'une part le BFR « opérationnel » (stocks, créances clients, dettes fournisseurs et autres dettes et créances d'exploitation, dettes et créances fiscales hors impôt courant), le BFR « fiscal » (créances et dettes d'impôt courant) et le BFR « investissement » (créances et dettes sur acquisitions/cessions d'immobilisations).

L'évolution du besoin en fonds de roulement (« BFR ») net au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Stocks et travaux en cours nets	792,0	800,0
Créances d'exploitation nettes	9 341,7	9 112,4
Dettes d'exploitation	-11 753,6	-10 774,8
BFR net	-1 619,9	-862,4

L'évolution du BFR intègre un effet de saisonnalité des activités du Groupe (voir note 1.1.3).

Dans l'évolution du BFR net de +757,5 millions d'euros, présentée ci-dessus, la part de la variation du BFR "opérationnel" est de +659,2 millions d'euros, celle du BFR "fiscal" inclus dans la ligne « Impôts versés » du tableau de flux de trésorerie est de +30,1 millions d'euros et celle du BFR "investissement" inclus dans la ligne « Investissements » du tableau de flux de trésorerie est de +68,2 millions d'euros.

Affacturage

En dépit du contexte de la crise liée à la pandémie Covid 19, le Groupe n'a pas rencontré de difficulté liée à la poursuite de ses programmes d'affacturage. Les critères de la norme permettant la décomptabilisation des créances bénéficiant de ces programmes d'affacturage sont toujours respectés.

Dans le cadre de ces programmes, certaines filiales du Groupe ont convenu de céder, sur une base renouvelable, des créances clients par subrogation conventionnelle ou cession de créances (type Dailly pour la France) sans recours contre les risques de défaillance du débiteur. L'application des dispositions de la norme IFRS 9 a conduit le Groupe à dé-comptabiliser, les créances cédées visées par ces programmes d'affacturage. Par ailleurs, les filiales cédantes restent dans certains cas mandataires de la facturation et du recouvrement des créances pour lesquelles elles sont rémunérées mais n'en conservent pas le contrôle.

Ainsi, sur le premier semestre 2020, un montant cumulé de 2 074,5 millions d'euros de créances a été cédé au titre de ces programmes, contre 1 881,9 millions d'euros sur le premier semestre 2019. Le montant de créances cédées dé-comptabilisées au 30 juin 2020 est de 611,1 millions d'euros contre 795,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

6.4 Actifs financiers opérationnels non courants et courants

L'évolution de la valeur nette des actifs financiers opérationnels non courants et courants au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Montant brut	1 507,4	1 405,9
Pertes de valeur	-76,2	-73,0
Actifs financiers opérationnels non courants	1 431,2	1 332,9
Montant brut	90,2	86,3
Pertes de valeur	-4,2	-
Actifs financiers opérationnels courants	86,0	86,3
Actifs financiers opérationnels non courants et courants	1 517,2	1 419,2

6.5 Passifs du domaine concédé part non courante et courante

Les passifs financiers du domaine concédé résultent de l'application de l'interprétation IFRIC12 sur le traitement comptable des concessions et n'ont pas connu d'évolution significative au cours du premier semestre 2020.

L'évolution de la valeur nette des passifs du domaine concédé pour la part non courante et courante au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
France	61,8	139,6	14,8	24,0	76,6	163,6
Europe hors France	1 344,2	1 324,7	110,1	110,5	1 454,3	1 435,2
Reste du monde	15,7	14,2	3,2	3,0	18,9	17,2
Activités mondiales	-	-	0,2	0,1	0,2	0,1
Autres	-	-	-	-	-	-
Passifs du domaine concédé	1 421,7	1 478,5	128,3	137,6	1 550,0	1 616,1

6.6 Actifs et passifs de contrats

Les actifs et passifs de contrats sont principalement inclus dans les rubriques "Créances d'exploitation", « Actifs financiers opérationnels » et "Dettes d'exploitation" de l'état de la situation financière consolidée.

L'évolution de la valeur nette des actifs et passifs de contrats au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Actifs contrats		Passifs contrats	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
France	29,3	28,9	100,9	59,4
Europe hors France	92,1	107,5	372,9	303,2
Reste du monde	110,5	82,7	348,1	235,8
Activités mondiales	405,8	374,0	230,3	292,7
Autres	-	-	-	-
Total	637,7	593,1	1 052,2	891,1

6.7 Engagements liés aux activités opérationnelles

6.7.1 Engagements donnés liés aux activités opérationnelles

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités opérationnelles est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Garanties opérationnelles y compris performance bonds	8 272,0	8 128,8	4 088,5	2 163,9	1 876,4
Obligations d'achat	205,4	235,3	148,5	75,0	11,8
Total engagements liés aux activités opérationnelles	8 477,4	8 364,1	4 237,0	2 238,9	1 888,2

La variation des engagements donnés liés aux activités opérationnelles sur le premier semestre 2020 (-113,3 millions d'euros) s'explique principalement par la main levée sur la garantie donnée pour le design, la fabrication et la maintenance d'une usine de concentration de saumure dans la mine d'extraction d'uranium de Jabiru pour ERA (Energy Resources of Australia) de -40 millions d'euros mené par VWT, et le Projet UAQ (Umm Al Qwain) mené par VWT également aux Emirats Arabes Unis pour la construction d'une usine de dessalement (pour -58 millions d'euros).

En complément des engagements donnés chiffrés ci-dessus, Veolia a par ailleurs consenti des engagements non limités en montant se rapportant à des garanties opérationnelles de bonne exécution, ainsi qu'à un contrat de construction et de traitement de déchets, à Hong Kong, dans les métiers Eau et Déchets. Cet engagement, non limité en montant, porte sur la durée du contrat (37 mois de construction et 15 ans d'exploitation), soit au 30 juin 2020, une durée résiduelle de 8,5 ans.

Ces engagements, limités à la durée desdits contrats, ont fait l'objet d'une approbation préalable du conseil d'administration de Veolia Environnement.

Le total des engagements donnés au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 2 010,3 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 2 185,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le détail des engagements opérationnels donnés à l'égard des co-entreprises (à 100%) s'élève à 616,1 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 619,7 millions d'euros au 31 décembre 2019. Il s'agit principalement de garanties de performances données à Al Wathba VB pour 423,6 millions d'euros et à Glen Water Holding pour 71,9 millions d'euros.

6.7.2 Engagements reçus liés aux activités opérationnelles

Ces engagements sont notamment liés aux engagements reçus de nos partenaires dans le cadre des contrats de construction.

Ils s'élèvent à 712,8 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 683,6 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Le total des engagements reçus au titre des activités de Veolia Water Technologies s'élève à 108,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 110,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

7.1 Goodwills

7.1.1 Évolution des goodwills

Les goodwills se détaillent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Montant brut	6 042,3	6 199,3
Pertes de valeur cumulées	-914,3	-942,3
Montant net	5 128,0	5 257,0

La ventilation au 30 juin 2020 de la valeur nette comptable des goodwills, par segment opérationnel, est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
France	1 233,5	1 240,7
Europe Hors France	2 333,6	2 272,8
Reste du monde	799,9	988,8
Activités mondiales	757,7	752,2
Autres	2,5	2,5
Total Goodwills	5 128,0	5 257,0

Les principales évolutions observées sur les goodwills du Groupe au cours du premier semestre 2020 résultent principalement du goodwill provisoire constaté sur Elemental Environmental Solutions LLC aux Etats-Unis (reprise du site de déchets dangereux d'Alcoa) à hauteur de 184,9 millions d'euros, des effets de change à hauteur de -129,7 millions d'euros, et des pertes de valeur constatées sur le 1er semestre (voir Note 7.1.2).

Principaux goodwills par unités génératrices de trésorerie au 30 juin 2020

Les principaux goodwills en valeur nette comptable par unité génératrice de trésorerie ou regroupement d'unités génératrices de trésorerie au sein d'un pays (montant supérieur à 200 millions d'euros) n'ont pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2019.

7.1.2 Tests de dépréciation

La crise sanitaire liée à la pandémie Covid 19 et ses conséquences sur les économies ont conduit le Groupe à approfondir, au 30 juin 2020, les tests de perte de valeur de ses actifs et en particulier de ses goodwills.

Les goodwills et autres actifs incorporels à durée de vie indéterminée font habituellement l'objet de tests de perte de valeur annuels systématiques et à chaque fois qu'il existe des indications que l'unité génératrice de trésorerie (UGT) a pu se déprécier.

Le processus usuel du Groupe permettant de déterminer les valeurs d'utilité de ses UGT repose sur l'élaboration d'un Plan Long Terme établi en fin d'année par les entités. En conséquence, au 30 juin 2020, la Direction du Groupe a choisi de procéder à une revue de l'ensemble de ses UGT pour identifier les UGT à risque.

Les critères retenus pour mener à bien l'identification de ces UGT sont :

- d'une part les UGT déjà considérées comme à risque à fin décembre 2019 en raison de sensibilités des valeurs recouvrables : la sensibilité étant mesurée par l'écart entre la valeur recouvrable et la valeur nette comptable de l'UGT, compte tenu de variation des paramètres macro-économiques et opérationnels ;
- et d'autre part celles dont les performances ont été matériellement affectées par la crise sur le premier semestre 2020.

Ainsi, pour les UGT identifiées, un processus de revue approfondie des projections de cash-flows a été réalisé en tenant compte :

- du contexte local sanitaire, économique, politique et social (en y compris les plans de soutien et ou de relance des gouvernements, ...) ;
- de l'évolution du risque pays (notation, dette publique, évolution de la devise le cas échéant,...) ;

- des anticipations du Groupe quant au retour à une activité normale, modélisée géographie par géographie (mais aussi selon la nature de l'activité exercée par le Groupe) ;
- afin d'apprécier au mieux les risques et incertitudes pesant sur les flux de trésorerie futurs de l'UGT.

S'agissant des taux d'actualisation utilisés, ils sont inchangés par rapport au 31 décembre 2019 : en effet, d'une part, le WACC Euro n'a pas varié sur la période et, d'autre part, les risques pays ont été appréciés, au mieux des données disponibles, dans l'exercice de révision des projections annuelles de cash-flows.

A l'issue de ces tests, le Groupe a déprécié l'intégralité du goodwill du Mexique (UGT considéré comme sensible lors de la clôture de décembre 2019) pour un montant de 44,2 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

7.2 Actifs incorporels

7.2.1 Actifs incorporels du domaine concédé

Les actifs incorporels du domaine concédé se détaillent comme suit, par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Valeur nette au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020		
		Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	611,1	1 559,9	-869,1	690,8
Europe hors France	2 124,2	4 513,3	-2 411,5	2 101,8
Reste du monde	780,6	1 564,9	-812,3	752,6
Activités mondiales	1,5	10,9	-9,9	1,0
Autres	-	-	-	-
Actifs incorporels du domaine concédé	3 517,4	7 649,0	-4 102,8	3 546,2

L'évolution de la valeur nette comptable des actifs incorporels du domaine concédé pour +28,8 millions d'euros s'explique principalement par :

- des investissements pour 277,9 millions d'euros (dont 130,7 millions d'euros au sein du segment France, 119,3 millions d'euros au sein du segment Europe hors France et 27,3 millions d'euros au sein du segment Reste du monde) ;
- des dotations aux amortissements et pertes de valeur pour -212,7 millions d'euros dont une perte de valeur de -17,3 millions d'euros comptabilisée au titre d'un contrat de concession comptabilisé en Afrique/Moyen Orient
- des effets de change pour -94,9 millions d'euros, essentiellement liés à l'appréciation de la couronne tchèque et de la livre sterling contre euro.

7.2.2 Autres actifs incorporels

Les autres actifs incorporels n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2019, à l'exception de la perte de valeur comptabilisée sur un actif incorporel contrat en Amérique latine générée par une situation économique tendue liée à la crise sanitaire, à hauteur de 35,0 millions d'euros.

7.3 Actifs corporels

L'évolution de la valeur nette des actifs corporels au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Actifs corporels bruts	19 575,5	19 220,8
Amortissements et pertes de valeur	-11 895,7	-11 804,5
Actifs corporels nets	7 679,8	7 416,3

Les **investissements** proviennent principalement de :

- la France (à hauteur de 51,3 millions d'euros) ;
- l'Europe hors France (à hauteur de 169,9 millions d'euros). Ils concernent principalement des achats de matériel roulant et containers au Royaume-Uni pour 24,6 millions d'euros ; des investissements de maintenance, des coûts de mise aux normes environnementales et le développement de nouvelles connexions dans le secteur de l'énergie en Pologne et en République Tchèque pour respectivement 24,4 et 16,6 millions d'euros ; des investissements liés au renouvellement du contrat de concession Braunschweiger en Allemagne pour 26,5 millions d'euros ;
- le Reste du monde (à hauteur de 152,7 millions d'euros). Ils concernent notamment la construction des nouvelles usines de traitement de déchets dangereux en Asie pour 27,2 millions d'euros (Chine et Singapour) et des investissements de maintenance dans le secteur du traitement de déchets dangereux aux Etats Unis pour 19,1 millions d'euros.

Les **amortissements** d'un montant de -458,9 millions d'euros portent principalement sur la France pour -94,6 millions d'euros, l'Europe hors France pour -187,8 millions d'euros, le Reste du monde pour -118,8 millions d'euros.

Les **variations du périmètre** d'un montant de +52,9 millions d'euros proviennent principalement de l'Europe hors France (45,9 millions d'euros) dont 39,5 millions d'euros, en Espagne.

Les **effets de change** d'un montant de -211,8 millions d'euros proviennent notamment de l'appréciation de la couronne tchèque face à l'euro pour -25,7 millions d'euros, de la livre sterling pour -33,4 millions d'euros, du zloty polonais pour -61,4 millions d'euros et de la dépréciation du real brésilien pour -15,4 millions d'euros.

Les actifs corporels se détaillent comme suit par segment opérationnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2020			
	Valeur nette Au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	983,2	3 885,4	-2 943,8	941,6
Europe hors France	3 751,8	8 624,3	-5 013,1	3 611,2
Reste du monde	2 280,6	4 238,4	-2 001,8	2 236,6
Activités mondiales	606,3	2 281,5	-1 708,5	573,0
Autres	57,9	191,2	-137,3	53,9
Actifs corporels	7 679,8	19 220,8	-11 804,5	7 416,3

Les actifs corporels se détaillent comme suit par nature d'actif :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2020			
	Valeur nette Au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
Terrains	651,6	1 424,1	-779,2	644,9
Constructions	1 377,3	3 189,5	-1 845,2	1 344,2
Installations techniques, matériel et outillage	3 785,9	9 819,9	-6 187,1	3 632,8
Matériel roulant et autre matériel de transport	660,9	2 178,2	-1 575,1	603,1
Autres immobilisations corporelles	319,2	1 692,0	-1 392,8	299,2
Immobilisations corporelles en cours	884,9	917,1	-25,1	892,0
Actifs corporels	7 679,8	19 220,8	-11 804,5	7 416,3

7.4 Droits d'usage

En application de la norme sur les contrats de location (IFRS 16), le Groupe applique une méthode unique de comptabilisation, à l'exception des contrats de courte durée (durée inférieure ou égale à 12 mois) ou portant sur des actifs de faible valeur (montant unitaire inférieur à 5.000 dollars américains).

Les droits d'usage se détaillent comme suit par segment opérationnel :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 30 juin 2020			
	Valeur nette Au 31 décembre 2019	Valeur brute	Amortissements et pertes de valeur	Valeur nette
France	290,5	601,5	-304,4	297,1
Europe hors France	495,9	877,0	-437,5	439,5
Reste du monde	365,2	697,7	-336,2	361,5
Activités mondiales	366,1	727,2	-380,8	346,4
Autres	146,9	299,7	-165,7	134,0
Droits d'usage	1 664,6	3 203,1	-1 624,6	1 578,5

L'évolution de la valeur nette des droits d'usage au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Droits d'usage	3 273,6	3 203,1
Amortissements et pertes de valeur	-1 609,0	-1 624,6
Droits d'usage net	1 664,6	1 578,5

Les **nouveaux contrats** d'un montant total de 226,1 millions d'euros proviennent principalement de la France à hauteur de 65,4 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 60,1 millions d'euros, le Reste du monde à hauteur de 52,4 millions d'euros et les activités mondiales à hauteur de 43,2 millions d'euros.

Les **amortissements**, d'un montant total de -217,9 millions d'euros, portent principalement sur la France pour -45,7 millions d'euros, l'Europe hors France pour -54,5 millions d'euros, le Reste du monde pour -52,5 millions d'euros, les activités mondiales pour -47,9 millions d'euros.

Les revenus de sous-location associés aux droits d'usage ne sont pas significatifs.

8.1 Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers se composent principalement des éléments suivants :

- les dettes financières (y compris dettes locatives IFRS 16) décrites en note 8.1.1 ;
- les « actifs financiers courants et non courants » décrits en note 8.1.2 ;
- la trésorerie active et passive ainsi que les équivalents de trésorerie décrits en note 8.1.3.

8.1.1 Dettes financières

L'évolution des dettes financières non courantes et courantes au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

(en millions d'euros)	Notes	Non courants		Courants		Total	
		Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Emprunts obligataires	8.1.1.1	8 830,4	10 035,9	1 145,4	1 771,6	9 975,8	11 807,5
Autres dettes financières	8.1.1.3	536,4	604,8	4 298,4	5 396,3	4 834,8	6 001,1
Dettes locatives IFRS 16	8.1.1.4	1 417,9	1 354,4	465,7	412,1	1 883,6	1 766,5
Total dettes financières courantes et non courantes		10 784,7	11 995,1	5 909,5	7 580,0	16 694,2	19 575,1

8.1.1.1 Emprunts obligataires non courants et courants

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Emprunts obligataires	8 830,4	10 035,9	1 145,4	1 771,6	9 975,8	11 807,5
• dont < 1 an	-	-	1 145,4	1 771,6	1 145,4	1 771,6
• dont 2-3 ans	1 969,0	1 524,4	-	-	1 969,0	1 524,4
• dont 4-5 ans	1 367,3	2 078,5	-	-	1 367,3	2 078,5
• dont > 5 ans	5 494,1	6 433,0	-	-	5 494,1	6 433,0

Ventilation des emprunts obligataires

Les emprunts obligataires non courants se décomposent comme suit au 30 juin 2020.

(en millions d'euros)	Au 31		Maturité			
	décembre 2019	Au 30 juin 2020	2 à 3 ans	4 à 5 ans	>5 ans	
Émissions publiques ^(a)	8 035,7	9 061,4	1 311,8	1 347,8	6 401,8	
<i>Marché européen ⁽ⁱ⁾</i>	7 747,0	8 772,1	1 311,8	1 347,8	6 112,5	
<i>Marché américain ⁽ⁱⁱ⁾</i>	288,7	289,3	-	-	289,3	
Obligations convertibles ou échangeables en actions nouvelles ou existantes (OCEANE)	717,4	715,3	-	715,3	-	
Panda Tranche 4	-	188,3	188,3	-	-	
Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance ^(b)	48,0	41,7	13,3	15,4	13,0	
Autres < 50 M€ en 2019 et 2020	29,3	29,2	11,0	-	18,2	
Emprunts obligataires non courants	8 830,4	10 035,9	1 524,4	2 078,5	6 433,0	

(a) Émissions Publiques.

- (i) *Marché européen* : au 30 juin 2020, le montant dans l'état de la situation financière consolidée des émissions obligataires réalisées dans le cadre du programme EMTN s'élève à 10 344,1 millions d'euros dont 8 772,1 millions d'euros à échéance à plus d'un an. L'impact de la réévaluation en juste valeur au titre du risque de taux couvert s'élève à 8,4 millions d'euros à la clôture (part non courante) ;
- (ii) *Marché américain* : au 30 juin 2020, l'encours du nominal restant des obligations émises aux États-Unis le 27 mai 2008 est de 300,0 millions de dollars américains à échéance 1er juin 2038 au taux fixe de 6,75 % (tranche 3).

(b) *Emprunt obligataire Stirling Water Seafield Finance* : le nominal restant dû au 30 juin 2020 de l'emprunt obligataire amortissable, émis en 1999 par Stirling Water Seafield Finance (filiale de Veolia Water UK, Activité Eau), s'élève à 47,0 millions de livres sterling (part courante et non courante). Il est comptabilisé selon la méthode du coût amorti pour un montant de 41,7 millions d'équivalents euros au 30 juin 2020 (part non courante). L'échéance de l'emprunt est le 26 septembre 2026.

Evolution des emprunts obligataires

Comme mentionné en note 3, l'évolution des emprunts obligataires sur le semestre résulte principalement des trois émissions obligataires réalisées en 2020, dans les conditions financières suivantes :

- 500 millions d'euros d'obligations, émises le 8 janvier 2020, à échéance janvier 2031, portant un coupon de 0,66% ;
- 700 millions d'euros d'obligations, émises le 8 avril 2020 à échéance avril 2028, portant un coupon de 1,25% ;
- 500 millions d'euros d'obligations, émises le 8 juin 2020, à échéance janvier 2032, portant un coupon de 0,80%.

Ces trois émissions obligataires, destinées à servir les besoins de financement généraux du Groupe, ont permis d'anticiper le refinancement de l'ensemble des tombées obligataires prévues en 2020 et 2021, pour un montant total de 1,6 milliard d'euros.

Par ailleurs, le Groupe a procédé en juin 2020 à l'émission de deux emprunts obligataires pour un montant cumulé de 1,5 milliard de Renminbi (189 millions d'Euros équivalents) sur le marché domestique chinois (Panda Bond), avec une maturité de 3 ans, portant un coupon de 3,85%.

Les nouveaux emprunts s'élèvent ainsi à 1 891,0 millions d'euros sur le premier semestre 2020.

8.1.1.2 Informations sur les clauses de remboursement anticipé des emprunts

Dettes de Veolia Environnement

La documentation juridique des financements bancaires et obligataires contractés par la Société ne renferme pas de covenant financier, c'est-à-dire d'engagement de respecter un ratio de couverture ou une notation de crédit minimum dont le non-respect pourrait entraîner l'exigibilité anticipée du financement considéré.

Dettes des filiales

Certains financements de projets ou consentis par des organismes de développement multilatéraux à des filiales du Groupe renferment des covenants financiers (tels que définis ci-dessus).

Sur la base des diligences effectuées auprès de ses filiales, la Société considère que les covenants inclus dans la documentation des financements significatifs étaient respectés (ou que les prêteurs y avaient renoncé) au 30 juin 2020.

8.1.1.3 Evolution des autres dettes financières

	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
<i>(en millions d'euros)</i>						
Autres dettes financières	536,4	604,8	4 298,4	5 396,3	4 834,8	6 001,1
• dont < 1 an	-	-	4 298,4	5 396,3	4 298,4	5 396,3
• dont 2-3 ans	228,6	230,0	-	-	228,6	230,0
• dont 4-5 ans	60,0	82,7	-	-	60,0	82,7
• dont > 5 ans	247,8	292,1	-	-	247,8	292,1

Au 30 juin 2020, les autres dettes financières comprennent des titres négociables à court terme (moins d'un an) émis par la Société s'élevant à 4 592,0 millions d'euros contre 3 493,0 millions d'euros au 31 décembre 2019.

8.1.1.4 Dettes locatives IFRS 16

Les dettes locatives IFRS 16, au 30 juin 2020, s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Dettes locatives IFRS 16 non courantes	1 417,9	1 354,4
Dettes locatives IFRS 16 courantes	465,7	412,1
Dettes locatives IFRS 16	1 883,6	1 766,5

Les dettes locatives IFRS 16 se détaillent comme suit par segment opérationnel :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2019		Au 30 juin 2020	
	Dettes locatives IFRS 16	Dettes locatives IFRS 16 non courantes	Dettes locatives IFRS 16 courantes	Dettes locatives IFRS 16
France	351,9	261,5	90,2	351,7
Europe hors France	568,2	400,2	104,7	504,9
Reste du monde	420,0	307,5	94,2	401,7
Activités mondiales	389,1	280,4	87,0	367,4
Autres	154,4	104,8	36,0	140,8
Dettes locatives IFRS 16	1 883,6	1 354,4	412,1	1 766,5

La ventilation des dettes locatives IFRS 16 par échéance est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 30 juin 2020		
	Non courants	Courants	Total
Dettes locatives IFRS16	1 354,4	412,1	1 766,5
• dont 1 an	-	412,1	412,1
• dont 2 ans	331,2	-	331,2
• dont 3 ans	261,5	-	261,5
• dont 4 ans	192,2	-	192,2
• dont 5 ans	147,4	-	147,4
• > 5 ans	422,1	-	422,1

8.1.2 Actifs financiers non courants et courants

Les autres actifs financiers courants et non courants se décomposent comme suit :

(en millions d'euros)	Non courants		Courants		Total	
	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
	Montant brut	427,9	512,5	309,9	314,2	737,8
Pertes de valeur	-72,7	-72,9	-37,5	-37,8	-110,2	-110,7
Actifs financiers nets relatifs à des prêts et créances	355,2	439,6	272,4	276,4	627,6	716,0
Autres actifs financiers	14,6	14,3	3,3	2,0	17,9	16,3
Actifs liquides et actifs financiers liés au financement (*)	4,8	5,3	462,8	819,8	467,6	825,1
Total autres actifs financiers nets	374,6	459,2	738,5	1 098,2	1 113,1	1 557,4

(*) Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital.

Au 30 juin 2020, les principaux actifs financiers non courants et courants en prêts et créances comprennent notamment les prêts accordés à des co-entreprises consolidées par la méthode de la mise en équivalence pour un montant total de 181,8 millions d'euros, contre 159,5 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Ces prêts concernent principalement les concessions chinoises pour 127,7 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 99,7 millions d'euros au 31 décembre 2019.

Au 30 juin 2020, les actifs liquides et actifs financiers liés au financement sont principalement constitués par des placements de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité tout en conservant un faible risque en capital. Leur évolution sur le 1er semestre 2020 est liée notamment à l'optimisation de la gestion de la trésorerie du Groupe et l'allocation d'une partie du produit de cession des réseaux de chaleur et de froid aux Etats-Unis en actifs liquides intervenue fin 2019.

8.1.3 Trésorerie et équivalents de trésorerie et trésorerie passive

L'évolution de la trésorerie et équivalents de trésorerie et de la trésorerie passive au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Disponibilités	1 449,8	1 730,9
Équivalents de trésorerie	4 393,5	5 298,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie⁽¹⁾	5 843,3	7 028,9
Trésorerie passive	302,2	187,5
Trésorerie nette	5 541,1	6 841,4

(1) Hors actifs liquides et actifs financiers liés au financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Veolia Environnement:		
Crédit syndiqué MT non tiré	3 000,0	3 000,0
Lignes de crédit bilatérales MT non tirées	1 000,0	1 000,0
Lignes de crédit bilatérales CT non tirées	100,0	100,0
Ligne de lettres de crédit	86,8	93,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie ⁽¹⁾	5 092,6	6 664,9
Filiales :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 218,4	1 189,1
Total des liquidités	10 497,8	12 047,0
Dettes courantes et trésorerie passive :		
Dettes courantes	5 909,5	7 580,0
Trésorerie passive	302,2	187,5
Total des dettes courantes et trésorerie passive	6 211,7	7 767,5
Total des liquidités nettes des dettes courantes et trésorerie passive (1)	4 286,1	4 279,5

(1) Y compris les actifs liquides et les actifs liés au financement inclus dans l'endettement financier net

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élevaient à 7 854,0 millions d'euros, dont 395,0 millions d'euros « soumis à restriction » au 30 juin 2020.

Au 30 juin 2020, les disponibilités sont détenues par les activités en France à hauteur de 32,7 millions d'euros, l'Europe hors France à hauteur de 320,4 millions d'euros, le reste du Monde à hauteur de 437,7 millions d'euros, les Activités mondiales à hauteur de 150,2 millions d'euros, le segment Autres à hauteur de 789,7 millions d'euros (dont Veolia Environnement à hauteur de 637,1 millions d'euros).

Les placements des excédents de trésorerie, non remontés au niveau de Veolia Environnement, sont gérés dans le cadre des procédures définies par le Groupe.

Au 30 juin 2020, les équivalents de trésorerie sont détenus essentiellement par Veolia Environnement à hauteur de 6 027,8 millions d'euros dont des OPCVM monétaires pour 2 478,3 millions d'euros, des dépôts à terme pour 2 530,2 millions d'euros et 815,8 millions d'euros d'actifs liquides.

La trésorerie passive est constituée des soldes créditeurs de banques et des intérêts courus et non échus qui s'y rattachent, correspondant à des découverts momentanés.

8.2 Juste valeur des actifs et passifs financiers

Les écarts entre les justes valeurs et les valeurs comptables des principales catégories d'actifs et de passifs financiers n'ont pas connu d'évolution significative par rapport au 31 décembre 2019.

8.3 Produits et charges financières

8.3.1 Coût de l'endettement financier

Les charges de l'endettement financier comprennent les intérêts à payer sur les emprunts calculés en utilisant la méthode du coût amorti et les pertes sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture.

La charge d'intérêt incluse dans les paiements effectués au titre d'un contrat de location-financement est comptabilisée en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les produits de l'endettement financier comprennent les gains sur les dérivés de taux qualifiés ou non de couverture et sur les placements de trésorerie et équivalent de trésorerie.

Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges et produits de l'endettement financier sont représentatifs du coût de la dette financière diminuée des produits de la trésorerie et des équivalents de trésorerie. En outre, le coût de l'endettement inclut le résultat des dérivés qui sont affectés à la dette qu'ils soient qualifiés ou non, comptablement, de couvertures.

Le coût de l'endettement financier s'établit à -215,6 millions d'euros au 30 juin 2020 contre -222,5 millions d'euros au 30 juin 2019, en amélioration de 6,9 millions d'euros due notamment à la gestion de la dette obligataire euros et au remboursement partiel de l'emprunt libellé en dollars à hauteur de 100 millions de dollars au 31 décembre 2019.

Le poste « Intérêts versés » au tableau des flux de trésorerie correspond au coût de l'endettement financier net des activités poursuivies et non poursuivies, ajusté des intérêts courus et des variations de juste valeur des dérivés de couverture.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Charges sur l'endettement	-182,0	-172,8
Actifs évalués à la juste valeur par résultat (option de juste valeur) ^(*)	12,7	11,6
Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres	-53,9	-54,4
Coût de l'endettement financier	-222,5	-215,6

() Les équivalents de trésorerie sont évalués à la juste valeur par le résultat*

Le « Résultat sur instruments dérivés et relations de couverture et autres » provient principalement au 30 juin 2020 des éléments suivants :

- des charges d'intérêts nets sur les relations de couverture (juste valeur et flux de trésorerie) pour -7,6 millions d'euros ;
- les résultats sur instruments dérivés non éligibles au traitement de couverture pour -46,8 millions d'euros principalement sur des instruments dérivés de change.

8.3.2 Autres revenus et charges financières

Les autres revenus et charges financières comprennent notamment les plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cessions, la désactualisation des provisions, les charges d'intérêts relatifs aux passifs du domaine concédé et les intérêts sur dettes locatives.

<i>(en millions d'euros)</i>	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Gains nets/Pertes nettes sur les prêts et créances	6,7	6,3
Plus ou moins-values de cessions financières nettes de frais de cession	51,0	0,2
Résultats sur actifs disponibles à la vente ⁽¹⁾	1,0	1,0
Actifs et passifs évalués à la juste valeur par le résultat	0,2	-0,2
Désactualisation des provisions	-15,9	-11,1
Résultat de change	0,5	-7,5
Charges d'intérêts sur passifs du domaine concédé	-40,3	-39,8
Intérêts sur dettes locatives IFRS 16	-22,8	-17,8
Autres	-20,0	-15,1
Autres revenus et charges financiers	-39,6	-84,0

(1) Dont dividendes reçus pour 3,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 4,6 millions d'euros au 30 juin 2019

Pour mémoire, les plus ou moins-values de cessions financières, au titre du premier semestre 2019, concernaient principalement les impacts de cession Transdev pour 33 millions d'euros et celle de Foshan (Chine) pour 37 millions d'euros.

8.4 Engagements liés aux activités de financement

8.4.1 Engagements donnés liés aux activités de financement

Le détail des engagements hors bilan donnés liés aux activités de financement est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020	Échéance		
			À moins d'un an	De un à cinq ans	À plus de cinq ans
Lettres de crédit	-39,6	-43,0	-26,2	-9,8	-7,0
Garantie d'une dette	-35,1	-24,4	-11,0	-1,7	-11,7
Autres engagements donnés liés au financement	-43,9	-40,2	-6,8	-26,5	-6,9
Total engagements donnés liés au financement	-118,6	-107,6	-44,0	-38,0	-25,6

8.4.2 Engagements reçus liés aux activités de financement

Ils s'élèvent à 175,6 millions d'euros au 30 juin 2020 contre 134,8 millions d'euros au 31 décembre 2019.

8.4.3 Sûretés réelles données en garantie de dettes financières

Au 30 juin 2020, le Groupe a consenti 139 millions d'euros de sûretés réelles en garantie de dettes financières, dont 98,8 millions d'euros en garanties de dettes financières de ses co-entreprises.

9.1 Capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société mère

9.1.1 Capital

Le capital est entièrement libéré.

9.1.1.1 Augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe

Il n'y a pas eu d'augmentation de capital au cours du premier semestre 2020.

9.1.1.2 Nombre d'actions émises et valeur nominale

Il est de 567 266 539 actions au 30 juin 2020, comme au 31 décembre 2019. La valeur nominale de chaque action est de 5 euros.

9.1.2 Imputation des titres d'autocontrôle sur les capitaux propres

Les actions d'autocontrôle sont comptabilisées en réduction des capitaux propres.

Les pertes et profits résultant de la cession des actions d'autocontrôle et les dividendes liés sont imputés directement sur les capitaux propres et n'affectent pas le résultat.

Au 30 juin 2020, le nombre total d'actions détenues par Veolia Environnement est de 12 729 998, représentant 2,24% du capital de la Société. Au 31 décembre 2019, il était de 12 450 465, représentant 2,19% du capital de la Société.

9.1.3 Affectation du résultat et dividendes

L'Assemblée Générale du 22 avril 2020 a fixé le dividende en numéraire à 0,5 euro par action au titre de l'exercice 2019. Ce dividende a été détaché de l'action le 12 mai 2020 et mis en paiement le 14 mai 2020, pour un montant total de 277,1 millions d'euros.

En 2019, un dividende de 509,1 millions d'euros a été distribué par Veolia Environnement et prélevé sur le bénéfice de l'exercice 2018.

9.1.4 Écarts de conversion

Au 31 décembre 2019, le montant cumulé des écarts de conversion était de -92,6 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (-10,4 millions d'euros), de la livre sterling (+31,7 millions d'euros), du dollar canadien (+10,1 millions d'euros), du dollar de Hong Kong (-19,3 millions d'euros) et du peso argentin (-34,2 millions d'euros).

Au 30 juin 2020, le montant cumulé des écarts de conversion est de -307,5 millions d'euros (en part du Groupe).

La variation des écarts de conversion reflète principalement l'évolution du renminbi chinois (-40,9 millions d'euros), de la livre sterling (-48,0 millions d'euros), du zloty polonais (-19,4 millions d'euros) et du peso colombien (-20,3 millions d'euros).

9.1.5 Réserve de juste valeur

Elle ressort, en part du Groupe, à -58,4 millions d'euros au 30 juin 2020, contre -57,1 millions d'euros au 31 décembre 2019, sans évolution significative au cours du semestre.

9.2 Participations ne donnant pas le contrôle

Le détail de la variation des participations ne donnant pas le contrôle figure dans l'état de variation des capitaux propres.

L'évolution des participations ne donnant pas le contrôle sur le premier semestre 2020 s'explique principalement par le résultat de la période, compensé par les variations de périmètre, les distributions de dividendes de filiales et les écarts de conversion.

La part du résultat attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle représente 66,3 millions d'euros au 30 juin 2020, contre 88,1 millions d'euros au 30 juin 2019.

Au premier semestre 2020, elle concerne notamment les actionnaires minoritaires de filiales dans les segments Europe hors France (44,8 millions d'euros), et Reste du monde (21,8 millions d'euros).

9.3 Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions composant le capital en circulation pendant l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe ajusté de l'exercice attribuable aux actionnaires ordinaires de la société mère par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, augmenté du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion en actions ordinaires, de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives.

Au 30 juin 2020, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation s'établit à 554 541 074. Les instruments (principalement relatifs aux obligations convertibles OCEANE émises le 12 septembre 2019) sont exclus du calcul du résultat net dilué par action car ils sont anti-dilutifs.

9.5 Contrat de liquidité

Veolia Environnement gère son capital dans le cadre d'une politique financière prudente et rigoureuse visant d'une part à s'assurer un accès aisé aux marchés de capitaux français et internationaux, afin d'investir dans des projets générateurs de valeur, et d'autre part à rémunérer de façon satisfaisante les actionnaires tout en maintenant une notation de crédit « Investment Grade ».

Veolia Environnement et la société Rothschild & Cie Banque ont mis fin au contrat de liquidité conclu le 26 septembre 2014. Cette résiliation a pris effet le 31 mai 2019 en clôture de bourse.

Avec effet au 1er juin 2019 et pour une durée de douze mois renouvelable par tacite reconduction, Veolia Environnement a confié à la société Kepler Chevreux la mise en œuvre d'un nouveau contrat de liquidité. Dans ce cadre, un montant de 20 millions d'euros a été alloué au fonctionnement du compte de liquidité.

Ce contrat de liquidité s'inscrit dans le cadre du programme de rachat d'actions autorisé par l'assemblée générale de Veolia Environnement du 18 avril 2019.

NOTE 10 PROVISIONS

L'évolution des provisions non courantes et courantes au cours du premier semestre 2020 est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre 2019	Au 30 juin 2020
Provisions hors engagements sociaux	1 601,8	1 632,6
Provisions pour engagements sociaux	786,0	773,5
TOTAL PROVISIONS	2 387,8	2 406,1
PROVISIONS NON COURANTES	1 848,7	1 837,9
PROVISIONS COURANTES	539,1	568,2

Le total des provisions, prises dans leur globalité, est stable sur le premier semestre 2020.

Les provisions hors engagements sociaux comprennent notamment, au 30 juin 2020, les provisions pour coûts de fermeture et postérieurs à la fermeture (remise en état, démantèlement) pour 662,4 millions d'euros, comptabilisées en France dans les activités de recyclage et valorisation de déchets pour 249,0 millions d'euros et en Europe hors France pour 209,1 millions d'euros.

11.1 Impôts sur les résultats

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Les éléments de la charge fiscale sont les suivants :

(en millions d'euros)	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Charge/produit fiscal(e) courant(e)	-147,7	-105,3
France	-9,1	-4,5
Autres pays	-138,6	-100,8
Charge/produit fiscal(e) différé(e)	48,8	50,1
France	-13,4	-4,1
Autres pays	62,2	54,2
Total de la charge fiscale	-98,9	-55,2

La charge fiscale figurant au tableau des flux de trésorerie correspond à la charge fiscale des activités poursuivies ci-dessus et celle des activités non poursuivies.

Certaines filiales françaises ont opté pour le groupe d'intégration fiscale constitué par Veolia Environnement (convention d'une durée de cinq ans, renouvelée en 2016). Veolia Environnement est seule redevable envers le Trésor Public français de l'impôt courant sur les sociétés calculé sur la base de la déclaration fiscale d'ensemble. L'économie d'impôt susceptible d'en résulter est acquise à Veolia Environnement, société intégrante.

Le taux d'imposition du Groupe se détaille de la façon suivante :

	1er semestre 2019	1er semestre 2020
Résultat net des activités poursuivies (a)	435,4	-62,3
Résultat des entreprises associées (b)	18,5	12,2
Résultat des co-entreprises (c)	37,8	28,0
Quote-part dans les résultats nets des autres entités mises en équivalence (d)	-	-
Impôts sur le résultat (e)	-98,9	-55,2
Résultat des activités intégrées poursuivies avant impôts (f) = (a)-(b)-(c)-(d)-(e)	478,0	-47,3
Taux d'imposition apparent -(e)/(f)	20,7%	N/A

11.2 Actifs et passifs d'impôts différés

En lien avec les conséquences de la pandémie Covid 19, le Groupe a procédé à la revue de la valeur recouvrable des impôts différés actifs relatifs à des pertes fiscales significatives. Ces travaux n'ont pas conduit le Groupe à constater de dépréciations complémentaires significatives au 30 juin 2020.

11.3 Contrôles fiscaux

Dans le cadre de leurs activités courantes, les entités du Groupe en France et à l'étranger font l'objet de contrôles fiscaux réguliers.

Le Groupe apprécie les risques fiscaux liés à l'impôt sur les résultats conformément à l'interprétation IFRIC 23 et IAS 37 en considérant notamment que les autorités fiscales mèneront un contrôle et auront pleine connaissance de toute l'information pertinente.

L'administration fiscale a mené divers contrôles fiscaux dans et hors des groupes d'intégration fiscale. A ce jour, ces contrôles n'ont pas conduit à une dette envers l'administration fiscale d'un montant significativement supérieur à celui qui avait été estimé dans le cadre de la revue des risques fiscaux.

Il n'y a pas eu de nouveaux événements significatifs depuis le dernier document d'enregistrement universel.

La direction considère, en application des critères de l'IAS 37, que les procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage décrites ci-après ne doivent pas faire l'objet d'une provision ou, le cas échéant, d'une provision complémentaire, ou d'une reconnaissance d'un produit à recevoir au 30 juin 2020, compte tenu du caractère incertain de leurs issues.

Les principaux actifs et passifs éventuels associés à des procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage sont décrits ci-après :

Amérique du Nord

Etats-Unis – Eau – Flint

En novembre 2011, le gouverneur du Michigan a déclaré que la ville de Flint, (« Flint ») était en grande difficulté financière et a nommé un responsable des urgences (« Emergency Manager ») afin qu'il adopte des mesures drastiques d'économies. Dans cette perspective, l'Emergency Manager a décidé de transférer provisoirement la source d'approvisionnement en eau de la ville de Détroit à la rivière Flint ; cette mesure s'inscrivait dans un plan à plus long terme de changement de source d'approvisionnement vers le lac Huron.

En 2013, Flint a retenu les services de la société d'ingénierie Lockwood Andrews & Newman (« LAN ») pour préparer la station de traitement d'eau de la ville au changement de source d'eau. En avril 2014, ladite station a commencé à traiter l'eau de la rivière Flint en vue de sa distribution aux habitants.

Peu après, ces derniers ont commencé à se plaindre de l'apparence, de l'odeur et du goût de l'eau distribuée. Entre août et décembre 2014, Flint a fait face à des problèmes de qualité de l'eau, caractérisant des violations de la réglementation nationale régissant l'eau potable, en excédant notamment la limite du taux autorisé de « Total Trihalométhanes TTHM » (des sous-produits de désinfection).

En février 2015, Flint a confié à une filiale américaine de la Société, Veolia Water North America Operating Services (« VWNAOS ») la réalisation d'une étude sur les effets résiduels du processus de chloration, sur la coloration de l'eau, son goût et son odeur. Cette étude ponctuelle, facturée 40.000\$, a été réalisée en quatre semaines environ. Pendant tout ce temps et par la suite, Flint a continué à faire appel à LAN en tant que consultant principal en ingénierie de l'eau. Ainsi, en décembre 2014 et courant 2015, LAN a élaboré un plan de traitement et remis des rapports à la ville, notamment sur la conformité de l'eau de la rivière Flint à la loi sur l'eau potable (« Safe Drinking Water Act »). LAN n'a émis aucune réserve sur le fait que la nouvelle source d'alimentation en eau de la ville pouvait créer des problèmes de plomb dans l'eau potable.

Le 18 février 2015, VWNAOS a rédigé un rapport intermédiaire, fondé sur les résultats d'analyses fournis par la ville, qui indiquait que l'eau potable était saine dans la mesure où elle « respectait les normes étatiques et fédérales et les essais requis ». Le même jour, au cours d'une réunion organisée par le comité des travaux publics du conseil municipal de Flint et relative au rapport intermédiaire, des employés de VWNAOS portaient à la connaissance du public les résultats de ce dernier. Flint, et non pas VWNAOS, a conduit les tests sur le plomb.

Le 12 mars 2015, le rapport final de VWNAOS, était adressé à Flint, puis rendu public. Dans son rapport, VWNAOS faisait un certain nombre de recommandations pour assurer la conformité des niveaux de TTHM à la réglementation et améliorer la qualité de l'eau relative à l'odeur et à la couleur. Le rapport a également recommandé à Flint de travailler avec sa société d'ingénierie (LAN) et l'Etat du Michigan afin de développer un plan de contrôle de la corrosion. Il semble que Flint ait ignoré la plupart de ces recommandations.

Le 24 juin 2015, l'agence fédérale américaine pour la protection de l'environnement a rédigé un mémorandum qui résumait l'information disponible sur les activités conduites par Flint et plusieurs agences gouvernementales en réponse aux niveaux élevés en plomb dans l'eau potable signalés par un résident de Flint.

Le 25 septembre 2015, Flint a publié un communiqué officiel (« lead advisory ») auprès des habitants de Flint afin de les alerter sur la présence de plomb dans l'eau courante.

Le 16 octobre 2015, la ville est retournée s'approvisionner en eau potable auprès de la ville de Detroit.

Le 21 octobre 2015, le bureau du gouverneur du Michigan a mandaté un groupe de travail consultatif composé d'experts dans plusieurs disciplines (« Flint Water Advisory Task Force ») chargé de mener une étude indépendante sur la crise de l'eau potable à Flint, caractérisée notamment par une contamination au plomb.

Le 21 mars 2016, leur rapport final, réalisé au terme de nombreux entretiens individuels et l'examen de multiples documents, était rédigé. Ce rapport conclut que la responsabilité de la crise de l'eau à Flint incombe largement à plusieurs entités gouvernementales du Michigan ainsi qu'à Flint. Le département de la qualité environnementale du Michigan et Flint n'ont notamment pas exigé ni mis en œuvre de contrôle de corrosion lors du changement de source d'approvisionnement et ce, contrairement à ce que requiert le régime fédéral applicable au plomb et au cuivre pour éviter toute contamination de l'eau potable.

Actions individuelles et actions de groupe

Depuis février 2016, de nombreuses actions individuelles et actions de groupe putatives (« putative class-actions ») ont été enregistrées auprès de la juridiction étatique et de la juridiction fédérale du Michigan par des habitants de Flint contre plusieurs défendeurs, dont l'Etat du Michigan, le département de la qualité environnementale du Michigan et trois des filiales américaines de la Société, Veolia North America Inc., VWNAOS et Veolia North America LLC. Les habitants de Flint allèguent des dommages corporels et matériels suite à une exposition aux toxines, y compris au plomb, contenues dans l'eau de la rivière Flint et reprochent notamment une négligence professionnelle et une fraude. La cour a rejeté ce dernier fondement.

Bien que la Société ait été citée dans plusieurs actions de groupe putatives et actions individuelles, elle n'est partie défenderesse à aucune d'entre elles ; seules ses trois filiales américaines le sont.

En janvier 2018, une procédure de médiation a été ordonnée par le juge fédéral. Les médiateurs ont sollicité la participation de toutes les parties à la procédure fédérale, dont les trois filiales américaines de la Société mais pas la Société elle-même.

Action civile du procureur du Michigan

Le 22 juin 2016, le procureur du Michigan (Etats-Unis) a engagé une action civile devant une juridiction étatique à l'encontre de plusieurs sociétés, parmi lesquelles VVNAOS et la Société elle-même, pour leur rôle supposé dans la crise de l'eau à Flint. Après s'être désisté de cette action, il a déposé, le 16 août 2016, une nouvelle assignation en matière civile. Entre autres allégations, il se réfère au rapport intermédiaire de VVNAOS. Pour le procureur, les actes et omissions allégués de ces sociétés constituent, entre autres, une négligence professionnelle et une fraude. A la suite du dépôt de cette nouvelle assignation, le procureur a consenti à ne pas poursuivre la Société, sans pour autant renoncer à ses droits ; cet accord a été acté le 12 septembre 2016 devant le juge étatique.

Le 7 novembre 2018, l'État du Michigan a élu un nouveau gouverneur et un nouveau procureur général. Le 12 avril 2019, ce dernier a introduit de nouvelles demandes, visant notamment la Société elle-même et ses trois filiales américaines. La Société n'ayant cependant reçu aucune notification, elle n'est pas partie défenderesse à cette action; seules ses filiales américaines le sont.

Le 8 novembre 2019, le tribunal étatique a rejeté toutes les demandes formées par le procureur contre les filiales américaines de la Société, à l'exception de celle fondée sur l'enrichissement sans cause.

Le 2 décembre 2019, l'Etat du Michigan, les filiales américaines de la Société et LAN ont formé des recours contre cette décision.

Le 23 juin 2020, le tribunal a rejeté le recours de LAN; celui introduit par les filiales américaines de la Société est toujours pendant.

Actions pénales

Des poursuites pénales ont été engagées par le procureur général contre quinze employés de l'Etat du Michigan et de la ville de Flint pour leur rôle dans la crise de l'eau à Flint. Sur ces quinze employés, sept ont plaidé coupable. Le 13 juin 2019, le nouveau procureur général a abandonné toutes les charges retenues contre les huit employés restants. L'enquête du procureur général est toujours en cours et de nouvelles poursuites pénales pourront être engagées.

Le Groupe conteste vigoureusement le bien-fondé de l'ensemble de ces procédures.

Ces réclamations ont fait l'objet de déclarations aux assureurs. Certains d'entre eux, se prévalant d'une clause d'exclusion contenue dans les polices du programme international d'assurance souscrit par la Société pour son compte et celui de ses filiales, ont fait savoir qu'ils n'entendaient pas garantir les conséquences pécuniaires de la responsabilité de VNA, dans l'hypothèse où elle serait engagée, pour les dommages du fait du plomb. Le Groupe conteste vigoureusement cette position au motif que cette clause d'exclusion est inapplicable en l'espèce et, en tout état de cause, nulle parce que contraire à la règle impérative de l'article L. 113-1 du Code des assurances imposant que l'exclusion soit « formelle et limitée » et à l'appréciation qu'en fait la jurisprudence.

Europe Centrale et Orientale

Roumanie

En 2000, Apa Nova Bucuresti (ANB), filiale roumaine à 74% de Veolia Eau, a signé avec la municipalité de Bucarest, un contrat de concession des services de distribution d'eau et d'assainissement pour 25 ans.

Fin juillet 2015, la Division Nationale Anticorruption de Ploiesti (DNA) a ouvert une enquête portant sur des faits de trafic d'influence, mettant en cause plusieurs personnes, et notamment plusieurs filiales roumaines de la Société.

ANB et certains de ses ex-dirigeants étaient soupçonnés d'avoir, entre 2008 et 2015, acheté l'influence de trois personnes physiques pour obtenir des décisions favorables des collectivités publiques de Bucarest, conduisant à d'importantes augmentations des tarifs de l'eau. En contrepartie, ANB aurait versé des rémunérations significatives à des sociétés contrôlées par ces trois personnes ou des personnes liées, sans que ces paiements ne soient proportionnés aux prestations accomplies, voire sans que ces prestations ne soient réelles.

Au cours du mois d'octobre 2015, trois ex-dirigeants d'ANB ont été placés sous le statut d'« inculpat ». Le 30 octobre 2015, ANB a été placée sous le même statut, au titre des infractions de corruption, achat d'influence, violation de la vie privée, évasion fiscale et blanchiment.

La Securities and Exchange Commission (SEC) et le Department of Justice (DOJ) ont ouvert une enquête portant sur d'éventuelles violations des lois fédérales américaines, en lien avec les faits objets de l'enquête de la DNA. 'Autorité des marchés financiers (AMF) a également ouvert une enquête, à la requête de la SEC dans le cadre de la coopération internationale.

En 2017, le Parquet National Financier a confirmé l'ouverture d'une enquête préliminaire.

Par lettre du 8 juillet 2019, la SEC a informé l'avocat américain de la Société de la clôture de son enquête, en indiquant qu'elle ne recommanderait pas d'action à l'encontre de cette dernière.

Par ordonnance du 1er novembre 2019, la DNA a décidé (i) l'abandon des poursuites pour trafic d'influence, corruption et violation de la vie privée contre ANB et l'ensemble des personnes physiques impliquées et (ii) la poursuite des investigations pour évasion fiscale et blanchiment à l'égard d'ANB et deux de ses anciens dirigeants.

Cette ordonnance est aujourd'hui définitive.

Lituanie - Energie

Entre 2000 et 2003, les filiales lituaniennes du Groupe, UAB Vilniaus Energija (« UVE ») et UAB Litesko (« Litesko ») ont signé plusieurs contrats avec des municipalités lituaniennes, dont le plus important avec la ville de Vilnius (« Vilnius ») en 2002, pour louer, exploiter et moderniser l'infrastructure de production et de distribution de chaleur et d'électricité. Le Groupe a ainsi réalisé des investissements importants au fil des années dont il attend une prise en compte des coûts et un retour sur investissement.

Depuis 2009, le gouvernement a publiquement, à de nombreuses reprises, accusé le Groupe d'être responsable d'un tarif élevé de chaleur et conduit une campagne de harcèlement à son égard. Diverses mesures ont ainsi été entreprises par les autorités publiques à l'encontre des filiales lituaniennes du Groupe et notamment :

- une amende de 19M€ infligée à UVE par l'autorité de la concurrence ;
- le transfert de propriété sans compensation des sous-stations individuelles de chaleur dans lesquelles UVE avait investi ;
- la réduction unilatérale des tarifs de chaleur pour capter les économies réalisées grâce au condenseur de fumée financé par UVE ;
- l'annulation rétroactive des tarifs de chaleur appliqués par UVE pour la période 2011-2015 ;
- l'annulation des avenants prolongeant la durée des contrats conclus par Litesko avec la municipalité d'Alytus et le transfert à cette dernière des actifs dans lesquels Litesko avait investi.

L'ensemble des mesures préjudiciables aux filiales lituaniennes du Groupe fait l'objet de contestations et de recours pendants devant les juridictions locales.

Compte tenu de ce contexte, la Société et ses filiales ont, par ailleurs, été contraintes d'engager les arbitrages décrits ci-dessous.

(i) L'arbitrage CIRDI

La Société, Veolia Energie International (venant aux droits de Veolia Baltics and Eastern Europe), UVE et Litesko (ensemble « les Sociétés ») ont déposé en janvier 2016 une requête en arbitrage contre la Lituanie devant le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (« CIRDI »).

Les Sociétés sollicitent à ce jour une indemnisation d'environ 80 M€ hors intérêts ; la Lituanie a, quant à elle, retiré ses demandes reconventionnelles d'environ 150M€ dans ses dernières écritures. La procédure est toujours en cours.

En juin 2018, la Lituanie a déposé une objection à la compétence du tribunal arbitral tirée de la décision rendue par la Cour de Justice de l'Union Européenne le 6 mars 2018 dans l'affaire Achmea, qui a jugé que les clauses d'arbitrage contenues dans les traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires ne sont pas compatibles avec le droit de l'Union Européenne. Dans une déclaration du 15 janvier 2019, les Etats-Membres ont indiqué leur intention de résilier les traités bilatéraux d'investissement conclus entre eux d'ici décembre 2019. Le 5 mai 2020, une vaste majorité d'Etats membres - dont la France et la Lituanie - a signé un traité plurilatéral organisant le démantèlement des traités bilatéraux d'investissement intra-communautaires. Ces développements sont susceptibles d'avoir un impact sur l'arbitrage CIRDI, et le cas échéant, sur l'exécution de la sentence à venir.

(ii) L'arbitrage SCC

En novembre 2016, dans le cadre du contrat de Vilnius dont l'échéance était proche (fin mars 2017), la Société et UVE ont déposé une requête en arbitrage devant la Chambre de commerce de Stockholm (« SCC ») pour obtenir la désignation d'un expert indépendant afin d'évaluer l'état des actifs. L'objet de l'arbitrage SCC a été étendu par la suite aux réclamations de la Société, d'UVE, de Vilnius et de la société municipale VST (« VST ») en lien avec le contrat de Vilnius.

Dans le cadre de cet arbitrage, la Société et UVE sollicitent une indemnisation d'environ 22M€ ; de leur côté, Vilnius et VST présentent des demandes reconventionnelles estimées à ce jour à environ 690M€. La procédure est toujours en cours. La Société et UVE contestent fermement les demandes reconventionnelles de Vilnius et VST et en demandent le rejet.

Autres segments

VWT contre K+S Potash

Le 1er décembre 2012, Veolia Water Technologies, Inc. (« VWT ») a signé un contrat de 324,5 MUSD avec K + S Potash Canada GP (« KSPC »), pour la conception, fourniture et mise en service d'un système d'évaporation et de cristallisation, qui comprend 14 grands évaporateurs et cristalliseurs (les « cuves »), pour une mine de potasse alors en cours de construction par KSPC dans la province de la Saskatchewan, Canada. Dans ce cadre, une lettre de garantie à première demande de 14,6 MUSD a été octroyée par VWT en faveur de KSPC.

Le 17 juillet 2016, lors du processus de mise en service et de démarrage des cuves, l'une d'entre elles s'est effondrée (l'« Incident »). Une nouvelle cuve de remplacement a dû être fabriquée et installée. L'Incident a endommagé également d'autres cuves et des équipements de l'usine, qui ont dû être retirés et remplacés. VWT a coopéré avec KSPC pour déterminer la cause de l'Incident. Les premières investigations, menées par KSPC, ont identifié un défaut de conception du support métallique des cuves, dont étaient responsables VWT et l'un de ses sous-traitants. Ensuite, des expertises complémentaires conduites par VWT ont en revanche conclu à un défaut dans la réalisation des plots en béton servant d'assises aux supports métalliques ; ces plots en béton étaient construits par un sous-traitant de KSPC. VWT a réparé les cuves endommagées. Ces réparations ont donné lieu à d'importantes modifications contractuelles (« Change Orders ») et des coûts supplémentaires. Mi-juin 2017, une seconde lettre de garantie à première demande de 15 MUSD a été émise par VWT en faveur de KSPC.

Plusieurs procédures sont actuellement en cours.

Procédure d'arbitrage ADRIC (ADR Institute of Canada)

Le 18 août 2017, VWT a saisi l'ADRIC aux fins d'obtenir la condamnation de KSPC au remboursement des coûts engendrés par les modifications contractuelles réalisées pour procéder aux réparations liées à l'Incident, soit 19 MUSD. Le 18 janvier 2019, le tribunal arbitral s'est déclaré compétent pour une partie seulement des demandes (environ 13,6 MUSD). Cette procédure est actuellement suspendue compte tenu de la procédure au fond engagée par KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan (cf infra).

Procédures judiciaires (Court of Queen's Bench de Saskatchewan et tribunal de commerce de Paris)

Le 11 avril 2018, KSPC a assigné VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour 180 MCAD (environ 119 M€) au titre de dommages indirects et surcoûts de réparation liés à l'Incident. Mi-janvier 2019 VWT a proposé une offre de transaction, que KSPC a refusée.

Le 14 mai 2018, KSPC a tenté d'appeler la première lettre de garantie. Le 18 mai 2018, le Président du tribunal de commerce de Paris a fait interdiction à la banque, à titre provisoire, de payer. Les parties ont retiré l'affaire du rôle du tribunal compte tenu de la procédure engagée par VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan sur les deux lettres de garantie.

Le 23 mai 2018, la Court of Queen's Bench de Saskatchewan a été saisie par VWT afin d'interdire à KSPC de tirer sur les deux lettres garanties émises. La demande de VWT a été rejetée par la Court of Queen's Bench de Saskatchewan ; ce rejet a été confirmé en appel, puis en octobre 2019 par la Cour suprême du Canada.

En novembre 2019, KSPC a mis en œuvre et obtenu le paiement de la seconde lettre de garantie ; il a par ailleurs demandé au tribunal de commerce de Paris la réinscription au rôle de l'affaire relative à la première lettre de garantie. Cette procédure est toujours en cours.

Par acte du 28 mai 2018, l'un des sous-traitants de KSPC, AECON, a assigné KSPC devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour différentes demandes de dommages et intérêts. Le 28 juin 2018, KSPC a assigné en intervention forcée VWT afin de lui faire supporter à hauteur d'au minimum 466 MCAD (environ 318 M€) les éventuelles condamnations de KSPC, ainsi que le remboursement de sommes déjà payées à d'autres sous-traitants.

Le 25 mars 2020, KSPC a assigné VWT devant la Court of Queen's Bench de Saskatchewan pour un montant chiffré à ce stade à 4,6 MCAD (environ 3M€) en lien avec un bris d'équipement survenu en novembre 2018 ainsi que de la corrosion alléguée affectant certains autres équipements. En juin 2020, VWT a déposé devant ce tribunal un mémoire en défense et contesté le bien-fondé de ces nouvelles réclamations.

Le sinistre a été déclaré aux assureurs, qui ont couvert une partie des dépenses engagées.

Le Groupe conteste fermement l'ensemble des demandes formulées à son encontre.

VWT contre Antero

En août 2015, Veolia Water Technologies Inc. ("VWT") a signé un contrat d'un montant révisé de 255,8M USD avec Antero Resources Corporation ("Antero") pour la conception et la construction ("DBA") d'une station de traitement d'eaux issues de l'activité de forage, de production et d'exploitation du gaz de schiste de l'usine de Clearwater située à Pennsboro, en Virginie occidentale ("Usine"). L'achèvement substantiel des travaux de l'Usine est intervenu le 15 mars 2018 ; les mois suivants ont servi à la mise au point de l'installation. Les tests finaux de performance de l'Usine devaient commencer le 16 septembre 2019; toutefois, par lettre du 12 septembre 2019, Antero a résilié le DBA sans raison valable ni respect du délai contractuel de préavis.

Le 13 mars 2020, VWT a assigné Antero devant le tribunal du district du Colorado aux Etats-Unis pour 120M USD au titre de dommages et intérêts liés à la résiliation du contrat. Le même jour, Antero a assigné VWT devant le même tribunal, alléguant que VWT aurait manqué à ses obligations contractuelles au titre du DBA. A ce titre, Antero réclame environ 600M USD de dommages et intérêts et fonde la plus grande partie de ses réclamations sur une prétendue faute grave de VWT. Cette dernière conteste fermement l'ensemble de ces réclamations, qui sont sans fondement.

Les procédures initiées par VWT et Antero ont été jointes ; en raison de la pandémie Covid 19, aucune date d'audience n'a encore été fixée.

Ces réclamations ont fait l'objet d'une déclaration aux assureurs.

NOTE 13 OPERATIONS AVEC LES PARTIES LIEES

Le Groupe identifie les parties qui lui sont liées conformément aux dispositions du paragraphe 9 de la norme IAS 24 révisée « Information relative aux parties liées ».

Hormis les rémunérations et avantages assimilés accordés aux principaux dirigeants et les relations avec les co-entreprises précisées dans les notes des comptes consolidés de l'exercice 2019 (cf. notes 6.2.1), au 30 juin 2020, les relations avec les autres parties liées n'ont pas été modifiées de façon significative.

NOTE 14 ÉVENEMENTS POST-CLOTURE

Néant.

NOTE 15 LISTE DES PRINCIPALES SOCIETES INTEGREES DANS LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Au 30 juin 2020, le Groupe Veolia a intégré dans ses comptes 1 676 sociétés.

La liste des principales filiales n'a pas connu de modifications significatives par rapport au 31 décembre 2019.

4.1.7 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR L'INFORMATION FINANCIERE SEMESTRIELLE

Période du 1er janvier au 30 juin 2020

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos Assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes consolidés intermédiaires résumés de la société Veolia Environnement, relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité sur les comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020.

Ces comptes consolidés intermédiaires résumés ont été établis sous la responsabilité de votre conseil d'administration le 29 juillet 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise liée à la Covid-19 et de difficultés à appréhender ses incidences et les perspectives d'avenir. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

1. Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité des comptes consolidés intermédiaires résumés avec la norme IAS 34 – norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

2. Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité établi le 29 juillet 2020 commentant les comptes consolidés intermédiaires résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Les commissaires aux comptes

Paris-La Défense, le 3 août 2020

KPMG Audit

ERNST & YOUNG et Autres

Département de KPMG S.A.

Valérie Besson

Baudouin Griton

Jean-Yves Jégourel

Quentin Séné

5

FACTEURS DE RISQUES ET CONTRÔLE

(CHAPITRE 5 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

La durée de la crise sanitaire provoquée par la Covid-19 et son impact sur l'économie mondiale n'étant pas encore connus, les conséquences précises sur l'activité et les résultats du Groupe restent, à ce stade, difficiles à évaluer.

Au vu des informations disponibles à la date de publication du présent amendement du document d'enregistrement universel 2019, la matrice des risques publiée dans le document d'enregistrement universel 2019 déposé en mars 2020 le 17 mars 2020 reste inchangée : mêmes catégories de risques, mêmes niveaux d'impact et de probabilité d'occurrence.

En outre, le comité exécutif de Veolia Environnement s'est réuni en juillet 2020 en comité des risques. Au cours de cette séance, la nouvelle cartographie des risques du Groupe a été présentée intégrant les impacts liés à la crise sanitaire et économique de la Covid-19.

Le Groupe a identifié certains risques, maîtrisés à ce stade, mais qui requièrent une vigilance particulière (risque de change, risque de liquidité, risques liés aux variations de prix de l'énergie, des consommables et des matières premières). Toutefois certains risques présentés au chapitre 5.2.2 du document d'enregistrement universel 2019 sont exacerbés à l'aune du contexte mondial actuel.

Risques liés à l'environnement dans lequel le Groupe opère

Risques économiques

À date de la publication du document d'enregistrement universel, le Groupe avait anticipé un environnement macro-économique dégradé. À ce jour, la situation mondiale s'est fortement dégradée (récession mondiale d'au moins -4,9 % avec une érosion de 6,5 % de PIB comparativement au niveau pré-Covid-19). La propagation du virus et les mesures sanitaires prises par les gouvernements et les entreprises pour endiguer la pandémie (fermetures de frontières, mesures de confinement, restrictions concernant l'exercice de certaines activités économiques, etc.) ont et pourront continuer à avoir un impact important sur l'activité économique mondiale, l'environnement des affaires, le comportement des ménages et les marchés financiers. La récession brutale subie par les pays affectés et la réduction des échanges commerciaux mondiaux continueront d'avoir des effets négatifs sur la conjoncture économique mondiale, tant que la production, les investissements, les chaînes d'approvisionnement et les dépenses de consommation seront affectés, impactant ainsi l'activité du Groupe et celle de ses clients et contreparties. Bien que la situation de crise puisse être un vecteur d'opportunités dans le secteur des services essentiels notamment dans la transition écologique (plans de relance gouvernementaux), certains métiers du Groupe (essentiellement l'activité déchets) étant sensibles à ce type de chocs économiques, cela pourrait avoir des conséquences importantes sur les résultats du Groupe.

Le Groupe a mis en place un observatoire de la crise ainsi qu'une cellule d'anticipation afin d'évaluer les impacts sanitaires et économiques. L'objectif est de mettre en place en fonction de la cinétique et des phases de la crise par pays des processus opérationnels dédiés. Dans le cadre de l'adaptation du programme stratégique Impact 2023, des études de prospective sont en cours (collaboration entre la Direction des risques et la Direction de la Stratégie et de l'Innovation), afin de mesurer la résilience des pays aux risques économiques, dans le but d'évaluer les conséquences de la Covid-19 sur l'environnement des affaires.

Risques opérationnels

Risques liés à la santé et à la sécurité des collaborateurs

La Covid-19 et sa contagiosité pose par essence un risque accru d'atteinte à la santé des collaborateurs dans leurs trajets vers et sur leur lieu de travail.

Depuis le début de la pandémie, Veolia a pris des mesures pour adapter son fonctionnement aux contraintes sanitaires avec notamment la mise en place de protocoles stricts. Le Groupe a également développé des outils de suivi des indicateurs sanitaires dans toutes ses géographies afin d'adapter rapidement ses mesures en fonction de l'intensité du risque sanitaire. Par ailleurs, le Groupe a souscrit depuis le début de la pandémie avec la société Preventis un contrat d'accompagnement psychologique pour ses collaborateurs en France.

Risques financiers

Risques de contrepartie liés aux activités opérationnelles

Le ralentissement globalisé de l'activité économique met en difficulté l'ensemble des acteurs économiques, davantage susceptibles de rencontrer des problèmes de trésorerie et de se retrouver ainsi en défaut de paiement. Cet enjeu est particulièrement prégnant auprès des clients publics et industriels, ayant mobilisé des fonds très importants pour pallier l'urgence sanitaire et dont les recettes ont diminué. Le risque de non-recouvrement des créances notamment à l'égard de clients dans le cadre de délégations de service public peut exister dans certains pays.

6

RESPONSABILITÉ SOCIALE, ENVIRONNEMENTALE ET SOCIÉTALE

(CHAPITRE 6 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

6.1 Plan de vigilance

La version détaillée du plan est accessible sur le site du Groupe via le lien suivant : <https://www.veolia.com/fr/groupe/profil/conformite-vigilance>

7

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

(CHAPITRE 7 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

7.1 Composition du conseil d'administration

7.1.1 COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RAPPEL DE LA COMPOSITION DE SES COMITES

L'assemblée générale mixte des actionnaires de la Société du 22 avril 2020 a notamment renouvelé le mandat d'administrateur de M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, Mme Nathalie Rachou et M. Guillaume Texier pour une période de quatre années qui prendra fin à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

À la date du dépôt du présent amendement du document d'enregistrement universel, le conseil d'administration de la Société se compose de treize administrateurs, dont deux administrateurs représentant les salariés et cinq administratrices.

	Indépendance	Date de nomination du 1 ^{er} mandat	Échéance du mandat
Antoine Frérot <i>président-directeur général</i>		7 mai 2010	AG 2022
Louis Schweitzer <i>vice-président</i>		30 avril 2003	AG 2023
Maryse Aulagnon <i>administratrice référente</i>	♦	16 mai 2012	AG 2023
Jacques Aschenbroich	♦	16 mai 2012	AG 2024
Caisse des dépôts et consignations, représentée par Olivier Mareuse	♦	15 mars 2012	AG 2021
Isabelle Courville	♦	21 avril 2016	AG 2024
Clara Gaymard	♦	22 avril 2015	AG 2023
Marion Guillou	♦	12 décembre 2012	AG 2021
Franck Le Roux ⁽¹⁾ ⊗		15 octobre 2018	Octobre 2022
Pavel Páša ⁽¹⁾ ⊗		15 octobre 2014	Octobre 2022
Nathalie Rachou	♦	16 mai 2012	AG 2024
Paolo Scaroni		12 décembre 2006	AG 2021
Guillaume Texier	♦	21 avril 2016	AG 2024

⊗ Administrateur représentant les salariés ♦ Indépendance au sens des critères du code AFEP-MEDEF tels qu'appréciés par le conseil d'administration

(1) Administrateur représentant les salariés non comptabilisé pour établir les pourcentages d'indépendance en application de l'article 9.3 du code AFEP-MEDEF

Les quatre comités du conseil d'administration sont composés comme suit :

- **Comité des comptes et de l'audit** : Mme Nathalie Rachou (Présidente), M. Jacques Aschenbroich, Mme Isabelle Courville, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.
- **Comité des nominations** : M. Louis Schweitzer (Président), Mme Maryse Aulagnon et Mme Isabelle Courville.
- **Comité des rémunérations** : Mme Maryse Aulagnon (Présidente), Mme Marion Guillou, M. Franck Le Roux (administrateur représentant les salariés) et M. Louis Schweitzer.
- **Comité recherche, innovation et développement durable** : M. Jacques Aschenbroich (Président), Mme Isabelle Courville, Mme Clara Gaymard, Mme Marion Guillou, M. Pavel Páša (administrateur représentant les salariés) et M. Guillaume Texier.

7.2 Politique de rémunération du président-directeur général au titre de l'exercice 2020

7.2.1 REMUNERATION VARIABLE ANNUELLE

Conformément au communiqué de presse du 1^{er} avril 2020 relatif à la tenue de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 22 avril 2020, le conseil d'administration, lors de sa séance du 29 juillet 2020, a procédé à une révision des objectifs budgétaires 2020 afin de prendre en compte les incidences de la crise sanitaire du Coronavirus sur les activités du groupe Veolia. Lors de cette même réunion, le conseil, sur la recommandation de son comité des rémunérations, a décidé de procéder à un ajustement des cibles budgétaires et objectifs 2020 permettant notamment de déterminer la part quantifiable de la rémunération variable annuelle du président-directeur général. Cet ajustement ne modifie pas les critères de la rémunération variable annuelle du président-directeur général, qui sont inchangés et décrits dans la section 7.4.1.1.2 (p. 438) du document d'enregistrement universel 2019 de la Société. Cet ajustement des cibles de ces critères quantifiables s'inscrit dans le cadre de nouveaux objectifs budgétaires particulièrement ambitieux. Au 1^{er} trimestre 2021, sur les recommandations de son comité des rémunérations, le conseil déterminera la rémunération variable 2020 du président-directeur général en fonction notamment du niveau d'atteinte de ces objectifs.

7.2.2 REMUNERATION DE LONG TERME 2020

Dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe et de l'autorisation de l'assemblée générale extraordinaire de Veolia Environnement du 22 avril 2020 (23^e résolution), le conseil d'administration a décidé, le 5 mai 2020, sur proposition de son comité des rémunérations, d'attribuer à environ 450 bénéficiaires incluant des cadres dirigeants, des collaborateurs à haut potentiel et des contributeurs clés du groupe, 1.107.880 actions de performance (soit environ 0,2 % du capital pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,5 % du capital).

Dans ce cadre, 51.993 actions de performance ont été attribuées au président-directeur général, M. Antoine Frérot (soit environ 0,01 % du capital pour une autorisation de l'assemblée générale de 0,04 % du capital).

Les caractéristiques détaillées et les conditions de performance de ce plan d'actions de performance figurent dans la section 7.4.3 (p. 446 et suivantes) du Document d'enregistrement universel 2019 de la Société.

8

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

(CHAPITRE 8 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2019)

8.1 Procédures judiciaires et arbitrages

Les litiges les plus significatifs auxquels sont parties la Société ou ses filiales sont décrits ci-après. Par ailleurs, les contrôles et contentieux fiscaux sont présentés au chapitre 4, section 4.1, note 11.3 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020.

La présentation des principales procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage figurant au chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 est incorporée par référence au sein de ce chapitre 8, section 8.1. Les principales mises à jour concernant les litiges figurant à la note 12 et reflétant les évolutions significatives qui ont pu intervenir jusqu'à la date de dépôt de ce document sont décrites dans ce chapitre 8, section 8.1.

Il n'existe pas d'autres procédures judiciaires, administratives ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, en suspens ou dont elle serait menacée, susceptibles d'avoir eu ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

AMERIQUE DU NORD

États-Unis – Flint

cf. chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 *supra.*

États-Unis – WASCO et Aqua Alliance

Certaines des filiales indirectes actuelles et anciennes de Veolia Eau aux États-Unis⁽¹⁾ sont défenderesses dans des procédures judiciaires aux États-Unis, dans lesquelles les demandeurs cherchent à obtenir réparation pour des préjudices corporels et autres dommages qui résulteraient d'une exposition à l'amiante, la silice et à d'autres substances potentiellement dangereuses. En ce qui concerne les procédures impliquant les anciennes filiales de Veolia Eau, certaines filiales actuelles de cette dernière demeurent responsables de leurs conséquences et en conservent parfois la gestion. En outre, les acquéreurs des anciennes filiales bénéficient, dans certaines instances, de garanties de Veolia Eau ou de la Société portant sur les conséquences éventuelles de ces procédures. Les demandeurs allèguent habituellement que les préjudices subis ont pour origine l'utilisation de produits fabriqués ou vendus par les filiales de Veolia Eau, ses anciennes filiales ou leurs prédécesseurs. Figurent généralement aux côtés des filiales de Veolia Eau ou de ses anciennes filiales de nombreux autres défendeurs, auxquels il est reproché d'avoir contribué aux préjudices allégués. Des provisions ont été constituées au titre de la responsabilité éventuelle des filiales actuelles dans ces affaires en fonction, en particulier, du lien entre les préjudices allégués et les produits fabriqués ou vendus par ces filiales ou leurs prédécesseurs, de l'étendue des dommages prétendument subis par les demandeurs, du rôle des autres défendeurs et des règlements passés dans des affaires similaires. Les provisions sont constituées au moment où les responsabilités deviennent probables et peuvent être raisonnablement évaluées, et ne comprennent pas de provisions pour responsabilité éventuelle au titre de demandes qui n'auraient pas été engagées.

À la date de dépôt du présent amendement du document d'enregistrement universel, un certain nombre de procédures judiciaires ont été résolues, soit par transaction, soit par le rejet de la demande. Aucune des demandes n'a donné lieu au prononcé d'une condamnation.

⁽¹⁾ Des Filiales du groupe Aqua Alliance, ou de WASCO (anciennement dénommée Water Applications & Systems Corporation et United States Filter Corporation), société de tête de l'ancien groupe US Filter dont la majeure partie des activités a été cédée à différents acquéreurs en 2003 et 2004.

Au cours de la période de dix ans s'achevant le 31 décembre 2019, la moyenne annuelle des frais engagés par le Groupe au titre de ces demandes, incluant les montants versés à des demandeurs et les frais d'avocats et dépens, s'élève à 587 540 USD nets des remboursements par les compagnies d'assurance.

EUROPE CENTRALE ET ORIENTALE

Roumanie

cf. chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 *supra*.

Lituanie

cf. chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 *supra*.

AFRIQUE/MOYEN ORIENT

Égypte

En septembre 2000, Veolia Propreté a conclu avec le Gouvernorat d'Alexandrie (Gouvernorat) un contrat ayant pour objet la collecte et le traitement des déchets, ainsi que le nettoyage urbain de la ville d'Alexandrie pour une période de 15 ans (Contrat).

En octobre 2011, Onyx Alexandria, filiale de Veolia Propreté et constituée afin d'exécuter le Contrat, a résilié ce dernier pour manquement grave du Gouvernorat à ses obligations de paiement, et plus généralement pour les fautes commises par la République arabe d'Égypte (Égypte), lesquelles ont causé la perte totale de l'investissement réalisé par Veolia Propreté.

En juin 2012, Veolia Propreté a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de l'Égypte sur le fondement du traité bilatéral d'investissement franco-égyptien (TBI) et sous l'égide du CIRDI (Centre International pour le Règlement des différends relatifs aux investissements).

Le 9 novembre 2016, le Gouvernorat a initié une procédure d'arbitrage à l'encontre de Veolia Propreté et Onyx Alexandria sous l'égide du Cairo Regional Centre for International Commercial Arbitration (« CRCICA ») et a demandé à être indemnisé pour les dommages résultant de la supposée résiliation abusive alléguée du Contrat et du non-respect par Onyx Alexandria de ses obligations contractuelles à hauteur d'un montant de 186,2 millions de livres égyptiennes (correspondant à environ 9,4 M€). Veolia Propreté et Onyx Alexandria contestent intégralement le bien-fondé de l'ensemble des demandes du Gouvernorat.

Par sentence du 25 mai 2018, le tribunal arbitral CIRDI a estimé que les violations du Contrat par le Gouvernorat ne comportaient pas d'actes suffisamment graves de l'Etat pouvant être assimilés à des violations du TBI et par conséquent, a rejeté l'ensemble des demandes d'indemnisation de Veolia Propreté. Le tribunal arbitral a notamment jugé que les réclamations contractuelles auraient dû être soumises à l'arbitrage du CRCICA en vertu de la clause compromissoire contenue dans le Contrat. Dans le cadre de cet arbitrage, Onyx Alexandria a présenté des demandes reconventionnelles d'environ 1 milliard de livres égyptiennes (correspondant à environ 57 millions d'euros) et le Gouvernorat a amendé ses demandes initiales sollicitant une indemnisation d'environ 28 millions d'euros. La procédure est toujours en cours.

ASIE

Hong Kong Sludge

Le 27 septembre 2010, VW-VES (HK) Limited (VW-VES), filiale indirecte de la Société, a remporté un appel d'offres lancé par le Département de Protection Environnementale du gouvernement de Hong

- Kong (Gouvernement de HK) pour la conception, la construction et l'exploitation d'une installation d'incinération de boues à Hong-Kong. VW-VES a sous-traité la partie de conception, dessin et construction du projet à une joint-venture (JV) dont Veolia Water South China Limited, filiale indirecte de la Société, détient une participation majoritaire.

Pendant la réalisation du projet, différents problèmes, que VW-VES considère comme ne lui étant pas imputables, ont engendré du retard et des coûts supplémentaires importants supportés par VW-VES et la JV. Par conséquent, VW-VES a adressé au Gouvernement de HK plusieurs réclamations pour un montant global de plus de 196 M€ (1.8 Md HK\$). De son côté, le Gouvernement de HK estime être en droit d'exiger des pénalités de retard d'un montant d'environ 38 M€ (350 M HK\$).

En août 2016, après une tentative de médiation infructueuse, VW-VES a engagé contre le Gouvernement de HK une procédure d'arbitrage. Cette procédure est toujours en cours.

AUTRES SEGMENTS

VWT contre K+S Potash

cf. chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 *supra*.

VWT contre Antero

cf. chapitre 4, section 4.1, note 12 en annexe aux comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020 *supra*.

8.2 Documents accessibles au public

Les communiqués de la Société, les documents d'enregistrement universel, les documents de référence annuels comprenant notamment les informations financières historiques sur la Société déposés auprès de l'AMF ainsi que leurs actualisations ou amendements, sont accessibles sur le site Internet de la Société à l'adresse suivante : www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee, et une copie peut en être obtenue au siège administratif de la Société au 30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers.

Toutes les informations publiées et rendues publiques par la Société au cours des douze derniers mois en France, dans d'autres États membres conformément à la réglementation boursière et en matière de valeurs mobilières sont disponibles sur le site Internet de la Société à l'adresse indiquée ci-dessus et sur le site de l'AMF à l'adresse suivante : www.amf-france.org.

L'ensemble de l'information réglementée diffusée par la Société en application des dispositions des articles 221-1 et suivants du règlement général de l'AMF est disponible à l'adresse suivante : www.veolia.com/fr/groupe/finance/information-reglementee.

Enfin, les statuts de la Société ainsi que les procès-verbaux d'assemblées générales, les rapports des commissaires aux comptes et tous autres documents sociaux peuvent être consultés au 30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers.

8.3 Contrôleurs légaux des comptes

8.3.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

KPMG SA

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Madame Valérie Besson et Monsieur Baudouin Griton.

2, avenue Gambetta Tour Eqho – 92066 Paris la Défense Cedex.

Société désignée par l'assemblée générale mixte du 10 mai 2007 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 18 avril 2019 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Ernst & Young et autres

Commissaire aux comptes membre de la Compagnie régionale de Versailles.

Société représentée par Messieurs Jean-Yves Jégourel et Quentin Séné.

1-2, place des Saisons – Paris - La Défense 1 – 92400 Courbevoie.

Société désignée le 23 décembre 1999 et dont le mandat a été renouvelé par l'assemblée générale mixte du 20 avril 2017 pour une durée de six exercices expirant à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

8.4 Personne responsable de l'amendement du document d'enregistrement universel

8.4.1 RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

M. Antoine Frérot, président-directeur général de Veolia Environnement.

8.4.2 ATTESTATION DU RESPONSABLE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent amendement du document d'enregistrement universel 2019 sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes consolidés intermédiaires résumés pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport semestriel d'activité contenu dans le présent amendement présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice.

Fait à Aubervilliers,

Le 3 aout 2020

Le Président-directeur général

Antoine Frérot

8.5 Tables de concordance

8.5.1 TABLE DE CONCORDANCE DE L'AMENDEMENT DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL

La présente table de concordance reprend les rubriques prévues par les annexes 1 et 2 du règlement délégué (UE) 2019/980 de la Commission du 14 mars 2019 et renvoie aux pages du document d'enregistrement universel 2019 et du présent amendement où sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques.

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019	Document d'enregistrement universel 2019		Amendement	
	Sections	Pages	Sections	Pages
1 – Personnes responsables, informations provenant de tiers, rapports d'experts et approbation de l'autorité compétente				
1.1 Indication des personnes responsables	8.8	476	8.4	84
1.2 Déclaration des personnes responsables	8.8	476	8.4	84
1.3 Déclaration ou rapport d'expert	N/A	N/A	N/A	N/A
1.4 Attestation d'un tiers	N/A	N/A	N/A	N/A
1.5 Déclaration sans approbation préalable	Encart AMF	1	Encart AMF	2
2 – Contrôleurs légaux des comptes	8.6	475	8.3	83
3 – Facteurs de risques	5 et 5.2	266 et 275	5	75
4 – Informations concernant l'émetteur				
4.1 Raison sociale et nom commercial	8.1.1	466	-	-
4.2 Lieu et numéro d'enregistrement et identifiant d'entité juridique (LEI)	8.1.4	466	-	-
4.3 Date de constitution et durée de vie	8.1.3	466	-	-
4.4 Siège social, forme juridique de l'émetteur, législation régissant ses activités, pays d'origine, adresse, numéro de téléphone de son siège et site Internet	8.1.1 et 8.1.2	466	-	-
5 – Aperçu des activités				
5.1 Principales activités	1.3.1 et 1.3.2	23 et 28	-	-
5.2 Principaux marchés	1.3.3, 1.3.4 et 1.5	29, 31 et 40	-	-
5.3 Événements importants dans le développement des activités	3.1	78	3.1	10
5.4 Stratégie et objectifs	1.2, 3.7, 3.9 et 6.1	15, 100, 101 et 302	3.6	28
5.5 Degré de dépendance à l'égard des brevets, licences, contrats et industriels, commerciaux ou financiers ou de nouveaux procédés de fabrication	1.5.3.1	53	-	-
5.6 Position concurrentielle	1.3.4.2	35	-	-
5.7 Investissements				
5.7.1 Principaux investissements réalisés	3.1.2, 3.3.2 et 4.1.6 note 3.2	79, 96 et 124	3.1.2, 3.2.4 et 4.1.6 note 4.1	12, 26 et 46
5.7.2 Principaux investissements en cours	3.3	95	3.2.3 à 3.2.6	24 à 27
5.7.3 Informations sur les co-entreprises et les entreprises associées	3.3.3 et 4.1.6 note 5.2.4	97 et 136	4.1.6, note 6.2.1	51
5.7.4 Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	1.6 et 6.2	54 et 305		

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019

		Sections	Pages	Sections	Pages
6 – Structure organisationnelle					
6.1	Description sommaire du Groupe	1.5.1	40	-	-
6.2	Liste des filiales importantes	4.1.6 note 15	210	-	-
7 – Examen de la situation financière et du résultat					
7.1	Situation financière	3.2 à 3.4 et 4.1.6 note 4.1.1 à 4.1.5	82 à 99 et 108 à 115	4.1	31
7.2	Résultat d'exploitation	3.2.2, 4.1.2 et 4.1.6 note 5.2	83, 110 et 135	3.2.1, 4.1.2 et 4.1.6 note 5 et 6.2	15, 33,49 et 51
8 – Trésorerie et capitaux					
8.1	Information sur les capitaux	4.1.5 et 4.1.6 note 9	114 et 195	4.1.1, 4.1.5 et 4.1.6 note 9	31, 37 et 65
8.2	Source et montant des flux de trésorerie	3.2.2, 3.3, 4.1.4 et 4.1.6 note 8	91, 95, 112 et 168	4.1.4	35
8.3	Besoins de financement et structure de financement	2.1.7, 3.3 et 4.1.6 notes 5.3 et 8.1	72, 95, 140 et 168	4.1.4, 4.1.6 note 6.3	35 et 52
8.4	Restrictions à l'utilisation des capitaux	4.1.6 note 8.1.3	176	-	-
8.5	Sources de financement attendues	N/A	N/A	-	-
9 – Environnement réglementaire					
		1.6	54	-	-
10 – Informations sur les tendances					
10.1.a	Principales tendances ayant affecté la production, les ventes et les stocks les coûts et les prix de vente depuis la fin du dernier exercice	1.3.2 et 3.7	28 et 100	3.1.1 et 4.1.6 note 2 et 3	10, 43 et 44
10.1.b	Description de tout changement significatif de performance financière du Groupe	N/A	N/A	3.1.1 et 3.2.1	10 et 15
10.2	Tendance, incertitude, contrainte, engagement ou événement dont l'émetteur a connaissance susceptibles d'influer sensiblement sur les perspectives de l'émetteur	1.2, 3.7 et 3.9	15, 100 et 101	3.6	28
11 – Prévisions ou estimations du bénéfice					
11.1.	Prévision ou estimation du bénéfice	3.9	101	3.6	28
11.2	Principales hypothèses sous-tendant les prévisions ou estimations de bénéfices	3.9	101	3.6	28
11.3	Déclaration relative aux bases d'établissement et d'élaboration des précisions et estimations du bénéfice	3.9	101	3.6	28
12 – Organes d'administration, de direction et de surveillance et direction générale					
12.1	Informations concernant les membres du conseil d'administration et la direction générale	7.1.1, 7.1.2 et 7.3	398, 411 et 428	7.1	78
12.2	Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	7.1.3	411	-	-

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019		Sections	Pages	Sections	Pages
13 – Rémunération et avantages					
13.1	Rémunérations et avantages en nature	7.4.1, 7.4.3 et 7.4.4	430, 444 et 451	7.2	79
13.2	Montant des sommes provisionnées ou constatées aux fins de versement aux mandataires sociaux de pensions, de retraites ou d'autres avantages	4.1.6 note 6.4 et 7.4.2	158 et 442	-	-
14 – Fonctionnement des organes d'administration et de direction					
14.1	Date d'expiration des mandats actuels	7.1.1 et 7.1.2	398 et 411	7.1	78
14.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration et de la direction à l'émetteur ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages au terme d'un tel contrat, ou une déclaration appropriée attestant de l'absence de tels avantages	4.1.6 note 13, 7.1.3 et 7.6	209, 411 et 461	4.1.6 note 13	73
14.3	Informations sur le comité d'audit et le comité des rémunérations	7.2.2.1 et 7.2.2.3	422 et 426	7.1	78
14.4	Déclaration relative à la conformité aux régimes de gouvernement d'entreprise applicables	7.2.1.1	412	N/A	N/A
14.5	Incidences significatives potentielles sur la gouvernance d'entreprise	N/A	N/A	N/A	N/A
15 – Salariés					
15.1	Nombre des salariés et répartition des effectifs	Profil/Chiffres clés et 6.4.2	6 et 356	-	-
15.2	Participations dans le capital et stock-options des mandataires sociaux	7.1.1.2, 7.4.1.1.2, 7.4.3 et 7.4.4	399, 433, 444 et 451	-	-
15.3	Accords prévoyant une participation des salariés dans le capital	3.1.4 et 6.4.4.4	81 et 367	3.1.4	13
16 – Principaux actionnaires					
16.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	2.2	73	2.2.1	8
16.2	Existence de droits de vote différents	2.2 et 8.1.9	73 et 469	2.2.1	8
16.3	Contrôle de l'émetteur	2.2	73	2.2.1	8
16.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de contrôle	8.3	473	-	-
17 – Transactions avec des parties liées	4.1.6 note 13	209	3.3 et 4.1.6 note 13	28 et 73	
18 – Informations financières concernant l'actif et le passif, la situation financière et les résultats de l'émetteur					
18.1	Informations financières historiques	Profil/Chiffres clés, 3.2.2, 4.1 et 4.2	7, 83, 108 et 221	1	3
18.2	Informations financières intermédiaires et autres	N/A	N/A	N/A	N/A
18.3	Audit des informations financières annuelles historiques	4.1.7 et 4.2.6	217, 258	4.1.7	74
18.4	Informations financières <i>pro forma</i>	3.10.2 et 4.1	103 et 108	N/A	N/A
18.5	Politique en matière de dividendes	2.3 et 8.1.7	75 et 467	2.3	9
18.6	Procédures judiciaires et d'arbitrage	4.1.6 note 12 et 8.2	206 et 471	4.1.6 note 12 et 8.1	69 et 80
18.7	Changement significatif de la situation financière	3.1.2 et 4.1.6 note 3.2	79 et 82	N/A	N/A
19 – Informations complémentaires					
<i>19.1 Capital social</i>					
19.1.1	Montant du capital souscrit et capital autorisé non émis	2.1.1 et 2.1.4	64 et 68	2.1.1	4
19.1.2	Actions non représentatives du capital	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.3	Actions détenues par l'émetteur ou ses filiales	2.1.3	65	2.2.1	8

Rubriques des annexes 1 et 2 du règlement délégué du 14 mars 2019		Sections	Pages	Sections	Pages
19.1.4	Valeurs mobilières convertibles, échangeables ou assorties de bons de souscription	2.1.5, 2.1.7 et 4.1.6 note 8.1.1.1	71, 72 et 169	2.1.3, 3.2.6 et 4.1.6 note 8	6, 27 et 59
19.1.5	Droits d'acquisition et/ou toute obligation attachée au capital autorisé, mais non émis, ou sur toute entreprise visant à augmenter le capital	2.1.4	68	N/A	N/A
19.1.6	Options sur le capital de membres du Groupe	N/A	N/A	N/A	N/A
19.1.7	Historique du capital social	2.1.6	71	N/A	N/A
<i>19.2 Acte constitutif et statuts</i>					
19.2.1	Objet social et registre du Commerce	8.1.4 et 8.1.5	466	N/A	N/A
19.2.2	Droits, privilèges et restrictions attachés aux actions	8.1.7 et 8.1.9	467 et 469	N/A	N/A
19.2.3	Dispositions pouvant retarder, différer ou d'empêcher un changement de contrôle	N/A	N/A	N/A	N/A
20 –	Contrats importants	8.3	473	N/A	N/A
21 –	Documents disponibles	8.5	475	8.2	83

8.5.2 TABLE DE CONCORDANCE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

En application de l'article 212-13 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers, le présent amendement comprend les informations du rapport financier semestriel mentionné à l'article L.451-1-2 du Code monétaire et financier et à l'article 222-4 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers

Rapport financier semestriel	Pages
1 – Comptes consolidés intermédiaires résumés au 30 juin 2020	31 à 73
2 – Rapport semestriel d'activité	10 à 30
Evènements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice et leur incidence sur les comptes semestriels	10 à 28
Description des principaux risques et des principales incertitudes pour les six mois restant de l'exercice	28
Principales transactions intervenues entre les parties liées	28 et 73
3 – Déclaration du responsable	84
4 - Rapport des commissaires aux comptes sur l'information financière du 1er semestre de l'exercice 2020	74

Relations investisseurs

Monsieur Ronald Wasylec

Directeur des relations avec les investisseurs

Tél : +33 (0)1 85 57 84 76

www.veolia.com/fr/groupe/espace-finance

CALENDRIER DE COMMUNICATION FINANCIÈRE 2020

jeudi 5 novembre

Publication de l'information financière trimestrielle
à fin septembre 2020



Ce document est imprimé en France par un imprimeur certifié Imprim'Vert sur un papier certifié PEFC issu de ressources contrôlées et gérées durablement.

Conception-réalisation couverture : **HAVAS PARIS**/Photo © Getty Images

Impression:  **LABRADOR** +33 (0)1 53 06 30 80
INFORMATION DESIGN

Ressourcer le monde

Veolia Environnement

Société anonyme au capital de 2 836 332 695 euros
403 210 032 RCS Paris

Siège administratif :

30, rue Madeleine Vionnet - 93300 Aubervilliers - France

Tél. : +33 (0)1 85 57 70 00

Siège social :

21, rue La Boétie - 75008 Paris - France

www.veolia.com